



Rapport d'activités 2009

Table des matières

Chapitre 1 - Introduction	5	3.3. Les questions environnementales	41
1.1. Le contexte du transport fluvial	5	Chapitre 4 - Bilan financier	42
1.1.2. Au niveau belge	8	4.1. Compte de résultat	42
1.1.3. Au niveau de la Région wallonne	8	4.1.1. Les produits d'exploitation	42
1.2. Les défis du Port	9	4.1.2. Le coût des produits d'exploitation	43
		4.1.3. Les produits financiers	45
Chapitre 2 - Les missions du PAN	11	4.2. Evolution du compte de résultat	47
2.1. Les missions du Port	11	4.3. Bilan des dépenses et recettes	48
2.2. Le Conseil d'Administration	11	4.4. Dépenses d'investissement	50
2.3. Le service de gestion	14	4.3. Dépenses d'investissement	50
2.4. Implantation des ports	15	4.5. Subsidés reçus	50
2.5. Conditions d'installations - tarification	20	4.6. Créances	51
2.5.1. Le contrat de concession	20	4.6.1. Subsidés à recevoir	51
2.5.2. L'autorisation à titre précaire	20	4.6.2. Créances clients	51
2.5.3. L'autorisation d'effectuer des opérations isolées	20	4.6. Situation de trésorerie	52
Chapitre 3 - Bilan des activités 2007	21	4.7. Situation des emprunts	53
3.1. Activités industrielles	21	Annexe 1 : Localisation des zones portuaires	54
3.1.1. Occupation des zones portuaires	22	Annexe 2 : Occupation des zones portuaires	63
3.1.2. Recettes de concessions	24	Annexe 3 : Bilan financier	74
3.1.3. Ventilation des concessions par type d'activité	30	Annexe 4 : Rémunération des administrateurs publics	97
3.1.4. Statistiques des transports	31		
3.1.5. Evolution du tonnage manipulé par la voie d'eau	33		
3.1.6. Emplois générés par l'activité portuaire	36		
3.1.7. Les ports publics	37		
3.2. Tourisme fluvial	38		
3.2.1. Ports de plaisance	38		
3.2.2. Restaurant de la Plage d'Amée	40		

1. Introduction

1.1. LE CONTEXTE DU TRANSPORT FLUVIAL

1.1.1. AU NIVEAU EUROPEEN (source : Direction générale des Transports et de l'Energie de la Commission Européenne)

VUE D'ENSEMBLE

La navigation intérieure joue un rôle important pour le transport des marchandises en Europe. Plus de 35.000 kilomètres de voies d'eau relient des centaines de villes et zones de concentration industrielle.

Plusieurs centaines de ports intérieurs jalonnent le réseau des voies navigables et permettent une connexion avec les autres modes de transport. Et pourtant, malgré la disponibilité de ce réseau dense, une part très importante de la capacité de transport fluviale reste inexploitée.

Avec 20 sur 27 Etats membres qui disposent de voies navigables intérieures et dont seulement 12 Etats sont reliés entre eux, la part modale du transport fluvial représente 7 % du transport intérieur total en l'Union européenne, tandis que la route et le rail transportent respectivement 74% et 14 % du fret.

Le transport fluvial joue un rôle primordial dans le transport à travers le nord-ouest européen. Dans l'arrière-pays des plus grands ports maritimes de l'UE, particulièrement dans le Benelux, la part de la navigation intérieure peut atteindre jusqu'à 43 % en termes de Tonnes x kilomètres.

Avec le rail et le transport maritime à courte distance, la navigation intérieure peut contribuer davantage au rééquilibrage entre les modes de transport préconisés par le Livre blanc sur la politique européenne des transports à l'horizon 2010.

LES ATOUTS DE LA NAVIGATION INTERIEURE

La question importante des changements climatiques ainsi que la raréfaction et le renchérissement du coût des énergies fossiles, mais aussi la prise en compte croissante des nuisances environnementales offre au transport fluvial un regain d'intérêt.

Le transport fluvial offre par rapport au mode routier des atouts particulièrement intéressants pour garantir un transport plus durable.

Sa faible consommation en carburant rend le transport fluvial de loin le moins polluant. Ainsi, avec 5 litres de carburant, une tonne de marchandises peut être transportée sur une distance de :

- 550 Km par voie fluviale
- 330 Km par chemin de fer
- 100 Km par camion
- 6,6 Km par avion

La nouvelle génération des moteurs de bateaux ont une efficacité énergétique accrue et permettent des économies de 15 % en termes d'émissions de CO2.

Le transport fluvial garantit un degré élevé de sécurité, en particulier pour le transport de marchandises dangereuses.

Il réduit de plus notablement l'encombrement des routes, ainsi que le montre le graphique ci-contre. Ainsi, un bateau ou un convoi fluvial peut, selon sa taille remplacer avantageusement de 14 à 440 camions.

 SPITS Length 38,50m - width 5,05m - depth 2,20m - loading cap. 350t	 14x
 NEO K Length 63m - width 6,60m - depth 2,50m - load cap. 550t	 22x
 RO-RO VESSEL Length 110m - width 11,40m - depth 2,50m	 72x
 TANK SHIP Length 110m - width 11,40m - depth 3,50m - load cap. 3000t	 120x
 CAR VESSEL Length 110m - width 11,40m - depth 2,20m - load cap. 600t	 600x
 CONTAINER VESSEL Length 110m - width 11,40m - depth 3,00m - load cap. 200TEU	 200x
 CONTAINER VESSEL - JOWI CLASS Length 135m - width 17m - depth 3,00m - load cap. 470TEU	 470x
 PUSH CONVOY (4) Length 193m - width 22,80m - depth 2,50/3,00m - load cap. 11000t	 440x

Source : Inland Navigation Europe

LES OBJECTIFS DE L' UNION EUROPEENNE

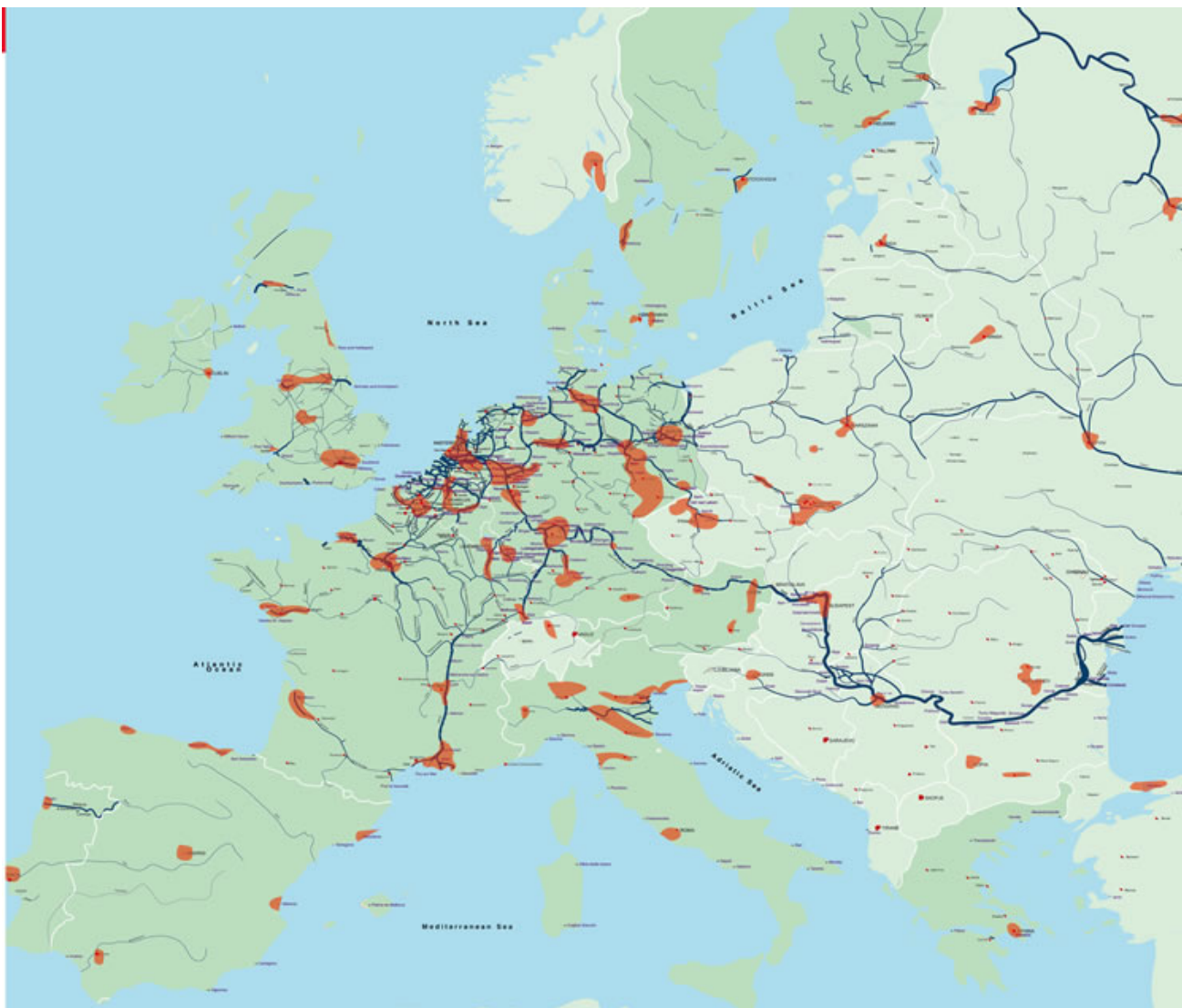
- améliorer l'intégration des voies navigables dans le réseau de transport européen (RTE-T)
- Favoriser l'intermodalité, c'est-à-dire accélérer le transfert de marchandises grâce à des installations de transbordement modernes et efficaces. Les ports doivent devenir de véritables plates-formes intermodales établissant des connexions avec le rail, la route, et la mer.
- Favoriser le transfert des marchandises vers les modes de transport les plus efficaces du point de vue énergétique et les moins polluants, tels que la voie d'eau et le rail.

A cet effet la Commission européenne a lancé un programme d'actions-pilotes dénommé « Marco Polo », qui visent à soulager le réseau routier de 12 milliards de Tonnes x Kilomètres d'ici 2010, en fournissant une aide au démarrage pour les entreprises qui lanceront des nouveaux services de transport par la voie d'eau ou le rail.

La Commission a par ailleurs lancé un programme d'action « Naïades » qui vise à promouvoir le transport par voies navigables.

Le programme qui couvre la période 2006 – 2013, porte essentiellement sur 5 domaines stratégiques :

- l'amélioration des conditions du marché et de l'accès au crédit bancaire pour les entreprises de transport fluvial
- la modernisation de la flotte
- le développement des compétences et des qualifications professionnelles des marinières
- L'amélioration des infrastructures
- L'amélioration de l'image du transport fluvial



Réseau des voies navigables européennes
(Source : Inland Navigation Europe)

LE PROJET DE LIAISON SEINE – NORD EUROPE

Il s'agit d'un projet visant à relier Paris, Anvers et Rotterdam par un canal au gabarit de 4.500 T. D'une longueur de 110 Km, il reliera l'Oise au canal Dunkerque-Escaut, selon le tracé en pointillé orange.

Le versant belge du projet consistera essentiellement en un réaménagement des voies d'eau existantes :

- pour l'itinéraire flamand, il comportera l'élargissement de plusieurs sections de la Lys, le rehaussement de 8 ponts et la construction de 2 écluses.
- pour l'itinéraire wallon, les travaux consisteront en l'élargissement du canal Nimy-Blaton, la construction de 4 nouvelles écluses à Obourg, Viesvilles, Gosselies et Marchienne, et en l'approfondissement de l'écluse d'Auvélais, et l'élargissement d'un pont à Tournai.

Avec la modernisation de la liaison Rhin-Main-Danube, la liaison Seine Nord Europe représente le plus important projet actuel de liaison fluviale à l'échelle européenne. Il permettra de relier le bassin parisien au réseau des voies navigables de Benelux, ainsi que les ports maritimes de Rotterdam, Anvers, Zeebrugge, Dunkerque et le Havre.

Sa mise en service est prévue à l'horizon de 2015. Son financement sera assuré par un partenariat Public / privé et devrait également bénéficier de subsides européens au titre du programme de RTE-T.

Ce projet est d'une grande importance pour le développement des régions qu'il reliera.

La Wallonie en particulier sera être bénéficiaire de l'intensification du trafic qui en résultera pour le développement de son économie.

Sources : SPW – DGO 2 et VNF (Voies Navigables de France)



1.1.2. AU NIVEAU BELGE

Au cours des 3 décennies de 1970 à 1990, on a assisté à une véritable explosion du trafic de marchandises (+ 38 %) . Pendant cette période, le mode routier a pris une part croissante de ce trafic, tandis que dans le même temps les modes ferroviaire et fluvial connaissaient une régression très importante.

Toutefois, en ce qui concerne le mode fluvial, la tendance constatée jusqu'ici tend à s'inverser depuis une décennie, ce mode rencontrant un regain d'intérêt de la part des acteurs de transport en raison notamment de l'augmentation du coût des carburant et de l'engorgement croissant du réseau routier, même si le mode routier reste largement dominant actuellement, tant en valeur absolue qu'en valeur

	Routes		Rail		Voies navigables		Total	
	T x Km	%	T x Km	%	T x Km	%	T x Km	%
1970	13 500 000	48,04%	7 900 000	28,11%	6 700 000	23,84%	28 100 000	100,00%
1980	16 500 000	54,28%	8 000 000	26,32%	5 900 000	19,41%	30 400 000	100,00%
1990	25 000 000	64,43%	8 400 000	21,65%	5 400 000	13,92%	38 800 000	100,00%
2000	50 767 000	77,22%	7 670 000	11,67%	7 303 000	11,11%	65 740 000	100,00%
2001	52 484 000	77,99%	7 080 000	10,52%	7 732 000	11,49%	67 296 000	100,00%
2002	51 198 000	76,82%	7 298 000	10,95%	8 150 000	12,23%	66 646 000	100,00%
2003	51 147 000	76,63%	7 293 000	10,93%	8 302 000	12,44%	66 742 000	100,00%
2004	48 628 000	75,07%	7 691 000	11,87%	8 459 000	13,06%	64 778 000	100,00%
2005	46 613 000	73,45%	8 130 000	12,81%	8 720 000	13,74%	63 463 000	100,00%
2006	48 251 000	73,33%	8 572 000	13,03%	8 973 000	13,64%	65 796 000	100,00%

1.1.3. AU NIVEAU DE LA REGION WALLONNE

Le réseau wallon des voies navigables s'articule autour des bassins de la Meuse, de la Sambre et de l'Escaut. Il constitue un maillon essentiel entre la France, l'Allemagne, et les Pays-Bas.

Pour une superficie de 16.844 Km², la Wallonie possède 451 Km de voies navigables et 80% d'entre elles ont été mises au gabarit standard européen (1.350 T) ou supérieur (2.000 T et plus).

Actuellement, ce réseau offre déjà un accès aisé aux bateaux de 1.350 T aux ports maritimes de Rotterdam, Anvers, Zeebrugge et Gand, mais aussi vers les pays d'Europe centrale et orientale via la liaison Rhin-Main-Danube.

La mise en service de l'ascenseur de Strépy-Thieu en 2002 a facilité les liaisons vers Lille, Dunkerque.

Le projet de liaison Seine Nord Europe dont la mise en service est prévue en 2015 offrira de nouvelles perspectives pour la Région wallonne comme évoqué ci-avant.

Source : INS (SPF Economie, PME, Classes moyennes et Energie – Division Statistiques)



1.2. LES DEFIS DU PORT

Au cours des dernières années le Port autonome de Namur s'est progressivement et résolument lancé comme opérateur dans des axes tels que :

1. la valorisation de la voie d'eau comme moyen performant de transport, répondant aux objectifs de décongestion des axes routiers, de réduction de la consommation d'énergie, et de réduction des gaz à effet de serre dans le cadre de la lutte contre les changements climatiques ;
2. l'assainissement de sites d'activité économique désaffectés (SAED) et d'intérêt régional (S.I.R.) ;
3. la nouvelle génération des plans de secteur en participant au plan prioritaire relatif aux zones d'activité économique ;
4. le re-développement du Tourisme fluvial wallon.

Le Port Autonome veut ainsi jouer pleinement son rôle d'acteur important dans le développement économique régional, dans la croissance de l'emploi, tout en augmentant la performance énergétique et environnementale du transport de marchandises.

Avec le début de gestion des activités des ports de plaisance et du restaurant de la plage d'Amée à partir de l'année 2003, le PAN se trouve à la confluence du développement économique et touristique.

VOLET ECONOMIQUE

Le volet économique et industriel au travers de l'aménagement et de l'équipement des zones portuaires en vue du transport de marchandises par la voie d'eau constitue historiquement la mission prioritaire du PAN. Cette mission continue à mobiliser les énergies du PAN aujourd'hui et à l'avenir.

Les investissements réalisés jusqu'à présent ont permis l'implantation de PME et le développement de de transport de marchandises par voie d'eau pour les produits de carrière essentiellement et dans une moindre mesure de produits agricoles et de matériaux de construction.

Ces activités doivent bien entendu continuer à être soutenues au travers des investissements réalisés par le PAN.

Toutefois, le PAN se positionne dans les nouvelles filières telles que le transport des déchets, le transport par containers. Ces filières seront génératrices de nouvelles activités comme des unités de recyclage et de traitement des déchets, de réparation de containers, dont la localisation devrait judicieusement être réalisée à proximité des quais de transbordement, favorisant ainsi la création de nouveaux emplois et de nouvelles ressources financières pour le PAN.

C'est ainsi que divers projets concrets sont actuellement en cours :

- création d'une nouvelle plate-forme multimodale le long de la Sambre à Auvélais pour le transport par containers des matières premières et des produits finis des entreprises situées à proximité : Solvay et Glaverbel. Cette plate-forme servira également de plate-forme logistique pour les développements futurs attendus, d'une part par la future liaison fluviale Seine Nord-Europe à l'horizon 2015, et d'autre part par le

développement de trafic fluvial de container lié au partenariat entre le Port de Givet et le PAN. Cette plate-forme d'un coût de 4.000.000 € sera opérationnelle en 2010.

- Création d'un nouveau quai de chargement le long de la Sambre à Floriffoux pour le transbordement de déchets ménagers par barges vers l'incinérateur INTRADEL à Liège, avec création en arrière de ce quai de plusieurs unités de recyclage du verre et des déchets de bois. Ultérieurement, d'autres filières de valorisation seront mises en place : emballages, déchets de produits électroniques. Ce site sera opérationnel en 2010.
- acquisition de terrains appartenant à St Gobain à Auvélais en vue d'y créer un parc d'entreprises ayant une activité à finalité environnementale, et une unité de traitement des terres contaminées, dont l'approvisionnement sera assuré par la voie d'eau.
- En concertation avec le BEP et en partenariat avec la SNCB, le PAN étudie la faisabilité de l'établissement d'une plate-forme multimodale (Eau/Rail/Route) sur le site ferroviaire de Ronet. Ce site est particulièrement bien situé au carrefour des infrastructures de transport et en particulier sur l'axe ferroviaire de transport de marchandises Athus-Meuse.

VOLET TOURISTIQUE

L'activité de tourisme fluvial liée aux infrastructures de plaisance à Amée et Jambes prend progressivement son essor et contribue au développement touristique et économique de Namur et de sa région.

Des synergies sont recherchées, notamment avec la Province de Namur pour accroître l'attractivité de ces sites.

Parmi les projets envisagés figure la création d'itinéraires en boucles au départ de Namur en rejoignant les canaux du Nord de la France et un retour via la Sambre, ceci grâce à un programme de coopération transfrontalière cofinancé par l'Europe dans le cadre de INTERREG.

Divers aménagements nouveaux sont en préparation :

- l'extension du nombre de pontons d'accostage au port de plaisance d'Amée pour faire face à l'augmentation notable de ce port constatée au cours des 2 dernières années et anticiper sa saturation prochaine ;
- l'aménagement d'une plage et d'un bassin de natation protégé, en collaboration avec la Ville de Namur ;
- la modernisation des pontons vieillissants du Port Hallet à Jambes.



2. Missions du P.A.N.

2.1. LES MISSIONS DU PORT AUTONOME DE NAMUR

Le Port autonome de Namur est un Organisme d'Intérêt public constitué par l'association de la Région wallonne, de la Province de Namur, de la Ville de Namur, de la Ville d'Andenne, de la Commune de Floreffe, de la Commune de Sambreville, et du Bureau économique de la Province de Namur (BEP).

MISSIONS DU PORT

Les missions de l'Association consistent à gérer, aménager et équiper des zones portuaires et des zones industrielles qui lui appartiennent ou qui lui ont été confiées par les associés afin de les mettre à disposition des utilisateurs de la voie navigable ou d'autres candidats investisseurs.

Le Port autonome de Namur est habilité à accorder, dans ces zones, des concessions et des autorisations aux candidats investisseurs et aux utilisateurs de la voie d'eau.

Les zones gérées par le Port autonome de Namur se situent le long de la Meuse et de la Sambre sur le territoire de la Province de Namur. Elles s'étendent sur 139,4 hectares dont 93,42 peuvent être concédés actuellement sous forme de contrats de concession de longue durée (jusqu'à 90 ans pour des investissements très importants par rapport à la surface concédée). Ces 93,42 hectares se trouvent principalement en "zone industrielle" au plan de secteur et sont répartis en 25 zones portuaires.

Actuellement, 45,98 hectares ne peuvent être concédés :

- 28,60 ha sont réservés aux équipements collectifs tels que voiries portuaires, cabines électriques, zones boisées destinées à isoler les zones industrielles des zones d'habitat voisines, etc....
- 17,38 ha sont à aménager.

2.2. LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Un conseil d'administration, constitué de 18 membres, gère l'Association. Deux commissaires désignés par le Gouvernement wallon sont chargés du contrôle de l'Association.

Au 31 décembre 2007, le Conseil était composé comme suit.

PRESIDENT

Monsieur B. ANSELME
Domaine du Long Sart, 18
5021 Boninne

VICES-PRESIDENTS

Monsieur M. BRUYR
Rue de Raurais, 47
5020 Suarlée

Monsieur F. VERBORG
Rue de Sclaigheaux, 660
5300 Vezin

COMMISSAIRES DESIGNES PAR LE GOUVERNEMENT WALLON

Monsieur Georges DEREAU
Rue Juste Chaput, 2
5150 Floriffoux

Monsieur Etienne WILLAME (jusqu'au 30/04/2009)
Rue du Moulin, 22
5081 St Denis Bovesse

Monsieur Francis MICHEL (remplace Mr E. Willame à partir du 01/05/2009)
Wespin, 92
5500 Dinant

ADMINISTRATEURS EFFECTIFS

Région wallonne

Madame Fabienne BALFROID
Rue Ferme d'en haut, 5 5170 Profondeville

Monsieur Tanguy AUSPERT
Avenue du Bois l'Evêque, 49 5100 Andoy-Wierde

Monsieur Alain GENETTE
Rue Brosteaux, 52 5070 Sart Saint Laurent

Monsieur Frédéric LALOUX
Rue de Dave, 473 5100 JAMBES

Monsieur Jean - Pierre GILLIS (jusqu'au
30/04/2009)
Rue Sous Stud, 25 5300 Andenne

Monsieur Luc VANDENDORPE (remplace Mr JP Gillis à partir du 01/05/2009)
Rue Saint Léger, 34 5170 Profondeville

Monsieur Gauthier le BUSSY (jusqu'au
30/04/2009)
Rue du bois, 8a 5030 Gembloux

Madame Sandrine LACROIX (remplace Mr G le Bussy à partir du 01/05/2009)
Rue Saint Léger, 34 5170 Profondeville

Madame Sylvie WODON (jusqu'au 30/04/2009)
Avenue Vauban, 30 5000 Namur

Monsieur Jean-Marc VAN ESPEN (remplace Mme S Wodon à partir du 01/05/2009)
Avenue de la Pairelle,74 5000 Namur

ADMINISTRATEURS SUPPLEANTS

Région wallonne

Monsieur Bernard GARCEZ
Route de Gembloux, 13D6 5310 Eghezée

Monsieur Michel COLLINGE (jusqu'au 30/04/2009)
Rue Croix Evrard, 6 5370 Verlée

Monsieur Jean-Michel BAIJOT (remplace Mr M. Collinge à partir du 01/05/2009)
Rue Bransart, 141 5200 Malonne

Monsieur Jacques MOISSE
Rue des Vivis, 16 5101 Erpent

Monsieur Michel NICOLAS
Rue du Perseau, 30 5100 Wierde

Monsieur Christophe DELANGUE (jusqu'au
30/04/2009)
Rue Pechélin, 47 5140 Tongrinne

Monsieur Francis COLLOT (remplace Mr C Delangue à partir du 01/05/2009)
Rue de la Forme, 6 5340 Mozet

Monsieur René ROBAYE (jusqu'au 30/04/2009)
Rue de l'école, 159 5100 Namur

Madame Dominique HICGUET (remplace Mr R Robaye à partir du 01/05/2009)
Rue de la Forme, 6 5340 Mozet

Monsieur Jean-Marc VAN ESPEN (jusqu'au
30/04/2009)
Avenue de la Pairelle,74 5000 Namur

Monsieur Dimitri LHOSTE (remplace Mr JM Van Espen à partir du 01/05/2009)
Rue de la Forme, 6 5340 Mozet

Province de Namur

Monsieur Claude BULTOT
Rue Louis Bossus, 1 5540 HASTIERE

Monsieur Luc DELIRE (jusqu'au 30/04/2009)
Rue du Rivage, 17 5170 RIVIERE

Monsieur Fabien SCAILLET (remplace Mr L Delire à partir du 01/05/2009)
Rue de Corenne, 30 5620 Florennes

Monsieur André LEROY (jusqu'au 30/04/2009)
Fonds des Chênes, 244 5100 WEPION

Monsieur Pierre GENNART (remplace Mr A Leroy à partir du 01/05/2009)
Rue de Mettet, 179 5620 Florennes

BEP

Monsieur Marc BRUYR
Rue de Raurais, 47 5020 SUARLEE

Monsieur Luc PIETTE
Rue de Maharenne, 39 5537 DENEÉ

Monsieur Francis VERBORG
Rue de Sclaigneaux, 660 5300 VEZIN

Ville de Namur

Monsieur Jacques ETIENNE
Rue Fonds des Chênes, 195 5100 WEPION

Monsieur Arnaud GAVROY
Rue des Houblonnières, 10 5000 NAMUR

Province de Namur

Monsieur Guy BODART (jusqu'au 30/04/2009)
Rue sur l'Hesse, 16 5336 COURRIERE

Monsieur Alexandre DEPAYE (remplace Mr G. Bodart à partir du 01/05/2009)
Route de Huy, 21 5351 Haillot

Madame Anne HUMBLET (jusqu'au 30/04/2009)
Rue du Bourgmestre F. Colon, 21 5020
MALONNE

Monsieur Luc Delire (remplace Mme A Humblet à partir du 01/05/2009)
Rue du Rivage, 17 5170 RIVIERE

Monsieur Alain ONCKELINKX (jusqu'au
30/04/2009)
Rue du Nouveau Monde, 3 5002 SAINT SERVAIS

Madame Françoise SARTO (remplace Mr A Onckelinkx à partir du 01/05/2009)
Place de Sart St Laurent 5070 SART St LAURENT

BEP

Monsieur Jean KUYSKENS
Bois de Nerverlée, 2 5020 TEMPLoux

Monsieur Michel LIBERT
Clos St Pierre, 21 5541 HASTIERE-par-Dela

Monsieur Roger DEWART
Rue Bocage, 9 5310 EGHEZEE

Ville de Namur

Monsieur Alain DETRY
Chaussée de Dinant, 149 5000 NAMUR

Madame Patricia GRANDCHAMPS
Avenue de la Pairelle, 44 5000 NAMUR

Ville d'Andenne

Monsieur Vincent SAMPAOLI
Place des Tilleuls, 1 5300 ANDENNE

Commune de Floreffe

Monsieur André BODSON
Rue de Fosses, 27 5150 FLOREFFE

Commune de Sambreville

Monsieur Jean-Charles LUPERTO
Chaussée de Charleroi, 7 5060 Sambreville

Ville d'Andenne

Monsieur Guy HAVELANGE
Rue des Priesses, 523 5300 ANDENNE

Commune de Floreffe

Monsieur Albert MABILLE
Rue Gubin, 11 5150 FLORIFFOUX

Commune de Sambreville

Monsieur Philippe HANCK
Rue du Culot du Bois, 21 5060 Sambreville

2.3. LE SERVICE DE GESTION

Le Service de Gestion du Port assure l'exécution des décisions prises par le Conseil d'Administration ainsi que la gestion journalière de l'Association.

PERSONNEL DE GESTION :

Les agents du Port font partie du personnel du Service Public de Wallonie. Ils sont mis à la disposition du Port, à temps partiel, par le Gouvernement wallon.

- Directeur : Marc BAUVIN
- Affaires générales et investissements : Vincent Feller, Thibaut Mouzelard, Jean-Luc VIGREUX, Etienne Willame
- Gestion financière et relations extérieures (autres ports wallons, niveau fédéral et européen) : Claude MARTIN

- Promotion et Secrétariat du Conseil : Jean-Jacques HANSE et Katty BOURGEOIS
- Assistance technique : Paul DUFAYS
- Eco-conseillère : Ann-Françoise WIAME
- Assistance administrative : Jocelyne PHILIPPART
- Secrétariat : Fernande GOFFAUX et Nathalie ISTACE.

SIEGE DU PORT :

Les services du Port autonome de Namur sont installés place Léopold, 3 à 5000 Namur.

Téléphone: 081/24.09.50.
Téléfax: 081/24.09.55.
E mail : info@portnamur.be
Internet : <http://www.portnamur.be>

2.4. IMPLANTATION DES ZONES PORTUAIRES

Depuis la création du Port autonome de Namur en 1978, la gestion de 25 ports et zones portuaires ou industrielles ainsi que de 5 ports publics lui a été confiée. L'implantation de ces ports et zones portuaires est indiquée sur les cartes reprises aux pages à ci-après.

Les ports sont plus particulièrement réservés aux utilisateurs de la voie d'eau tandis que les zones portuaires et industrielles peuvent être concédées tant à ceux-ci qu'à des investisseurs industriels ne l'utilisant pas.

Les ports publics sont réservés exclusivement au chargement et au déchargement des bateaux. Ils ne peuvent être concédés et leur utilisation est conditionnée à l'obtention d'une autorisation à titre précaire ou d'une autorisation d'effectuer des opérations isolées comme défini au chapitre "Conditions d'installation".

Plusieurs ports et zones portuaires sont en cours de création, d'extension ou d'équipement. Ils seront à la disposition des candidats utilisateurs de la voie navigable ou des investisseurs industriels au cours des prochaines années.

Les zones portuaires gérées par le Port autonome de Namur se trouvent presque exclusivement en "zone industrielle" au plan de secteur.

Les ports situés le long de la Meuse en aval de Namur sont accessibles aux bateaux de 2.000 tonnes et aux convois poussés de 9.000 T. Ceux situés le long de la Sambre et le long de la Meuse en amont de Namur sont accessibles aux bateaux de 1.350 tonnes.

Les zones gérées par le Port autonome de Namur se situent au carrefour du réseau européen de voies navigables reliant la France, l'Allemagne et les Pays-Bas. Elles bénéficient d'un accès aisé vers les grands ports européens. En outre, l'ouverture récente de la liaison Rhin-Main-Danube permet aux bateaux naviguant sur le réseau ouest européen de rejoindre aisément les pays de l'Est de l'Europe.

La zone portuaire de Malonne est raccordée directement au réseau S.N.C.B. par une voie de desserte aboutissant à la gare de Flawinne située sur la dorsale wallonne.

Les zones portuaires de Tamines, de Beez, de Malonne et de Seilles sont spécialement équipées en eau potable, en force motrice et en égouts. Les autres zones se trouvent le long de voiries où de tels équipements existent.

Toutes les zones se trouvent à moins de 10 kilomètres d'une autoroute. Elles sont reliées au réseau autoroutier par des routes communales et régionales.

Les croquis des zones portuaires repris à l'annexe 1.

IMPLANTATION DES ZONES PORTUAIRES LE LONG DE LA SAMBRE EN AMONT DE NAMUR

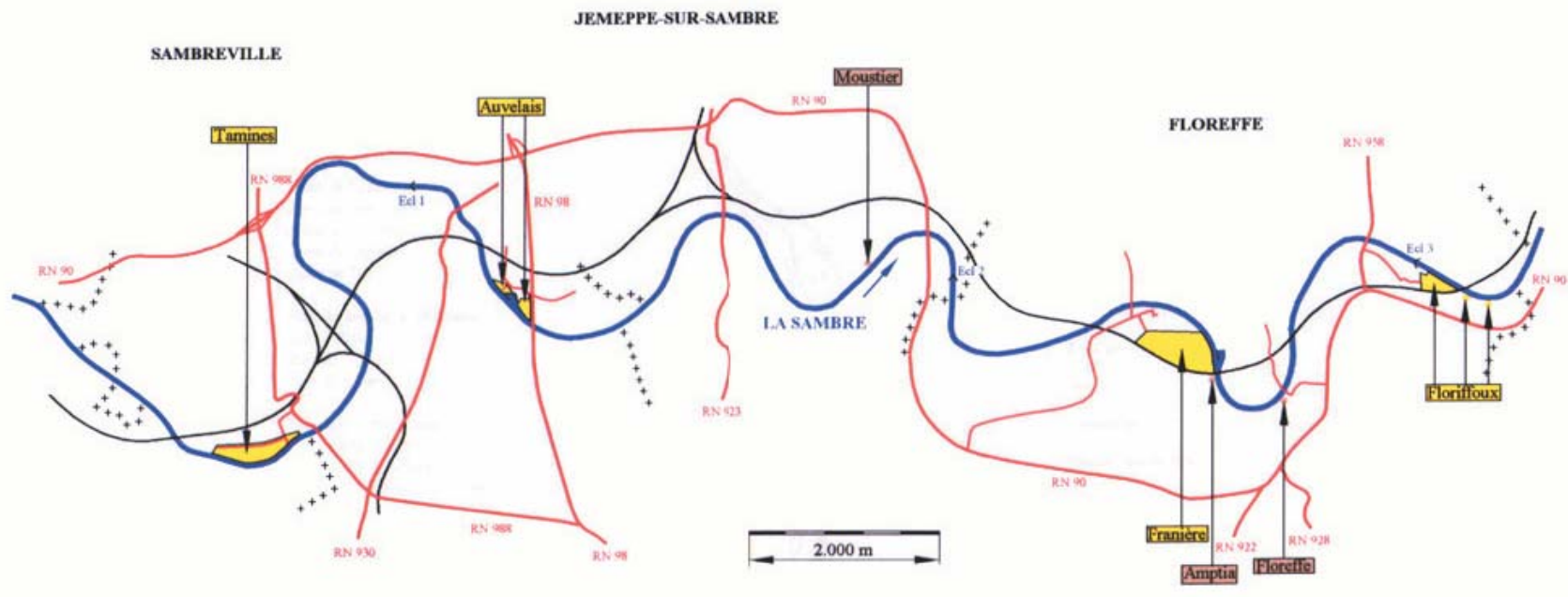
LEGENDE

Zone portuaire	Tamines	La Sambre	
Port	Moustier	S.N.C.B.	
Commune	FLOREFFE	Routes régionales	
Numéro des routes	RN 938	Routes communales	
Ecluses	Ecl 2	Limite des communes	+++++

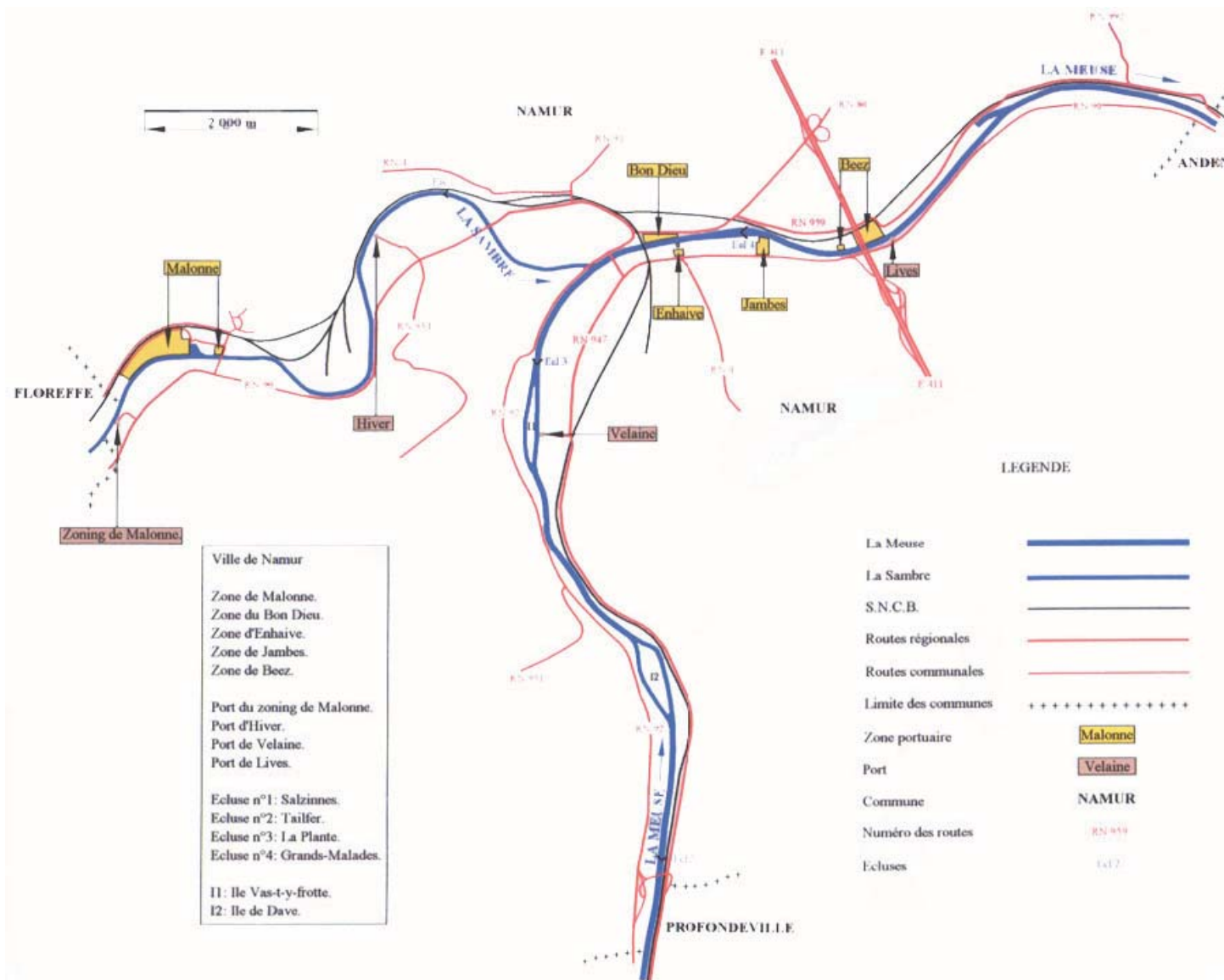
Commune de Sambreville:
 Zone de Tamines.
 Zone d'Auvélais
 Ecluse n°1: Auvélais.

Commune de Jemeppe-sur-Sambre:
 Port de Moustier.
 Ecluse n°2: Mornimont.

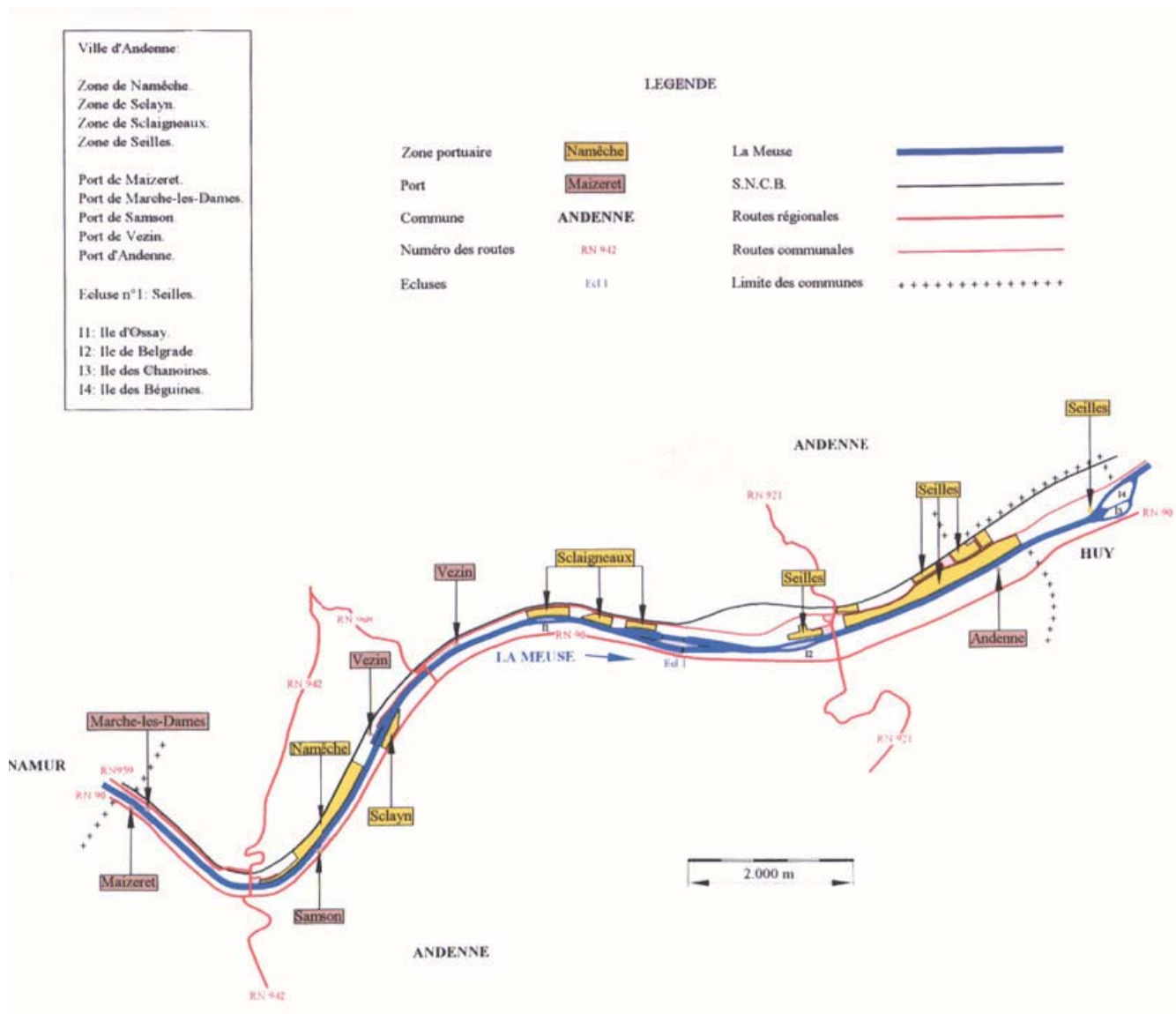
Commune de Floreffe:
 Zone de Franière.
 Zone de Floriffoux.
 Port d'Amptia.
 Port de Floreffe.
 Ecluse n°3: Floriffoux.



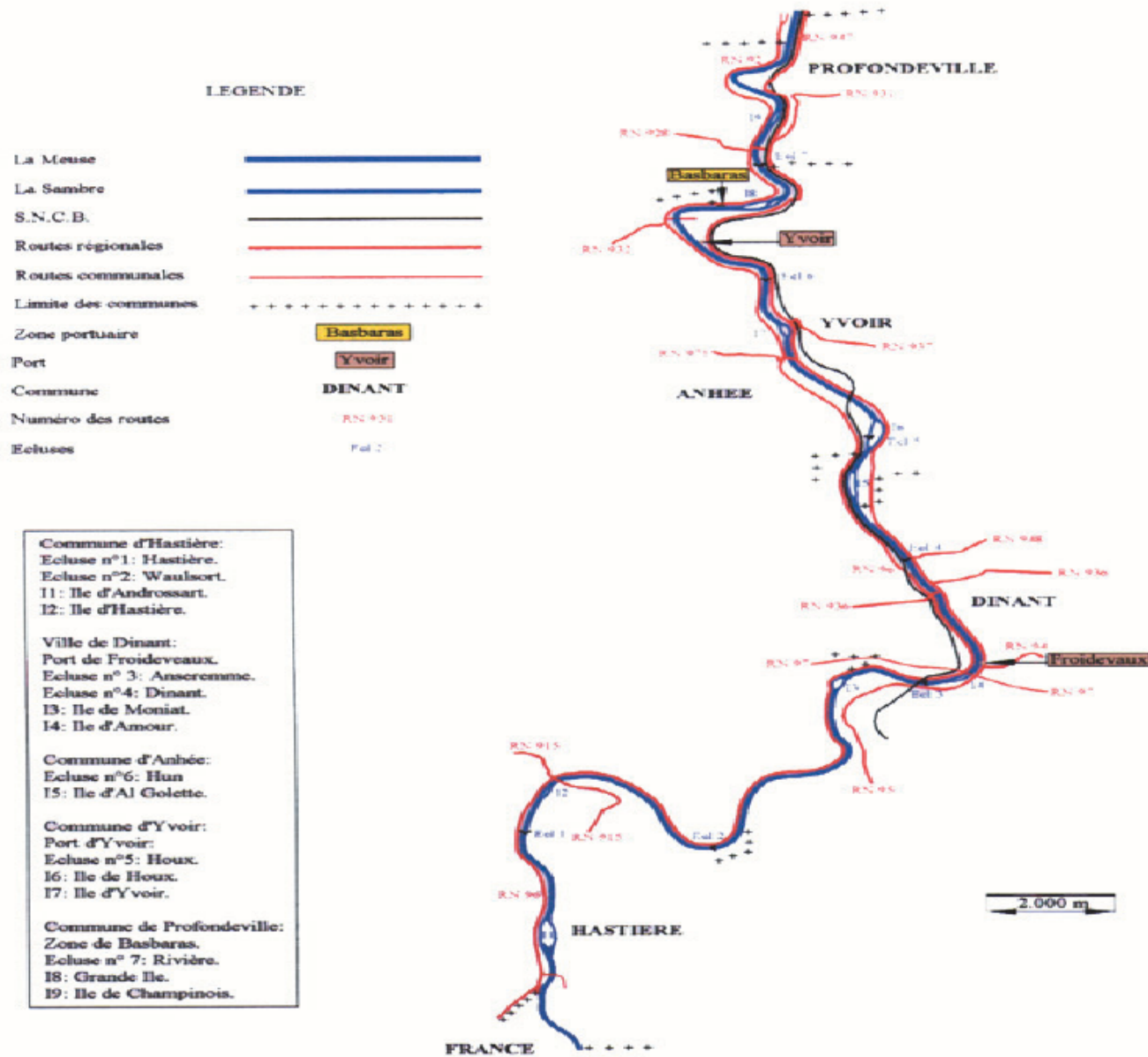
IMPLANTATION DES ZONES PORTUAIRES SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE DE NAMUR



IMPLANTATION DES ZONES PORTUAIRES SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE D' ANDENNE



IMPLANTATION DES ZONES PORTUAIRES SUR LA HAUTE MEUSE EN AMONT DE NAMUR



2.5. Conditions d'installation - tarification

Les conditions d'installation et les montants des redevances et péages sont fixés par l'Arrêté du Gouvernement wallon du 30 juillet 1992 publié au Moniteur belge du 29 septembre 1992.

Les montants des redevances et péages dont question ci-après sont liés à l'indice général des prix à la production industrielle.

Il existe trois moyens d'obtenir le droit d'occuper les terrains ou d'utiliser les murs de quai dont la gestion a été confiée au Port autonome de Namur :

- 1) Le contrat de concession.
- 2) L'autorisation à titre précaire.
- 3) L'autorisation d'effectuer des opérations isolées.

2.5.1. LE CONTRAT DE CONCESSION.

Des contrats de concession peuvent être octroyés à des utilisateurs de la voie d'eau ou à des candidats investisseurs industriels aux conditions suivantes :

Montants des redevances de concession (hors T.V.A.):

- zone de quai (située à l'arrière d'un mur de quai sur 30 m de profondeur) : 0,3966 Euros/m²/an.
- zone industrielle valorisée par la présence d'une route (située à l'arrière de la route sur 30 m de profondeur) : 0,3966 Euros/m²/an.
- zone industrielle (située à l'arrière des zones précitées) : 0,1983 Euros/m²/an.

Des suppléments aux montants de base sont prévus pour les zones situées en agglomération et pour celles spécialement équipées.

En ce qui concerne les surfaces bâties et les terrains concédés pour des implantations à caractère commercial, le Conseil d'Administration détermine le montant des redevances.

Durée des concessions :

La durée des concessions est fixée par le Conseil d'Administration en fonction des investissements que le concessionnaire compte réaliser sur la zone concédée :

	Durée de la concession.
pas d'investissement	5 ans
peu d'investissement	10 ans
investissement important	30 ans
investissement très important	3 x 30 ans

En cas d'accord des parties, les concessions sont renouvelables.

Péages sur tonnage manipulé :

Dans toute l'étendue des zones gérées par le Port autonome de Namur, chaque opération de manutention de matériaux donne lieu au paiement d'un péage par tonne manipulée.

a) Dans les zones portuaires.

L'usage d'un quai implique un trafic fluvial annuel minimum de 150 tonnes/mètre courant de quai comptabilisé à 0,0372 €/t.

Le péage pour trafic fluvial est dégressif pour le tonnage manipulé qui dépasse le minimum annuel imposé, soit :

de 151 à 300 t/mètre courant de quai : 0,0186 €/t,
au-delà de 300 t/mètre courant de quai : 0,0093 €/t.

b) Dans les zones industrielles.

Le péage pour trafic par camions ou wagons est fixé uniformément à 0,0496 €/t.

Dans tous les cas, il est imposé pour l'ensemble de la concession un péage global annuel correspondant à un trafic minimum de 1 t/m². Si le total des trafics par

rapport à la superficie de la concession n'atteint pas la valeur de 1 t/m², le déficit est compté au tarif forfaitaire de 0,0496 €/t.

2.5.2. L'AUTORISATION A TITRE PRECAIRE.

Des autorisations d'occupation à titre précaire peuvent être accordées pour des durées indéterminées mais généralement courtes. Ces autorisations sont révocables moyennant préavis de deux mois (de l'une ou l'autre des parties).

Les montants des redevances pour des autorisations à titre précaire sont fixés par le Conseil d'Administration.

Les péages sont fixés à :
0,0496 €/t pour le trafic par camions ou par wagons,
0,0372 €/t pour le trafic par voie d'eau.

2.5.3. L'AUTORISATION D'EFFECTUER DES OPERATIONS ISOLEES.

Le Conseil d'Administration peut accorder l'autorisation d'effectuer des opérations isolées de chargement et de déchargement de bateaux dans les ports publics ou dans les zones portuaires non concédées.

Pour les opérations isolées, le péage est uniformément fixé à 0,0744 € la tonne manipulée.

3. Bilans des activités 2009

Découlant des missions qui lui ont été assignées, (voir chapitre 2), le Port Autonome de Namur gère, aménage et équipe les zones portuaires situées le long de la voie d'eau pour les mettre à disposition des utilisateurs de la voie d'eau et d'autres candidats investisseurs, selon des conditions tarifaires qui sont décrites au chapitre 2.

Depuis 2003, le Port Autonome gère également 2 activités liées au tourisme fluvial, à savoir les ports de plaisance de Jambes et d'Amée et le restaurant de la plage d'Amée.

L'activité du Port Autonome comporte ainsi deux volets: l'un, industriel lié au transport de marchandises et aux activités commerciales, l'autre, touristique, lié au développement de la plaisance.

3.1. ACTIVITES INDUSTRIELLES

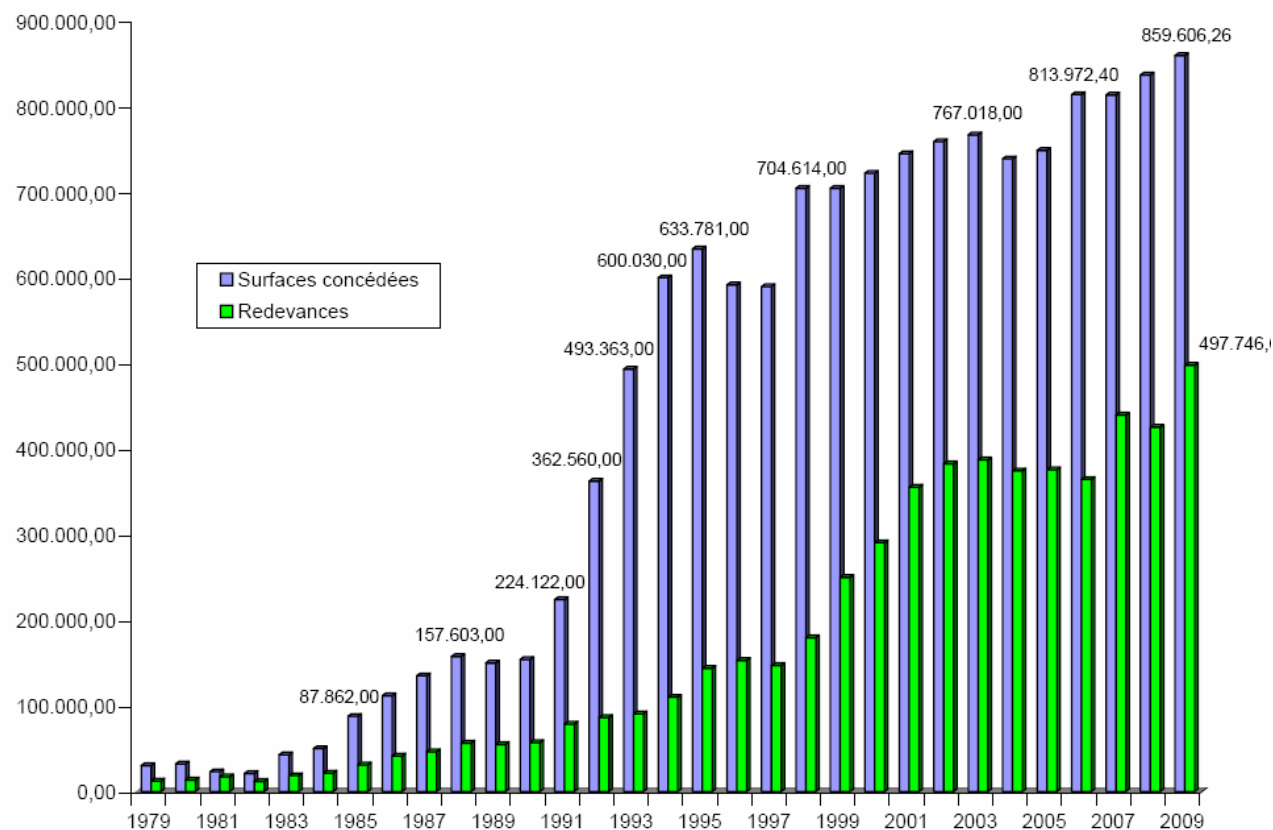
Ces activités se déroulent sur l'ensemble des ports et des zones portuaires situés le long de la Meuse et de la Sambre en Province de Namur. Leur implantation est décrite de manière précise au chapitre 2.



Le graphique ci-dessus illustre l'évolution du nombre de concessions accordées depuis la création du Port Autonome de Namur en 1978.

Le graphique ci-contre montre l'évolution des surfaces mises en concession (bâtonnets bleus) et des redevances de concessions (bâtonnets verts) depuis la création du Port Autonome de Namur.

Les deux graphiques montrent une tendance globale en progression régulière depuis la création du PAN en 1978, tant en superficies concédées qu'en redevances de concession.



Evolution des surfaces concédées et des redevances depuis la création du PAN

3.1.1. Occupation des zones portuaires

Les zones portuaires et les ports, du fait de leur superficie, se prêtent à l'octroi de concession de longue durée. Elles sont presque exclusivement situées en zone industrielle au plan de secteur.

- 93,42 ha peuvent être concédés actuellement sous forme de contrats de concession de longue durée
- 4 ha sont encore à aménager ; ils concernent essentiellement la plate-forme multimodale d'Auvelais (2,45 ha) et le port d'Yvoir (1,58 ha)
- Actuellement, 86 ha sont concédés et 7,60 ha sont disponibles.

Le tableau en page suivante fournit une vue d'ensemble de l'occupation des zones portuaires au 31 décembre 2009

Occupation des zones portuaires – situation au 31 décembre 2009

Zones portuaires	Surfaces totales	Surfaces à aménager	Surfaces concédables		Surfaces concédées	Surfaces disponibles	
			Au 31/12/09	après aménagements		Au 31/12/09	après aménagements
Zone portuaire de Taminés	136 477,00	0,00	104.654,00	104.654,00	90.708,00	13.946,00	13.946,00
Zone portuaire d'Auvelais	40 495,00	24 445,00	7 704,00	32 149,00	7.704,00	0,00	24.445,00
Zone portuaire d'Auvelais / St Gobain	770,00	0,00	770,00	770,00	770,00	0,00	0,00
Zone portuaire de Mornimont	21 502,00	0,00	11 115,00	11 115,00	1.025,00	10.090,00	10.090,00
Port de Moustier	8 090,00	0,00	1 598,00	1 598,00	1.598,00	0,00	0,00
Zone portuaire de Floriffoux	55 296,00	0,00	45 902,00	45 902,00	45.902,00	0,00	0,00
Zone portuaire de Malonne	187 450,00	0,00	141 581,00	141 581,00	142.749,00	0,00	0,00
Zoning de Malonne	2 620,00	0,00	1 820,00	1 820,00	1.820,00	0,00	0,00
Port d'Anhée	5 166,00	0,00	5 166,00	5 166,00	5.166,00	0,00	0,00
Port d'Yvoir	15 795,00	15 795,00	0	15 795,00	0,00	0,00	15.795,00
Zone portuaire de Basbaras	8 384,00	0,00	7 950,00	7 950,00	7.950,00	0,00	0,00
Zone portuaire d'Enhaive	10 285,00	0,00	9 016,00	9 016,00	9.016,00	0,00	0,00
Zone portuaire de Jambes	15 806,00	0,00	15 806,00	15 806,00	15.806,00	0,00	0,00
Zone portuaire de Beez	58 853,40	0,00	50 359,40	50 359,40	49.559,40	0,00	0,00
Port de Lives	5 411,00	0,00	3 811,00	3 811,00	3.811,00	0,00	0,00
Port de Maizeret	4 261,00	0,00	4 246,00	4 246,00	4.246,00	0,00	0,00
Port de Marche-les-Dames	16 029,00	0,00	15 819,00	15 819,00	15.819,20	0,00	0,00
Zone portuaire de Namèche	148 216,55	0,00	8 781,00	8 781,00	9.203,55	0,00	0,00
Port de Samson	10 045,00	0,00	10 045,00	10 045,00	10.045,00	0,00	0,00
Zone portuaire de Sclayn	36 329,00	0,00	31 738,50	31 738,50	23.901,00	7.837,50	7.837,50
Port de Vezin	41 524,00	0,00	14 628,00	14 628,00	12.378,00	2.250,00	2.250,00
Zone portuaire de Sclaigneaux	71 484,00	0,00	61.520,00	61.520,00	60.029,00	1.491,00	1.491,00
Zone portuaire de Seilles	474 746,00	0,00	376.800,12	376.800,12	336.284,11	40.516,01	40.516,01
Port d'Andenne	20 567,00	0,00	4 116,00	4 116,00	4.116,00	0,00	0,00
Totaux :	1 394 831,95	40 240,00	934 176,02	974 416,02	859.606,26	76.130,51	116.370,51

3.1.2. Recettes de concessions en 2009

Le tableau 6 ci-dessous donne les recettes de concessions par zones portuaires et pour chaque concessionnaire.
En annexe 2, figure le tableau de tous les terrains mis en concession

Ports et zones portuaires	Concessionnaires	Redevance de concession (en € HTVA)	Redevance sur tonnages manipulés (en € HTVA)	Redevance sur tonnages manquants (en € HTVA)	Total des recettes (en € HTVA)
Tamines	ACQUAZZURRA	1.500,46	0,00	202,82	1.703,28
	A.M.S. Déménagement	920,92	0,00	139,78	1.060,70
	Automat 2000 S.A.	387,92	0,00	48,52	436,44
	B.B.G.A	-54,96	0,00	257,44	202,48
	BEP Expansion économique	3.834,52	0,00	920,28	4.754,80
	Boffe R. et Roman Jesus	2.004,36	0,00	404,08	2.408,44
	Brigode Financial SPRL	1.869,36	0,00	194,06	2.063,42
	Cinergec S.A.	1.250,00	0,00	215,52	1.465,52
	Commune de Sambreville	2.038,24	0,00	375,94	2.414,18
	Debilde Bricolage S.A.	339,66	0,00	42,46	382,12
	Debroux	1.987,36	0,00	384,66	2.372,02
	Electros & Cuisines DEFITEC sprl	200,58	0,00	25,08	225,66
	Hubeaux Pierre	724,66	0,00	102,20	826,86
	IDEG	4,60	0,00	1,14	5,74
	I.G.E.T.C. SPRL	2.291,66	0,00	400,58	2.692,24
	I.S. NAILS Distribution	733,58	0,00	118,80	852,38
	Mestdagh S.A.	5.340,86	0,00	955,60	6.296,46
	MG Pose	2.117,76	0,00	345,90	2.463,66
	New Laboratoires Réunis	601,76	0,00	72,22	673,98
	Nikolic	738,46	0,00	116,78	855,24
	Pascal Cornille	728,98	0,00	117,66	846,64
	Pneus Z SPRL	1.760,52	0,00	276,48	2.037,00
	Proneservim	4.513,60	0,00	0,00	4.513,60
	Toufane	2.321,68	0,00	386,66	2.708,34
Total Tamines		38.156,54	0,00	6.104,66	44.261,20

Ports et zones portuaires	Concessionnaires	Redevance de concession (en €, HTVA)	Redevance sur tonnages manipulés (en €, HTVA)	Redevance sur tonnages manquants (en €, HTVA)	Total des recettes (en €, HTVA)
Auvelais	Carmeuse	662,02	0,00	0,00	662,02
	IDEG	7,18	0,00	1,80	8,98
	Paysages et Patrimoine asbl	724,50	0,00	0,00	724,50
	Saint Gobain	221,25	0,00	0,00	221,25
	Sobémo S.A.	2.627,52	1.582,45	1.251,87	5.461,84
Total Auvelais		4.242,47	1.582,45	1.253,67	7.078,59
Mornimont	Sandréa	588,66	1.482,19	166,90	2.237,75
Total Mornimont		588,66	1.482,19	166,90	2237,75
Moustier	AGC Flat Glass Europe SA	918,40	6.220,87	0,00	7.139,27
Total Moustier		918,40	6.220,87	0,00	7.139,27
Floriffoux	B.P.M.N.	689,60	739,77	1.912,78	3.342,15
	Hublet SPRL	11.652,66	0,00	2.913,18	14.565,84
	Les Silos de Floreffe s.c.r.l.	1.399,72	2.616,02	0,00	4.015,74
Total Floriffoux		13.741,98	3.355,79	4.825,96	21.923,73
Malonne	Ateliers Classic Boats	1.953,74	0,00	808,54	2.762,28
	BEP Environnement	1.673,56	0,00	306,32	1.979,88
	Degreef	1.148,78	0,00	189,58	1.338,36
	Denimat SPRL	2.471,28	0,00	479,90	2.951,18
	Hydrocar S.A.	9.015,45	0,00	2.255,01	11.270,46
	TEC.	11.822,78	0,00	2.955,70	14.778,48
	Véolia	6.013,82	0,00	1.503,46	7.517,28
	Wilmet S.A.	8.992,86	0,00	2.097,36	11.090,22
Total Malonne		43.092,27	0,00	10.595,87	53.688,14

Ports et zones portuaires	Concessionnaires	Redevance de concession (en €, HTVA)	Redevance sur tonnages manipulés (en €, HTVA)	Redevance sur tonnages manquants (en €, HTVA)	Total des recettes (en €, HTVA)
Zoning de Malonne	Gillain	14.359,20	0,00	130,80	14.490,00
Total zoning de Malonne		14.359,20	0,00	130,80	14490,00
Anhée	Carrières de Haut-le-Wastia	2.583,64	2.236,61	0,00	4.820,25
Total Anhée		2.583,64	2.236,61	0,00	4.820,25
Basbaras	Basbaras Distribution S.A.	4.530,26	0,00	745,77	5.276,03
Total Basbaras		4.530,26	0,00	745,77	5.276,03
Enhaive	Thomas et Piron	466,66	0,00	0,00	466,66
	Forem	26.599,60	0,00	0,00	26.599,60
	Ville de Namur	5.069,00	0,00	103,44	5.172,44
	Westia	22.629,46	0,00	0,00	22.629,46
Total Enhaive		54.764,72	0,00	103,44	54.868,16
Jambes	Inducom S.A.	10.348,34	0,00	869,18	11.217,52
	Interbéton S.A.	517,42	7.286,04	0,00	7.803,46
Total Jambes		10.865,76	7.286,04	869,18	19.020,98
Beez	De Graeve S.A.	5.146,20	0,00	1.280,56	6.426,76
	Geniemat SPRL	629,60	0,00	157,40	787,00
	IDEG	221,08	0,00	54,94	276,02
	Meuse & Sambre S.A.	3.770,68	0,00	452,50	4.223,18
	Sagrex S.A.	9.972,77	12.362,31	0,00	22.335,08
	Ville de Namur	4.539,91	0,00	715,13	5.255,04
Total Beez		24.280,24	12.362,31	2.660,53	39.303,08

Ports et zones portuaires	Concessionnaires	Redevance de concession (en €, HTVA)	Redevance sur tonnages manipulés (en €, HTVA)	Redevance sur tonnages manquants (en €, HTVA)	Total des recettes (en €, HTVA)
Lives	Sagrex S.A.	2.112,08	0,00	1.658,51	3.770,59
Total Lives		2.112,08	0,00	1.658,51	3.770,59
Maizeret	Carrières de Lefte S.A.	2.440,24	6.293,20	0,00	8.733,44
Total Maizeret		2.440,24	6.293,20	0,00	8.733,44
Marche-le-Dames	Dolomies de Marche-les-Dames	7.853,01	30.856,51	0,00	38.709,52
Total Marche les Dames		7.853,01	30.856,51	0,00	38.709,52
Namèche	BAV sprl	242,82	0,00	0,00	242,82
	Panistar S.A.	10.784,64	0,00	631,10	11.415,74
Total Namèche		11.027,46	0,00	631,10	11.658,56
Samson	Carmeuse S.A.	4.996,88	2.570,75	2012,03	9.579,66
Total Samson		4.996,88	2.570,75	2.012,03	9.579,66
Sclayn	Andenne Pro services	4.369,82	0,00	761,32	5.131,14
	Dolomies de Marche-les-Dames	4.406,00	0,00	3578,48	7.984,48
	Immobilière Blaton S.A.	2.323,86	0,00	784,29	3.108,15
Total Sclayn		11.099,68	0,00	5.124,09	16.223,77
	PH Bois	2.586,04	0,00	1.617,08	4.203,12
Total Vezin		2.586,04	0,00	1.617,08	4.203,12
Scaigneaux	A. L. G. S.A.	108,04	0,00	13,50	121,54
	Carmeuse S.A.	5.298,90	1.292,16	3.341,46	9.932,52
	HBB	816,62	0,00	139,56	956,18
	Gerday travaux s.a.	2.682,20	0,00	670,56	3.352,76

Ports et zones portuaires	Concessionnaires	Redevance de concession (en €, HTVA)	Redevance sur tonnages manipulés (en €, HTVA)	Redevance sur tonnages manquants (en €, HTVA)	Total des recettes (en €, HTVA)
	S.W.D.E.	377,30	0,00	94,32	471,62
	Ville d'Andenne	32.416,96	0,00	913,78	33.330,74
Total Sclaigneaux		41.700,02	1.292,16	5173,18	48.165,36
Seilles	A.I.E.G.	1.348,18	0,00	224,02	1.572,20
	A. L. G. S.A.	189,66	0,00	23,70	213,36
	Ateliers Robert S.A.	6.716,08	0,00	788,44	7.504,52
	Autocars Dupasquier	1.014,30	0,00	153,44	1.167,74
	Carma SPRL	1.333,44	0,00	246,16	1.579,60
	Cérémonie	8.694,00	0,00	0,00	8.694,00
	Chaudronneries & Tuyauteries indust	1.605,72	0,00	329,38	1.935,10
	Chéricoux S.A.	1.952,56	0,00	410,24	2.362,80
	Cuisitec	478,70	0,00	119,74	598,44
	Deltalak	544,22	0,00	136,12	680,34
	Devos	922,06	0,00	230,62	1.152,68
	D.L.M. & Partners S.A.	688,50	0,00	128,38	816,88
	DRIVIT	1.388,42	0,00	347,28	1.735,70
	Dumoulin S.A.	471,28	1.417,59	0,00	1.888,87
	First Motor sport	862,06	0,00	215,52	1.077,58
	Fonderies Lecomte	2.484,73	0,00	202,14	2.686,87
	Fournipac	2.700,38	0,00	404,86	3.105,24
	IDPAK SA	3.173,05	0,00	116,64	3.289,69
	Louis Carrosserie	287,36	0,00	35,92	323,28
	Métal Protection	11.408,44	0,00	510,18	11.918,62
	Meuse & Sambre S.A.(1)	46.179,34	0,00	2.439,66	48.619,00
	Moniquet	1.610,20	0,00	286,68	1.896,88
	Moors fondation	7.500,00	0,00	0,00	7.500,00
	Mossoux SPRL	1.856,18	0,00	388,68	2.244,86
	MS3	11.055,84	0,00	2.037,52	13.093,36
	Norland	13.825,20	2.049,44	11.521,01	27.395,65

Ports et zones portuaires	Concessionnaires	Redevance de concession (en € HTVA)	Redevance sur tonnages manipulés (en € HTVA)	Redevance sur tonnages manquants (en € HTVA)	Total des recettes (en € HTVA)
Seilles (suite)	Père Olive	19.745,58	0,00	4.216,78	23.962,36
	Pirotte V.	251,12	0,00	62,80	313,92
	Prison d'Andenne	232,76	0,00	47,42	280,18
	S.C.A.M	942,54	0,00	0,00	942,54
	SPLETINCX Christophe	7.156,05	0,00	158,98	7.315,03
	Strasud	5.683,52	0,00	123,98	5.807,50
	T.W.T. S.A.	6.511,94	0,00	1.025,09	7.537,03
	Techno Métal Industrie SPRL	3.354,57	0,00	557,93	3.912,50
	Trana S.A.	1.523,72	0,00	424,49	1.948,21
	Transport Abraham	11.464,94	0,00	2.142,61	13.607,55
	Tech Sign	8.452,64	0,00	173,48	8.626,12
Total Seilles		195.609,28	3.467,03	30.229,89	229.306,20
Andenne	Andenne Mat	2.243,00	1.406,72	0,00	3.649,72
Total Andenne		2.243,00	1.406,72	0,00	3.649,72
Totaux pour l'ensemble des zones portuaires :		493.791,83	80.412,63	73.902,66	648.107,12

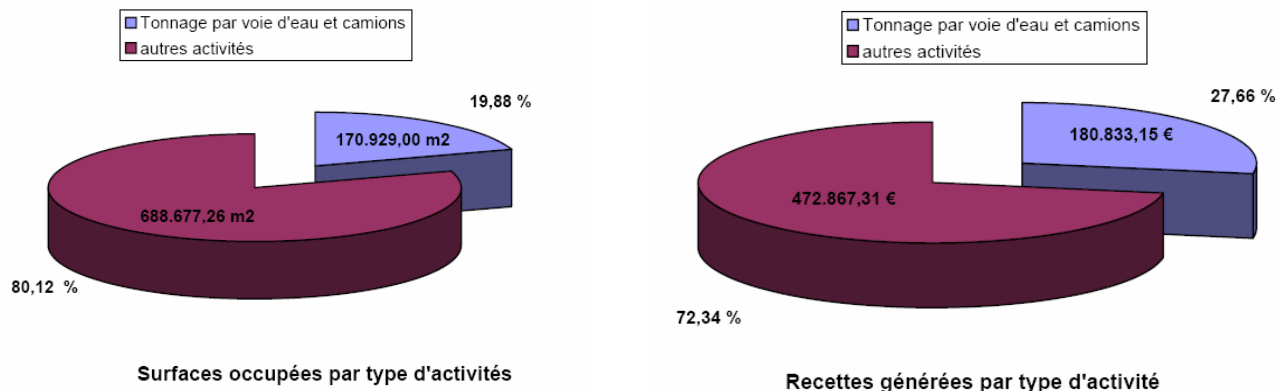
3.1.3. Ventilation des concessions par type d'activités

Le tableau ci-dessous reprend les concessionnaires qui opèrent des transbordements de marchandises par la voie d'eau ou par camions dans les zones portuaires.

Concessionnaires	Surface des concessions (m2)	Redevance de concession (en €, HTVA)	Redevance sur tonnages manipulés (en €, HTVA)	Redevance sur tonnages manquants (en €, HTVA)	Total des recettes (en €, HTVA)
Dolomies de Marche-les-Dames	31.828,00	16.213,80	30.856,51	5.217,03	52.287,34
Sagrex S.A.	25.871,00	12.084,85	12.362,31	1.658,51	26.105,67
Les Silos de Floreffe s.c.r.l.	4.151,00	1.399,72	2.616,02	0,00	4.015,74
Interbéton S.A.	908,00	517,42	7.286,04	0,00	7.803,46
AGC Flat Glass Europe SA	1.598,00	918,40	6.220,87	0,00	7.139,27
Carrières de Leffe S.A.	4.246,00	2.440,24	6.293,20	0,00	8.733,44
Norland	52.576,00	13.825,20	2.049,44	11.521,01	27.395,65
Saint Gobain	770,00	221,25	0,00	0,00	221,25
Sobémo S.A.	6.427,00	2.627,52	1.582,45	1.251,87	5.461,84
S.C.A.M	1.640,00	942,54	0,00	0,00	942,54
Dumoulin S.A.	820,00	471,28	1.417,59	0,00	1.888,87
Carmeuse S.A.	20.637,00	10.295,78	3.862,91	5.353,49	19.512,18
Sandréa	1.025,00	588,66	1.482,19	166,90	2.237,75
B.P.M.N.	1.200,00	689,60	739,77	1.912,78	3.342,15
Carrières de Haut-le-Wastia	5.166,00	2.583,64	2.236,61	0,00	4.820,25
Basbaras Distribution S.A.	7.950,00	4.530,26	0,00	745,77	5.276,03
Andenne Mat	4.116,00	2.243,00	1.406,72	0,00	3.649,72
Totaux :	170.929,00	72.593,16	80.412,63	27.827,36	180.833,15

Comme le montrent les graphiques ci-joints, l'activité transport représente 29,59 % en terme de recettes générées et 20,42 % des superficies de concessions accordées.

La part modeste du transport dans les concessions accordées et dans les recettes générées devrait évoluer prochainement avec les nouveaux projets en gestation (voir chapitre 1 –les défis du Port)



3.1.4. Statistiques de transport de marchandises

Les 2 tableaux ci-contre fournissent la nature et le tonnage des marchandises transportées respectivement par bateaux et par camions, en distinguant la part des volumes chargés et déchargés dans les zones portuaires.

Le tonnage total transporté (bateaux + camions) représente **4.151.513 T**

Dont :

- exportation : **3.460.802 T**
- importation : **690.711 T**

Les exportations représentent **83,36 %** du total du volume transporté.

En ce qui concerne les tonnages par bateaux, les volumes manipulés dans les zones portuaires représentent :

- en exportation : 86,53 % des tonnages manipulés
- en importation : 13,47 % des tonnages manipulés

Nature des marchandises transportées

- **les exportations** sont constituées majoritairement de produits de carrières (92,72 %), et dans une très faible proportion, de produits agricoles (5,17 %) et de matériaux de construction (2,12 %)
- **les importations** sont constituées par ordre d'importance de sable de verrerie (44,53 %), et dans une moindre mesure, de produits agricoles (20,20 %), de fuel (19,39 %), de matériaux de construction (15,88 %)

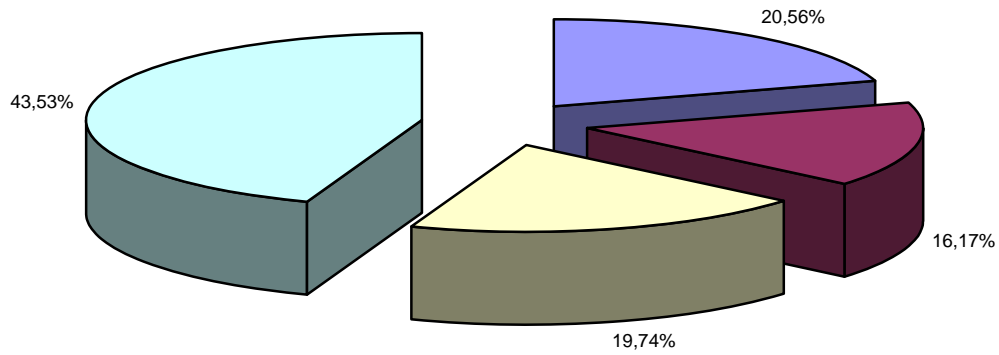
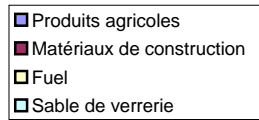
Ces données sont représentées dans les graphiques en page suivante

Tableau 1 : transport par voie d'eau

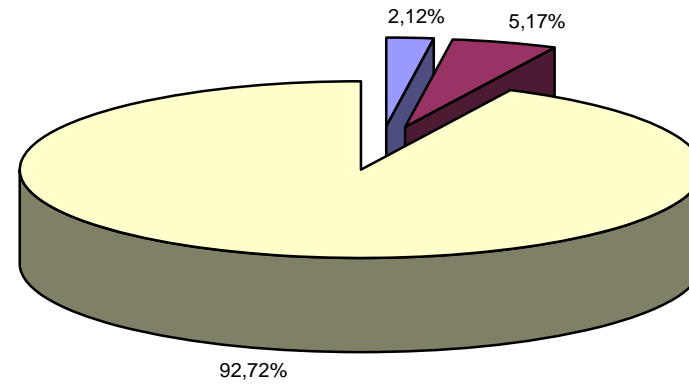
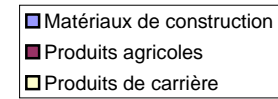
Chargeur	Marchandises	Tonnages bateaux (T)			Montants facturés
		Chargement	Déchargement	Total	
DOLOMIES DE MARCHE-LES-DAMES S.A.	Produits de carrière	1.707.846,00 T	0,00 T	1.707.846,00 T	26.607,60 €
SAGREX	Produits de carrière	730.072,00 T	0,00 T	730.072,00 T	11.941,03 €
AGC Flat Glass Europe SA	Fuel	0,00 T	106.332,00 T	106.332,00 T	1.839,30 €
AGC Flat Glass Europe SA	Sable	0,00 T	232.365,00	232.365,00 T	4.019,38 €
AGC Flat Glass Europe SA	Dolomies	0,00 T	20.939,00	20.939,00 T	362,20 €
CARRIERES DE LEFFE S.A.	Produits de carrière	349.925,00 T	0,00 T	349.925,00 T	6.336,78 €
SAGREX	Produits de carrière	312.762,00 T	0,00 T	312.762,00 T	4.256,26 €
LES SILOS DE FLOREFFE s.c.r.l.	Produits agricoles	150.834,00 T	0,00 T	150.834,00 T	3.002,85 €
CARRIERES DE HAUT-LE-WASTIA S.A.	Produits de carrière	87.035,00 T	0,00 T	87.035,00 T	2.264,40 €
DUMOULIN S.A	Produits agricoles	9.995,00 T	76.433,00 T	86.428,00 T	1.973,24 €
SANDREA sprl	Matériaux de construction	50.896,00 T	2.180,00 T	53.076,00 T	1.442,94 €
S.C.A.M. S.C.	Produits agricoles	17.984,00 T	30.304,00 T	48.288,00 T	1.879,72 €
ANDENNE-MAT s.a.	Matériaux de construction	22.309,00 T	12.737,00 T	35.046,00 T	1.889,09 €
INTERBETON S.A.	Matériaux de construction	0,00 T	28.463,00 T	28.463,00 T	1.200,42 €
CARMEUSE S.A.	Produits de carrière	21.144,00 T	0,00 T	21.144,00 T	1.139,72 €
B.P.M.N.	Matériaux de construction	0,00 T	13.724,00 T	13.724,00 T	739,77 €
SAINT-GOBAIN GLASS BENELUX SA	Sable	0,00 T	2.104,00 T	2.104,00 T	637,34 €
BASBARAS DISTRIBUTION S.A.	Matériaux de construction	0,00 T	5.571,00 T	5.571,00 T	113,41 €
NORLAND S.A.	Tourbe	0,00 T	4.035,00 T	4.035,00 T	217,50 €
SOBEMO S.A.	Matériaux de construction	0,00 T	3.490,00 T	3.490,00 T	190,62 €
		3.460.802,00 T	538.677,00 T	3.999.479,00 T	72.053,57 €

Tableau 2 : transport par camion

Chargeur	Marchandises	Tonnages bateaux (T)			Montants facturés
		Chargement	Déchargement	Total	
Interbéton	Sable	0,00 T	99.648,00 T	99.648,00 T	6.817,00 €
Norland	Tourbe, engrais	0,00 T	27.789,00 T	27.789,00 T	1.997,21 €
Sobemo	Sable	0,00 T	23.035,00 T	23.035,00 T	1.575,85 €
Basbaras distribution S.A.	Matériaux de construction	0,00 T	1.562,00 T	1.562,00 T	106,86 €
		0,00 T	152.034,00 T	152.034,00 T	10.496,92 €



Ventilation des Marchandises déchargées



Ventilation des marchandises chargées

3.1.5. Evolution des tonnages manipulés par la voie d'eau

Au cours des 5 dernières années, le trafic fluvial de marchandises a connu une croissance continue, passant de 3.599.260 T en 2005 à 4.955.910 T en 2008, soit une progression de 37,69 % ou 9,42 % .

Les effets de la crise économique et financière actuelle se sont traduits en 2009 par une baisse non négligeable du trafic : -19,3 %

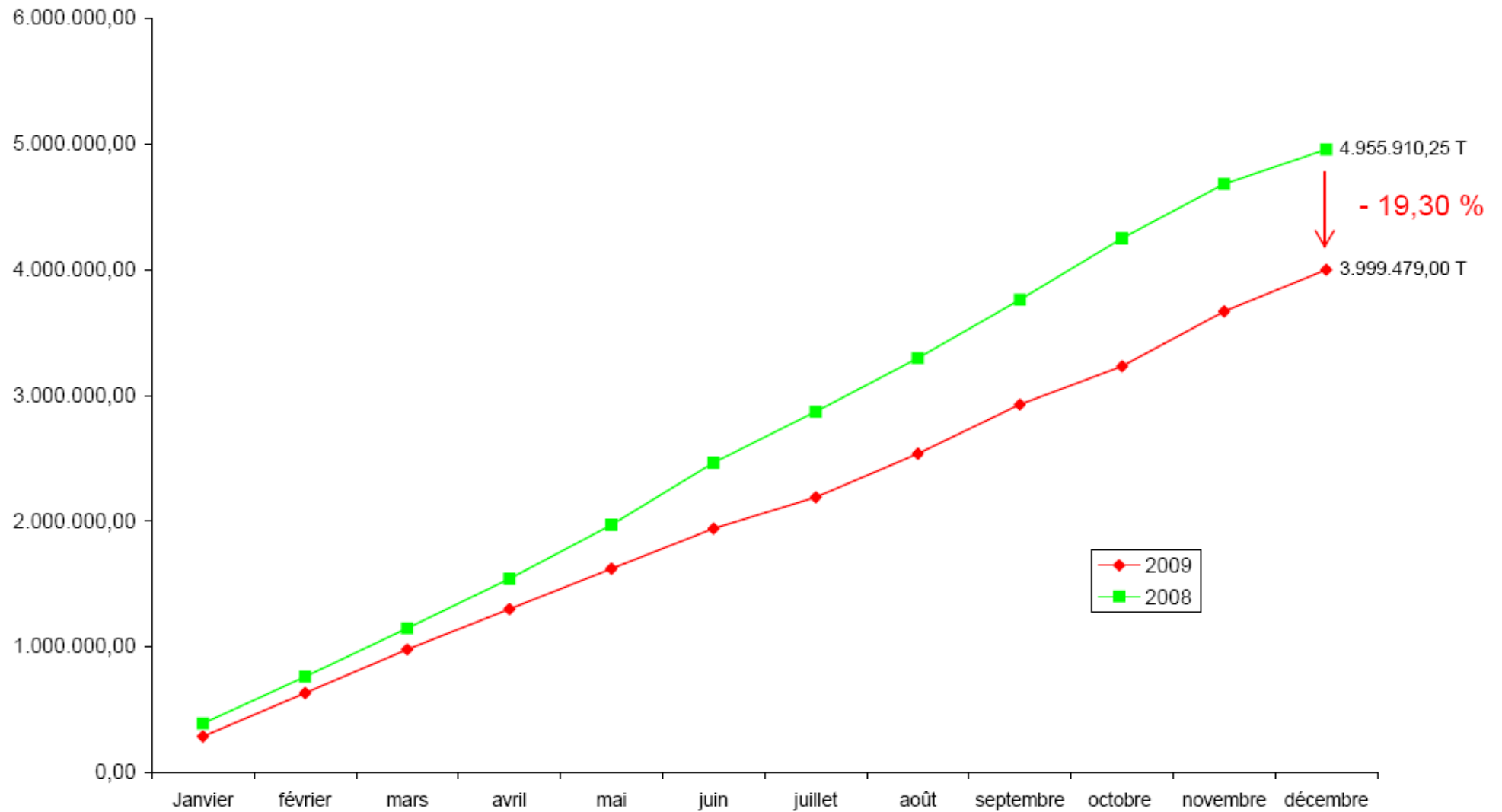
Le graphique en page suivante traduit cette évolution.

Les indicateurs économiques depuis le début de l'année 2010 semblent montrer une début de reprise de l'activité économique, qui laisse augurer une tendance à la hausse du trafic fluvial.

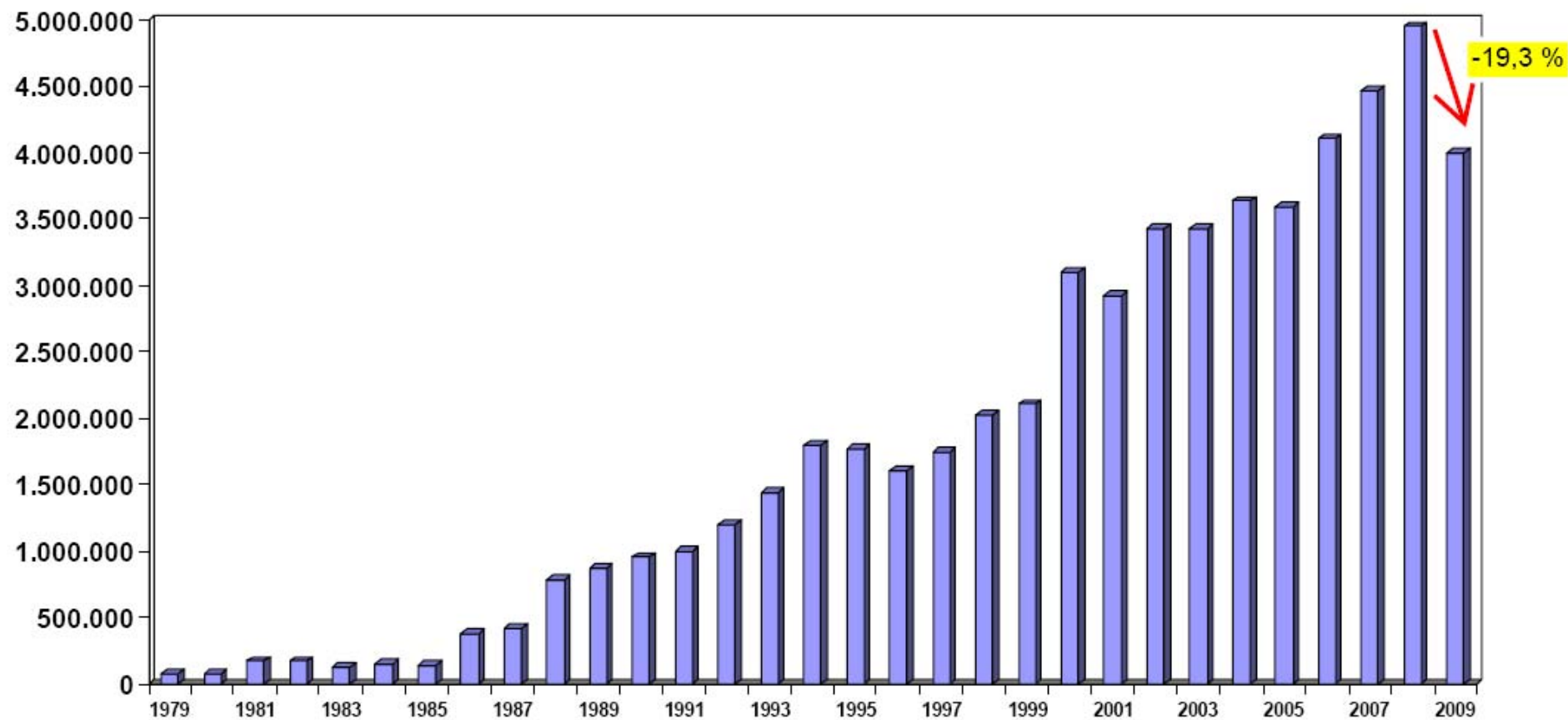
Le tableau ci-dessous donne l'évolution des tonnages manipulés par la voie d'eau au cours des 5 dernières années.

Concessionnaires	2005	2006	2007	2008	2009	Différence 2009 / 2008
Dolomies de Marche-les-Dames	1.546.957 T	1.858.216 T	1.921.872 T	2.098.413 T	2.020.608 T	-77.805
Sagrex	796.956 T	935.160 T	1.064.651 T	1.082.607 T	730.072 T	-352.535
Glaverbel	437.123 T	514.459 T	521.532 T	512.588 T	359.636 T	-152.952
Carmeuse	99.151 T	40.282 T	87.763 T	103.629 T	21.144 T	-82.485
Carrières de Leffe	346.095 T	466.769 T	497.145 T	448.225 T	349.925 T	-98.300
Les Silos de Floreffe	121.088 T	107.923 T	121.991 T	114.474 T	150.834 T	36.360
Degraeve	0 T	0 T	0 T	0 T	0 T	0
S.C.A.M.	136.940 T	74.496 T	76.384 T	84.889 T	48.288 T	-36.601
Interagri	70.679 T	73.425 T	90.725 T	115.118 T	86.428 T	-28.690
Interbéton	27.073 T	25.866 T	30.154 T	41.908 T	28.463 T	-13.445
Dolomies de Merlemont	0 T	0 T	37.126 T	138.549 T	0 T	-138.549
Collot	0 T	0 T	0 T	0 T	0 T	0
Andenne Mat	9.857 T	11.439 T	14.133 T	22.967 T	35.046 T	12.079
Sandréa	0 T	0 T	0 T	10.099 T	53.076 T	42.977
Chantiers Houillers de la Meuse	3.380 T	0 T	0 T	0 T	0 T	0
Gerday	0 T	0 T	0 T	0 T	0 T	0
Basbaras	3.961 T	0 T	0 T	0 T	5.571 T	5.571
Norland	0 T	0 T	0 T	3.055 T	4.035 T	980
BPMN	0 T	0 T	0 T	8.897 T	13.724 T	4.827
Carrière de Haut le Wastia	0 T	0 T	0 T	168.028 T	87.035 T	-80.993
Saint Gobain	0 T	0 T	0 T	0 T	2.104 T	2.104
Sobemo	0 T	0 T	6.986 T	2.465 T	3.490 T	1.025
Totaux :	3.599.260 T	4.108.035 T	4.470.462 T	4.955.910 T	3.999.479 T	-956.431

Tonnages cumulés : comparaison 2009/2008
Situation au 01/10/2009



Le graphique ci-dessous donne l'évolution du tonnage manipulé par bateaux depuis la création du Port Autonome de Namur



3.1.6. Impact économique des activités portuaires

Le PAN a réalisé une enquête auprès de ses concessionnaires afin d'évaluer le poids socio-économique des activités portuaires.

Les données collectées permettent d'obtenir une première approche des emplois directs générés par l'activité dans les différentes zones portuaires.

Le tableau synthétique ci-contre fournit les données par zones portuaires. Les données complètes par concessionnaires sont fournies en annexe 2. Ces données sont toutefois incomplètes à ce stade et vont être complétées prochainement.

L'examen des chiffres fait apparaître 2 zones portuaires prédominantes : Tamines : 333 emplois, et Seilles : 272 emplois. Il s'agit pour l'essentiel des emplois dans des entreprises de type PME.

Les activités de transbordement génèrent quant à elles peu d'emplois.

Par contre, les futures implantations, telles que le centre de déchets à Floriffoux sont de nature à générer davantage d'emplois résultant des activités connexes au transbordement à la voie d'eau.

Une analyse plus approfondie des retombées économiques des activités du Port Autonome de Namur est prévue pour l'année prochaine, avec le concours des services de la Banque Nationale de Belgique.

Zones portuaires	Emplois directs
Zone portuaire de Tamines	333
Zone portuaire d'Auvelais	7
Zone portuaire de Mornimont	1
Port de Moustier	1
Zone portuaire de Floriffoux	22
Zone portuaire de Malonne	33
Zoning de Malonne	1
Port d'Anhée	1
Zone portuaire de Basbaras	1
Zone portuaire d'Enhaive	6
Zone portuaire de Jambes	30
Zone portuaire de Beez	13
Port de Lives	0
Port de Maizeret	0
Port de Marche-les-Dames	0
Zone portuaire de Namèche	22
Port de Samson	0
Zone portuaire de Sclayn	42
Port de Vezin	0
Zone portuaire de Sclaigieux	30
Zone portuaire de Seilles	272
Port d'Andenne	3
Total :	818

3.1.7. Les ports publics

Les ports publics sont ceux qui ne se prêtent pas à l'octroi de concession de longue durée ou qui ne sont pas situés en zone industrielle au plan de secteur. Ils sont réservés au chargement ponctuel de produits destinés à être transportés par la voie d'eau.

Au 31 décembre 2009, les ports publics suivant relèvent de la gestion du Port Autonome de Namur.

Port de Floreffe.

Localisation : Commune de Floreffe, rive droite de la Sambre.

Accès : par voirie communale à partie de la N90

Superficie : 1.275 m². - Longueur de quai : 100 m.



Port d'Hiver.

Localisation : Ville de Namur, rive droite de la Sambre.

Accès : par voirie communale à partie de la N90

Superficie : 1.440 m². - Longueur de quai : 100 m.



Port de Froideveaux.

Localisation : Ville de Dinant, rive droite de la Meuse.

Accès : Situé le long de la R.N. 95.

Superficie : 700 m². - Longueur de quai : 70 m.



Port de Jambes (Velaine).

Localisation : Ville de Namur, rive droite de la Meuse.

Accès : Par voirie communale à partir de la R.N. 947.

Superficie : 1.204 m². - Longueur de quai : 100 m.



3.2. Tourisme fluvial

Au cours de l'année 2009, le PAN a poursuivi la gestion de l'activité tourisme fluvial, laquelle comporte 2 volets : les ports de plaisance, et le restaurant de la plage d'Amée.

3.2.1. Ports de plaisance

Cette activité initiée en 2003 acquiert à présent son rythme de croisière. Depuis 2006, la gestion des ports de plaisance de Jambes et d'Amée est confiée à Mr Delaby selon les modalités suivantes :

- le gestionnaire assume les frais de gestion (coût du personnel de gestion et du personnel, entretien ordinaire des infrastructures, entretien ordinaire des infrastructures, assurances couvrant sa responsabilité, frais du personnel saisonnier, frais de bureau...) et encaisse les recettes (taxes d'accostage, vente de carburant, vente de boissons, valorisation de services offerts aux plaisanciers)
- Au terme de cette période, le contrat peut être renouvelé pour un terme de 5 ans prenant cours au 1er mars 2009 et se terminant au 31 octobre 2013.
- A l'expiration de ce terme, la convention peut être renouvelée pour un nouveau terme de 5 ans prenant cours au 1er mars 2014 et se terminant au 31 octobre 2018.
- A chacune des échéances (31 octobre 2008, 31 octobre 2013, et 31 octobre 2018), la convention de concession de service est résiliable de plein droit et sans mise en demeure du concessionnaire.
- Pour la première période (2006 – 2008), le montant de 89.250 € alloué à Mr Delaby est fixe. Pour les deux autres périodes d'une durée de 5 ans , soit (2009 -2013) et (2014 – 2018), il sera procédé à l'évaluation des recettes et dépenses à mi-parcours, respectivement fin 2011 et fin 2016, afin d'adapter (en plus ou en moins) le montant de la redevance annuelle pour le restant de la période restant à couvrir.

La mission confiée à Mr Delaby consiste principalement à accueillir les plaisanciers et à percevoir les taxes dues pour l'accostage des bateaux, à assurer la promotion et l'animation du port de plaisance suivant un programme agréé par le Port Autonome.

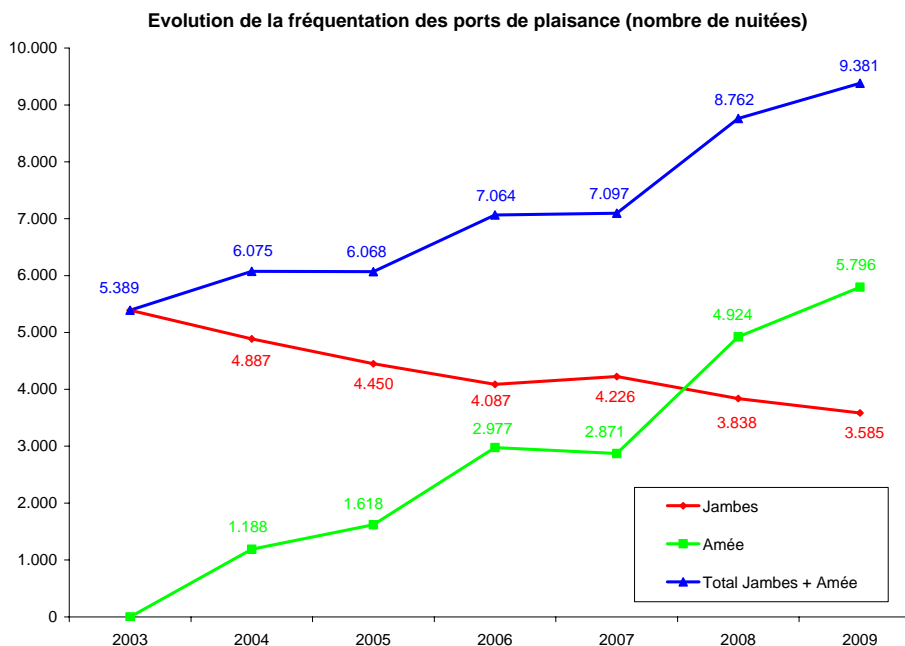
Point de vue touristique

On peut constater une augmentation globale de la fréquentation des plaisanciers au cours de la période 2006 – 2009, passant de 7.064 à 9.381 nuitées. Cette augmentation est due essentiellement au développement de l'activité au port d'Amée, la fréquentation au port de Jambes restant relativement stable, voire en diminution.

Les facteurs expliquant la progression du port d'Amée sont :

- l'attrait du port pour les bateaux utilisant la piste de vitesse de Wépion ;
- l'aménagement de pontons en vue de l'accostage de grands bateaux (16 à 28 m) ;
- la présence de résidents sur le site permettant un accueil plus personnalisé ;
- le placement de portiques d'accès aux pontons conférant un sentiment de sécurité et

favorisant les stationnements de longue durée de grands bateaux.



Parmi les services proposés

- vente de boissons à l'intérieur et sur la terrasse de la capitainerie flottante à Jambes ;
- équipement d'une buanderie avec lave-linge et sèche-linge
- vente de carburant aux plaisanciers ;
- location de barques à moteur destinées aux promeneurs, aux familles, et aux pêcheurs ;
- location de « catamosan »

Les animations :

Ces animations ont consisté principalement dans l'organisation de soirées culturelles : « les jeudis de la capitainerie » : concerts, expositions à thème.

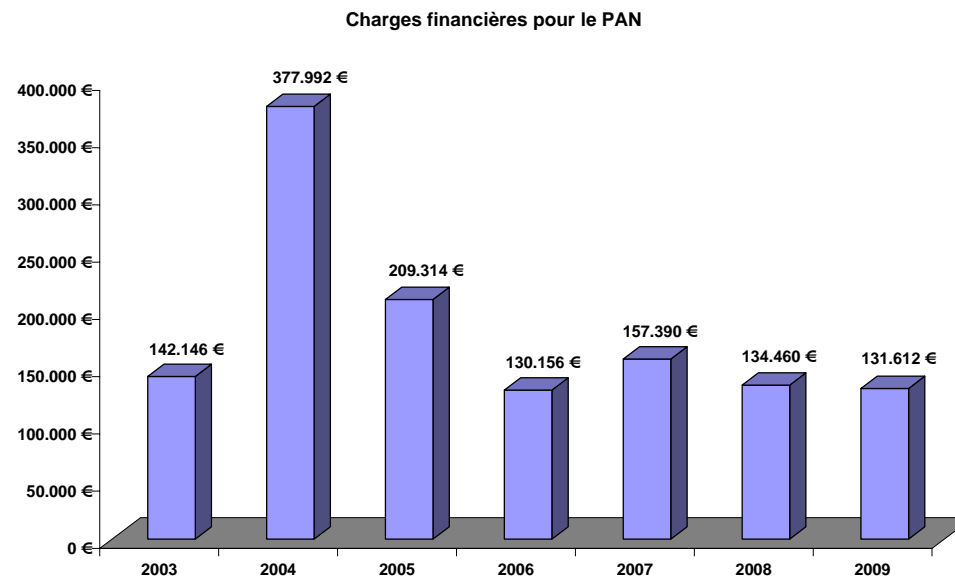
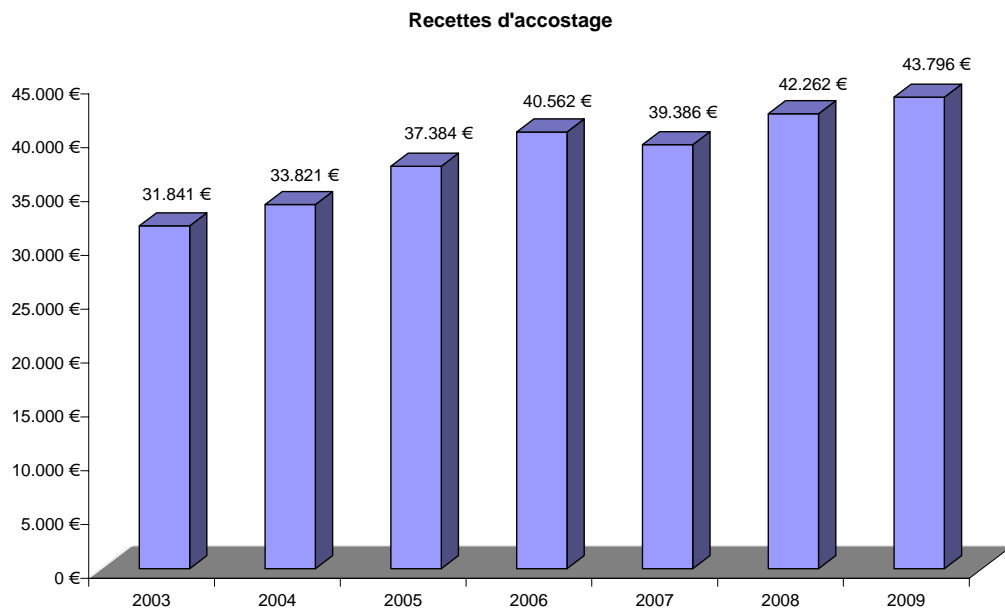
Diverses émissions radio et TV ont eu pour cadre les ports de plaisance de Jambes et d'Amée : Vivacité, Bel RTL, Télé tourisme.

Point de vue financier

Recettes

Les recettes sont en augmentation : 43.796 € en 2009 contre 42.311 € en 2008. La baisse des recettes au Port de plaisance de Jambes est plus que compensée par l'augmentation au port d'Amée.

Le diagramme ci-dessous montre l'évolution de la charge financière pour le PAN. On peut constater que cette charge financière tend à se stabiliser depuis 2006 à une valeur de 130.000 €/an



Dépenses

Les dépenses à charge du PAN pour la saison 2009 s'élèvent à 131.612,00 € (TVAC), ventilées comme suit :

Contrat de service	105 776,00 €
Assurance incendie	1 327,00 €
Maintenance des équipements	2 710,00 €
Déplacements des pontons	12 469,00 €
Redevances domaniales	9 330,00 €
Total :	131 612,00 €

3.2.2. Restaurant de la plage d'Amée

La société « Un Point c'est tout » a poursuivi en 2009 la gestion du restaurant de la plage d'Amée à la satisfaction du PAN.

À la fin de l'année 2007, la société « Un Point c'est tout » a proposé au PAN de réaliser à sa charge un investissement en vue d'aménager en sous-sol un nouvel espace pour offrir une restauration à prix démocratique. L'investissement est évalué à 300.000 €

De plus le restaurateur doit réaliser une modernisation du mobilier et des équipements de cuisine afin de les mettre en conformité avec les normes les plus récentes en matière d'hygiène. Le coût de ces travaux est évalué à 200.000 €, également à charge de « Un Point c'est Tout »

Pour réaliser ces investissements, le restaurateur doit contracter un emprunt d'une durée de 15 ans, pour lequel la banque demande, à titre de garantie, que l'échéance de la convention de services pour l'exploitation du restaurant soit au moins égale à celle de l'emprunt. « Un Point c'est tout » sollicite donc la prolongation de la durée de sa convention de service.

Le PAN après négociation avec le restaurateur, a soumis le 19 décembre 2007 à l'accord du Conseil d'Administration du PAN un projet d'avenant prévoyant :

- une prolongation du délai de la concession de service, conditionné à la réalisation effective des investissements
- une adaptation à la hausse de la redevance fixe mensuelle, pour tenir compte des surfaces supplémentaires mises à disposition du restaurant
- une augmentation de la redevance variable liée au chiffre d'affaire.

Toutefois, ultérieurement, l'examen technique du projet d'extension en sous-sol a conduit à le remanier du fait du caractère inondable du site.

Ceci nécessite de réaliser l'extension au même niveau que celui du restaurant, soit un surcoût estimé à 200.000 €. De ce fait le contenu du projet d'avenant a dû être revu.

Par ailleurs, en raison de l'évolution de la situation économique et de la crise financière, la société « Un Point c'est tout » a décidé de postposer cet investissement.

Bilan financier

En 2009, le PAN a enregistré des recettes de 42.709,74 € et des dépenses de 6.158,06 €, dont la ventilation est donnée dans les tableaux ci-après.

Recettes

Loyer appartement	8 266,39 €
Redevances fixes	24 740,20 €
Redevances variables	9 701,15 €
Total :	42 709,74 €

Dépenses

Entretien bâtiment	2 533,84 €
Assurance incendie	3 624,22 €
Total :	6 158,06 €

3.3. Les questions environnementales

Les questions environnementales prennent une part croissante dans les activités gérées par le PAN.

- la réhabilitation de sites d'activités économiques désaffectés, pose contamination du sol et des eaux souterraines,...) ;
- Les activités sur les zones portuaires peuvent, selon les cas, être source de nuisances pour les populations riveraines, telles que le bruit des poids lourds, les poussières, les rejets de polluants ... ;
- L'intégration paysagère des zones portuaires, notamment des quais de chargement dans des sites protégés (vallée de la Haute Meuse);
- L'entretien et la maintenance de terrains par la gestion des déchets illicites clandestins ;
- Les rejets de polluants dans l'atmosphère et dans l'eau liés aux activités qui se déroulent sur les aires gérées par le PAN ;
- La nécessité de maîtriser les consommations énergétiques des bâtiments.

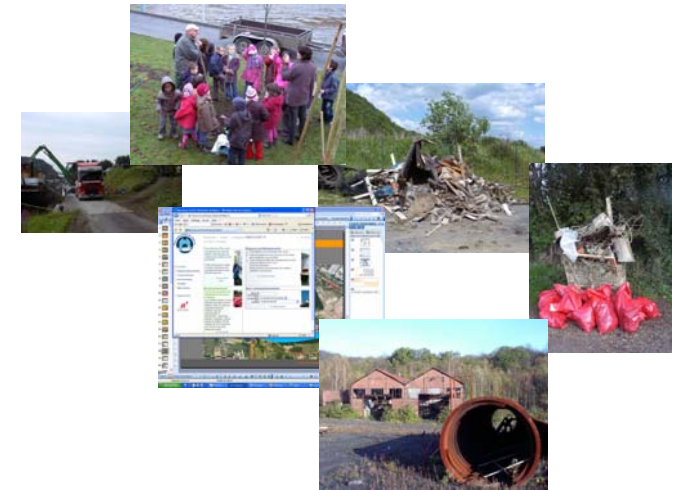
Tant les nouveaux projets (plates-formes multimodales, implantation de nouvelles activités) que la gestion courante des terrains et l'entretien des bâtiments nécessitent la prise en compte des préoccupations énoncées ci-dessus.

Ces raisons justifient la prolongation du contrat de Madame Ann-Françoise Wiame, éco-conseillère pour assister le PAN dans ce domaine. Depuis le 01 mai 2009 Madame Wiame est engagée directement par le PAN dans le cadre d'un contrat à durée indéterminée et bénéficie d'une aide régionale de 2 points APE (Aide à la Promotion de l'Emploi)

Ainsi, outre les missions qui peuvent être qualifiées de courantes, les missions suivantes ont été menées au cours de l'année 2009 :

- o Mise sur pied du projet « Cap Energie » visant à l'utilisation rationnelle de l'énergie au sein des bâtiments des entreprises concessionnaires. Démarche volontaire.
- o Aménagement paysager de la zone de Seilles dans une optique de développement durable et de diversité biologique. Plantation d'essences indigènes feuillues de stratification différentes, implantation d'essences fruitières ancienne, création de prairies fleuries, intégration des clôtures par ajouts de grimpants (lierre...).
- o Projet de signalétique de la zone d'Andenne (annonces des entreprises, gestion des demi-tours des poids lourds...)
- o Entretien de parcelles diverses
- o Abattage, élagage et replantation de ligneux devenus dangereux.

- o Participation aux projets du Contrat de Rivière Haute Meuse, comité du Samson
- o Projet d'aménagement intégré de la zone de Saint-Gobain
- o Projet d'intégration urbanistique à destination des concessionnaires
- o Intégration d'articles liés à l'environnement sur le site web du PAN



4. Bilan financier

Le bilan financier est reflété par les tableaux repris à l'annexe 3

4.1. Compte de résultat

Parmi les postes principaux, il convient d'épingler :

4.1.1. Les produits d'exploitation : 716.659,58 €

Ce poste se décompose en :

4.1.1.1. Chiffre d'affaires : 710.654,88 €

	Au 31 / 12 / 2009	Au 31 / 12 / 2008	Différence
Redevances de concessions	498.871,62 €	425.424,07 €	73.447,55 €
Redevances sur tonnages	81.005,20 €	88.957,91 €	-7.952,71 €
Redevances sur tonnages manquants	75.541,21 €	40.709,59 €	34.831,62 €
Redevances pour autorisations précaires et locatives	22.786,67 €	19.684,52 €	3.102,15 €
Intérêts de retard clients	2.482,12 €	1.774,68 €	707,44 €
Récupération de frais exposés pour tiers	270,30 €	-1.555,06 €	1.825,36 €
Redevances sur activité du restaurant plage d'Amée	28.463,92 €	22.689,76 €	5.774,16 €
Redevance pour location d'emplacements des ports de plaisance	1.138,80 €	678,30 €	460,50 €
Redevance pour location d'emplacements des ports de plaisance	95,04 €	0,00 €	95,04 €
Total :	710.654,88 €	598.363,77 €	112.291,11 €

La lecture de ce tableau fait apparaître une augmentation du chiffre d'affaires : +112.291,11 € par rapport à l'année 2008. Cette augmentation est due principalement à :

- L'augmentation des redevances de concessions (+73.447,55 €)
- L'augmentation de tonnages manquants (+34.831,62 €)
- L'augmentation des redevances sur activité du restaurant d'Amée (+5.774,16 €)
- La diminution des récupération de frais exposés pour tiers (-2.530,99 €)

Il convient de noter les éléments suivants :

- L'augmentation des recettes de concessions sont essentiellement dues à l'augmentation de l'indice des prix à la production industrielle : +9,8 % par rapport à 2008.
- La diminution des tonnages manipulés par la voie d'eau (--956.431 T par rapport à 2008) se traduit par une diminution des redevances sur tonnages (-7.952,71 €) et à une augmentation des redevances sur tonnages manquants (+34.831,62 €).

4.1.1.2. Autres produits d'exploitation

	Au 31 / 12 / 2009	Au 31 / 12 / 2008	Différence
Récupération frais de cahier de charges	1 111,02 €	0,00 €	1 111,02 €
Récupération de frais	1 368,79 €	383,25 €	985,54 €
Indemnités judiciaires obtenues	505,30 €	1 410,02 €	-904,72 €
Subvention APE	3 019,59 €	0,00 €	3 019,59 €
Total :	6 004,70 €	1 793,27 €	4 211,43 €

Le poste récupération de frais comporte le remboursement par les concessionnaires des frais d'enregistrements de leur contrat ;

Le poste d'indemnités judiciaires concerne la récupération de créances dans le cadre de faillite d'anciens concessionnaires, ainsi que des frais de réparation aux installations du PAN suite à un accident d'un tiers.

4.1.2. Le coût des produits d'exploitation : 894.525,61 €

4.1.2.1 Approvisionnements et fournitures : 478,35 €

	Au 31 / 12 / 2009	Au 31 / 12 / 2008	Différence
Fournitures de bureau	1 332,94 €	2 852,48 €	-1 519,54 €
Fournitures diverses	127,25 €	253,67 €	-126,42 €
Frais exposés pour tiers à récupérer	154,51 €	2 408,66 €	-2 254,15 €
Gaz, électricité	-1 996,97 €	5 531,31 €	-7 528,28 €
Eau	860,62 €	1 610,98 €	-750,36 €
Chauffage	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total :	478,35	12 657,10	-12 178,75

La diminution du poste Gaz, électricité résulte du trop facturé par Electrabel pour consommation d'électricité dans la zone portuaire de Tamines. Cette sur-facturation a été régularisée par une note de crédit.

4.1.2.2. Services et biens divers : 354.309,77 €

	Au 31 / 12 / 2009	Au 31 / 12 / 2008	Différence
Gestion des ports de plaisance	114.959,67 €	118.060,25 €	-3.100,58 €
Rémunération administrateurs et commissaires	61.353,52 €	50.299,86 €	11.053,66 €
Mission écoconseil et personnel intérimaire	31.987,40 €	43.499,10 €	-11.511,70 €
Entretien des zones portuaires	41.095,02 €	7.052,13 €	34.042,89 €
Téléphone, internet	4.496,89 €	7.669,02 €	-3.172,13 €
Frais de bureau	3.314,60 €	2.858,20 €	456,40 €
Honoraires d'avocats	11.924,35 €	7.035,21 €	4.889,14 €
Assurances incendie des bâtiments dans les zones portuaires	14.083,80 €	13.944,77 €	139,03 €
Assurances incendie du bâtiment de la plage d'Amée	3.624,22 €	3.474,21 €	150,01 €
Assurances RC administrateurs et personnel de gestion	2.651,60 €	0,00 €	2.651,60 €

Ce poste représente ce que l'on appelle communément les « frais généraux ». On constate une augmentation globale de 44.006,55 €

Parmi les postes en diminution on peut noter :

- la mission écoconseil (-11.511,70 €). Ceci résulte de la fin du contrat Eco-conseil au 30/04/2009, suite à l'engagement de Mme Wiame par le PAN
- Les honoraires d'architectes (-8.091,00 €).
- Les frais de représentations et de missions (-4.159,16 €).
- L'entretien du bâtiment de la plage d'Amée (-3.675,81 €)
- Téléphone, internet (-3.172,13 €). Ceci résulte du nouveau contrat de téléphonie dont les frais de

Entretien bâtiment de la plage d'Amée	4.064,85 €	7.740,66 €	-3.675,81 €
Entretien des bâtiments dans les zones portuaires	9.430,28 €	1.417,41 €	8.012,87 €
Cotisations INASTI	10.381,66 €	8.759,80 €	1.621,86 €
Honoraires d'architectes	1.995,00 €	10.086,00 €	-8.091,00 €
Publicité, action de promotion	10.801,06 €	750,00 €	10.051,06 €
Entretien des locaux du matériel de bureau	2.321,11 €	4.322,40 €	-2.001,29 €
Honoraires de réviseur	5.000,00 €	5.160,00 €	-160,00 €
Frais de représentation et missions	10.248,61 €	14.407,77 €	-4.159,16 €
Charges locatives (nettoyage, maintenance ascenseur)	4.199,71 €	2.170,14 €	2.029,57 €
Frais de fonctionnement du Conseil et du service de gestion	6.376,42 €	1.596,29 €	4.780,13 €
Total :	354.309,77 €	310.303,22 €	44.006,55 €

maintenances sont réduits par rapport au contrat précédent.

Parmi les postes en augmentation on peut noter :

- L'entretien des zones portuaires (+34.042 €) résultant d'opérations de dragage au port d'Amée et de réparations diverses dans les zones portuaires
- Rémunération administrateurs et commissaires (+11.053,66 €) résultant d'une participation accrue des administrateurs aux conseils d'administration
- Publicité, actions de promotion (+10.051,06 €) : conférence de presse de Mr B. Anselme, action de soutien à des réalisations namuroises (Transandine à vélo, festival du court métrage)
- l'entretien des bâtiment dans les zones portuaires (+8.012,87 €)

4.1.2.3. Rémunérations, charges sociales : 91.672,93 €

	Au 31 / 12 / 2009	Au 31 / 12 / 2008	Différence
Rémunérations employé (écoconseillère)	11.618,55 €	0,00 €	11.618,55 €
Cotisation ONSS patronale (écoconseillère)	3.303,52 €	0,00 €	3.303,52 €
Déplacement domicile - lieu de travail	204,00 €	0,00 €	204,00 €
Chèques-repas écoconseillère	403,37 €	0,00 €	403,37 €
Assurance-loi (écoconseillère)	151,16 €	0,00 €	151,16 €
Dotation provision pécule de vacances	2.024,32 €	0,00 €	2.024,32 €
Rémunérations du personnel de gestion	72.107,58 €	58.317,33 €	13.790,25 €
Frais de déplacement du personnel	1.860,43 €	470,31 €	1.390,12 €
Total :	91.672,93 €	58.787,64 €	32.885,29 €

L'augmentation de ce poste résulte :

- de l'engagement de l'écoconseillère par le PAN : rémunérations + cotisations ONSS + chèques-repas + assurance maladie
- de l'engagement de 3 ingénieurs pour les besoins du service de gestion

4.1.2.4. Amortissements et réduction de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles ou corporelles : 441.232,17 €

	Au 31 / 12 / 2009	Au 31 / 12 / 2008	Différence
Amortissements sur acquisition de terrains et immeubles	49.240,38 €	49.921,33 €	-680,95 €
Amortissements sur travaux aménagement zones portuaires	304.979,88 €	247.939,55 €	57.040,33 €
Amortissements sur infrastructures ports de plaisance	71.535,73 €	94.703,86 €	-23.168,13 €
Amortissements sur mobilier, matériel de bureau, matériel informatique	15.476,18 €	11.745,45 €	3.730,73 €
Total :	441.232,17 €	404.310,19 €	36.921,98 €

Ce poste représente la valeur des amortissements au cours de l'année 2009 sur les investissements réalisés en 2009 et au cours des années antérieures.

4.1.2.5. Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution, et sur créances résultant de la mission statutaire : -55.113,10 €

	Au 31 / 12 / 2009	Au 31 / 12 / 2008	Différence
Réductions de valeurs actées sur les créances douteuses	4 641,89 €	4 567,99 €	73,90 €
Reprise	-59 754,99 €	-6 789,26 €	-52 965,73 €
Total :	-55 113,10 €	-2 221,27 €	-52 891,83 €

Il s'agit de réduction de valeur sur des créances de clients douteux, autrement dit les montants que le PAN estime ne pas pouvoir récupérer sur ces créances. Quant à la reprise au montant de 59.754,99 €, elle concerne une créance Sogemat qui a pu être récupérée par le PAN sur des créances antérieures.

4.1.2.6. Provisions pour risques et charges : 59.737,27 €

	Au 31 / 12 / 2009	Au 31 / 12 / 2008	Différence
Provisions pour risque et charges	59 737,27 €	0,00 €	-7 500,00 €

Il s'agit d'une augmentation du montant provisionné en 2007 pour couvrir le montant du litige opposant la Sprl Tonneau Pirard au PAN suite à la résiliation du contrat de

services pour l'exploitation du restaurant de la plage d'Amée : 7.500 € en 2007 +142.500 € en 2009, soit une provision totale de 150.000 €.

Par contre, la provision de 82.762,73 € relative à TVA sur subsides de la Région wallonne a été reprise.

Soit un total de provisions pour risques et charges de : 142.500 - 82.762,73 = 59.737,27 €

4.1.3. Les produits financiers : 336.525,58 €

	Au 31 / 12 / 2009	Au 31 / 12 / 2008	Différence
1. Produits des immobilisations financières	0,00 €	0,00 €	0,00 €
2. Produits des actifs circulants	2.254,81 €	4.738,19 €	-2.483,38 €
3. Produits des placements de trésorerie	3.122,23 €	11.044,88 €	-7.922,65 €
3. Autres produits financiers	331.148,54 €	331.630,18 €	-481,64 €
Total :	336.525,58 €	347.413,25 €	-10.887,67 €

Le produit des actifs circulants correspond aux intérêts créditeurs produits par les comptes bancaires.

Les produits de placements de trésorerie concernent les intérêts des sommes placées sur compte d'épargne.

Les autres produits financiers correspondent à l'amortissement au cours de l'année 2009 des subsides reçus au cours de cette même année.

4.1.4. Les charges financières : 20.196,87 €

	Au 31 / 12 / 2009	Au 31 / 12 / 2008	Différence
1. Intérêts sur emprunts	10.899,63 €	11.933,96 €	0,00 €
2. Autres charges			
- Frais bancaires	1.601,86 €	793,17 €	808,69 €
- Intérêts de retard	7.695,38 €	5.731,29 €	1.964,09 €
Total :	20.196,87 €	18.458,42 €	2.772,78 €

Les charges financières représentent les intérêts en 2009 sur les emprunts souscrits auprès de la banque CBC, ainsi que les intérêts débiteurs sur les comptes bancaires.

Les intérêts de retard concernent le retard dans le paiement de travaux portuaires.

4.1.5. Les charges exceptionnelles : 7.996,11 €

	Au 31 / 12 / 2009	Au 31 / 12 / 2008	Différence
1. Moins-value sur réalisation d'actifs	5.776,96 €	0,00 €	0,00 €
2. Perte de subside	2.219,15 €	0,00 €	2.219,15 €
3. Charges exceptionnelles diverses	0,00 €	17.082,17 €	-17.082,17 €
Total :	7.996,11 €	17.082,17 €	-14.863,02 €

Les moins-values sur réalisation d'actifs concernent :

- la vente d'un ponton à la commune de Profondeville
- le remplacement d'un ponton d'accostage pour Namourettes endommagé suite à un accident. L'indemnité reçue est inférieure au coût d'achat.

RESULTAT D' ACTIVITE

L'année 2009 se clôture avec un bénéfice de l'exercice de **130.466,57 €** contre un bénéfice de **97.381,26 €** en 2008.

L'affectation de ce bénéfice au bilan comptable de 2009 se traduit par un bénéfice de **416.460,71 €** (Résultat du bilan de l'exercice 2008 + bénéfice de l'exercice 2009)

Il est à noter que 3 éléments importants influencent le résultat de l'année 2009 :

- en positif :
 - o la reprise de la réduction de valeur sur la créance SOGEMAT suite au paiement total en janvier 2010 : +50.000,00 €
 - o la reprise de provision comptabilisée en 2001 pour couvrir le risque de reversement de subsides (TVA) : +82.762,73 €
 - en négatif : dotation complémentaire à la provision pour le litige Tonneau-Pirard : -142.500,00 €
- 9.737,27 €**

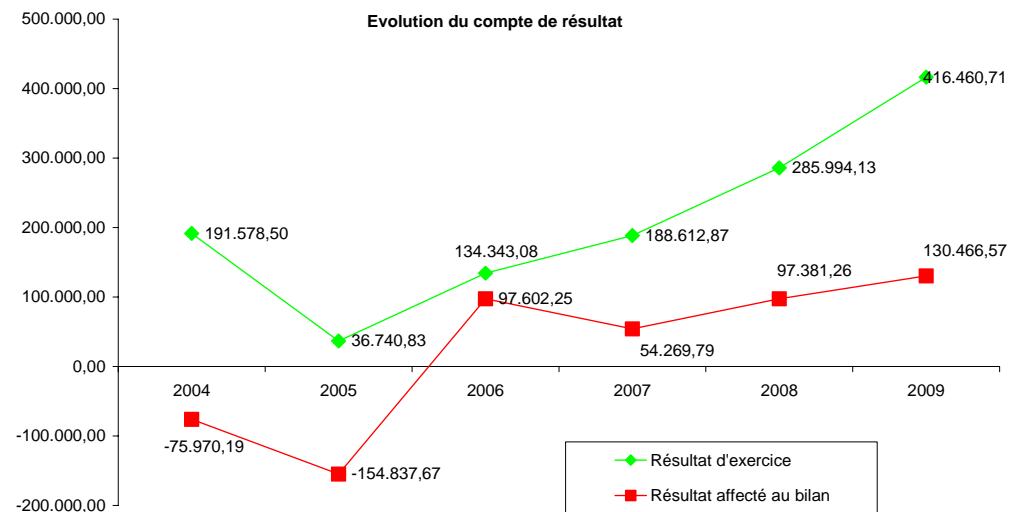
4.2. Evolution du compte de résultat au cours des 5 dernières années

Les courbes montrent une détérioration de la situation financière au cours de la période 2002 - 2005, résultant du démarrage de l'activité gestion des ports de plaisance (744.250 € dépensés par le PAN sur cette période) et de l'augmentation de la part des travaux financés sur fonds propres du PAN.

Les courbes se redressent ensuite en 2006 sous l'effet des mesures d'assainissement décidées par le conseil d'administration lors de la confection du budget 2006, à savoir :

- limiter dans la mesure du possible les travaux sur fonds propres du PAN
- pour les travaux subsidiés, attendre la promesse ferme de subsides avant de lancer les travaux.

Le redressement se poursuit sur la période 2007 à 2009.



4.3. Bilan des dépenses et des recettes

4.3.1. Dépenses

Le tableau ci-contre montre l'évolution des dépenses annuelles globales au cours des 5 dernières années, ainsi que l'évolution des composantes principales de ces dépenses :

- Travaux et études ;
- Acquisitions immobilières ;
- Rémunérations ;
- Frais de fonctionnement ;
- Frais financiers ;
- Gestion des ports de plaisance.

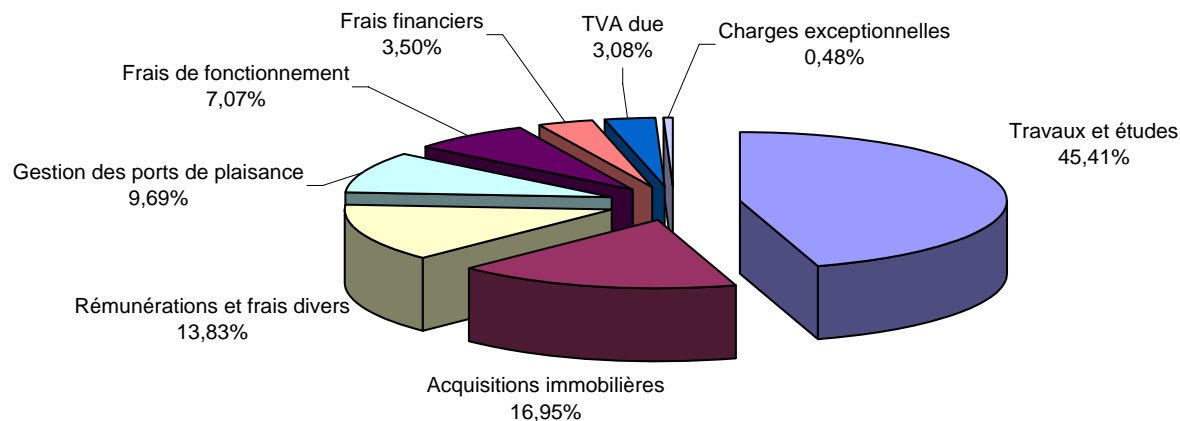
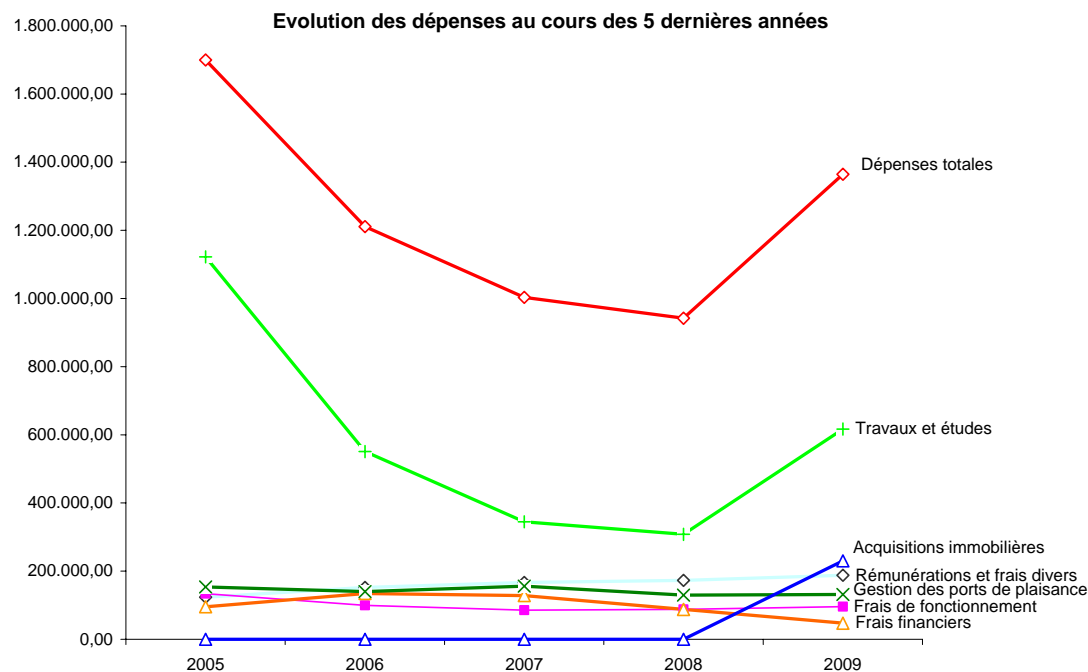
Il montre :

- une reprise des investissements en 2009 : travaux préliminaires de la plate-forme d'Auvelais (déplacement des canalisations Air Liquide) et aménagements de la concession Père Olive à Seilles) ;
- une stabilité des rémunérations, des frais de fonctionnement, et de la gestion des ports de plaisance ;
- une augmentation du poste « acquisitions immobilières » (acquisition d'un bâtiment à Heer Agimont) ;
- une diminution des frais financiers, résultant de la fin des remboursements d'un emprunt de 375.000 € en 2008.

Le tableau ci-contre montre la ventilation des dépenses en 2009.

Par ordre d'importance,

- le poste investissement travaux et études représente 45,41%
- les acquisitions immobilières (acquisition d'une maison à Heer Agimont) représentent 16,95%
- la gestion des ports de plaisance : 9,69%
- les frais de fonctionnement : 7,07%
- les frais financiers (charges d'emprunts, frais bancaires) : 3,5%
- la récupération de TVA : 3,08%



4.3.2. Recettes

Le tableau ci-contre montre l'évolution des recettes annuelles globales au cours des 5 dernières années, ainsi que l'évolution des composantes principales de ces recettes :

- recettes de concessions ;
- subsides reçus ;
- recettes du restaurant d'Amée.

Il montre :

- une stabilisation des subsides en 2008 et 2009, qui fait suite à une forte diminution de ceux-ci par rapport au pic de 2006. Cette situation est corrélée à la diminution des investissements au cours de la période 2005 – 2008 et à la reprise de ceux-ci en 2009 ;
- une progression des recettes de concessions ;
- une stabilité des recettes liées à l'activité du restaurant de la plage d'Amée au cours de la période 2005-2008 et une augmentation en 2009 de 20%, résultant d'une renégociation du contrat (augmentation de la redevance fixe liée aux surfaces supplémentaires, augmentation de la redevance liée au chiffre d'affaire, indexation du loyer).

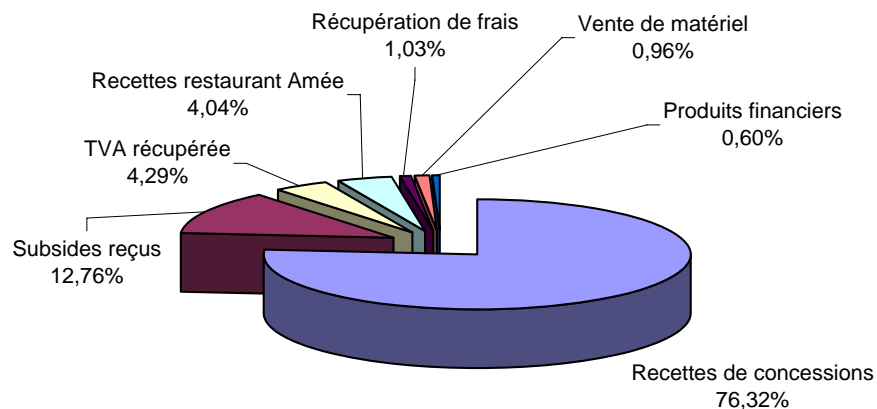
Evolution des recettes au cours des 5 dernières années



Le tableau ci-contre montre la ventilation des recettes en 2009.

Par ordre d'importance,

- les recettes de concessions : 76,32 %
- les subsides reçus : 12,76 %
- la TVA récupérée : 4,29%
- les recettes liées à l'activité du restaurant d'Amée : 4,04%
- la récupération de frais : 1,03 %
- la vente de matériel : 0,96 %
- les produits financiers (placements de trésorerie, intérêts sur comptes bancaires) : 0,60 %



4.4. Dépenses d'investissement

Le tableau ci-contre montre la ventilation des travaux réalisés en 2009 (Montants HTVA).

Le détail de ces travaux est repris en annexe 3

	en 2009	en 2008
1. Travaux subsidiés		
- par le DGO 2 (ex MET)	486 265 ,72	143 742,44
- par la DGO 4 (ex DGATLP)	1 360.50	975,08
- par le CGT	0,00	23 515,73
Total des travaux subsidiés :	487 626,22	168 233,17
2. Travaux non subsidiés	114 550,74	109 702,41
Total des travaux :	602 176,96	277 935,58

4.5. Subsidés reçus

Le tableau ci-contre ventile les subsidés reçus.

Le détail des subsidés figure à l'annexe 3.

	en 2009	en 2008
1. Subsidés sur les travaux de l'année		
- subsidés de la DGO 2 (ex MET)	34 294,080	0,00
- subsidés de la DGO 4 (ex DGATLP)	0,00	0,00
- subsidés du CGT	0,00	0,00
Total (1) :	34 294,08	0,00
2. Subsidés sur les travaux des années antérieures		
- subsidés de la DGO 2 (ex MET)	100 511,09	88 454,01
- subsidés de la DGO 4 (ex DGATLP)	0,00	0,00
- subsidés du CGT	0,00	30 761,30
Total (2) :	100 511,09	119 215,31
Total général (1) + (2) :	134 805,89	119 215,31

4.6. Créances

4.6.1. Subsidés à recevoir

Le tableau ci-contre fournit les subsidés restant à recevoir en fin d'année.

Le détail de ces chiffres est repris à l'annexe 3

	Au 31/12/09	Au 31/12/08
1. Subsidés à recevoir sur les travaux de l'année		
- subsidés du MET	9 840,00	32 866,49
- subsidés de la DGATLP	1 750,50	975,00
- subsidés du CGT	0,00	3 184,10
Total (1) :	11 590,00	37 025,59
2. Subsidés à recevoir sur les travaux des années antérieures		
- subsidés du MET	190 077,74	111 360,92
- subsidés de la DGATLP	80 710,56	79 735,56
- subsidés du CGT	8 940,39	5 756,29
Total (2) :	279 728,69	196 852,77
Total général (1) + (2) :	291 318,6	233 878,36

4.6.2. Créances clients

Le tableau ci-dessous montre l'évolution des créances des clients ordinaires et des clients douteux. Les chiffres montrent une diminution en ce qui concerne les créances douteuses par rapport à l'année précédente.

Le montant de ces créances douteuses reste toutefois préoccupant.

Le détail de ces créances figure à l'annexe 3

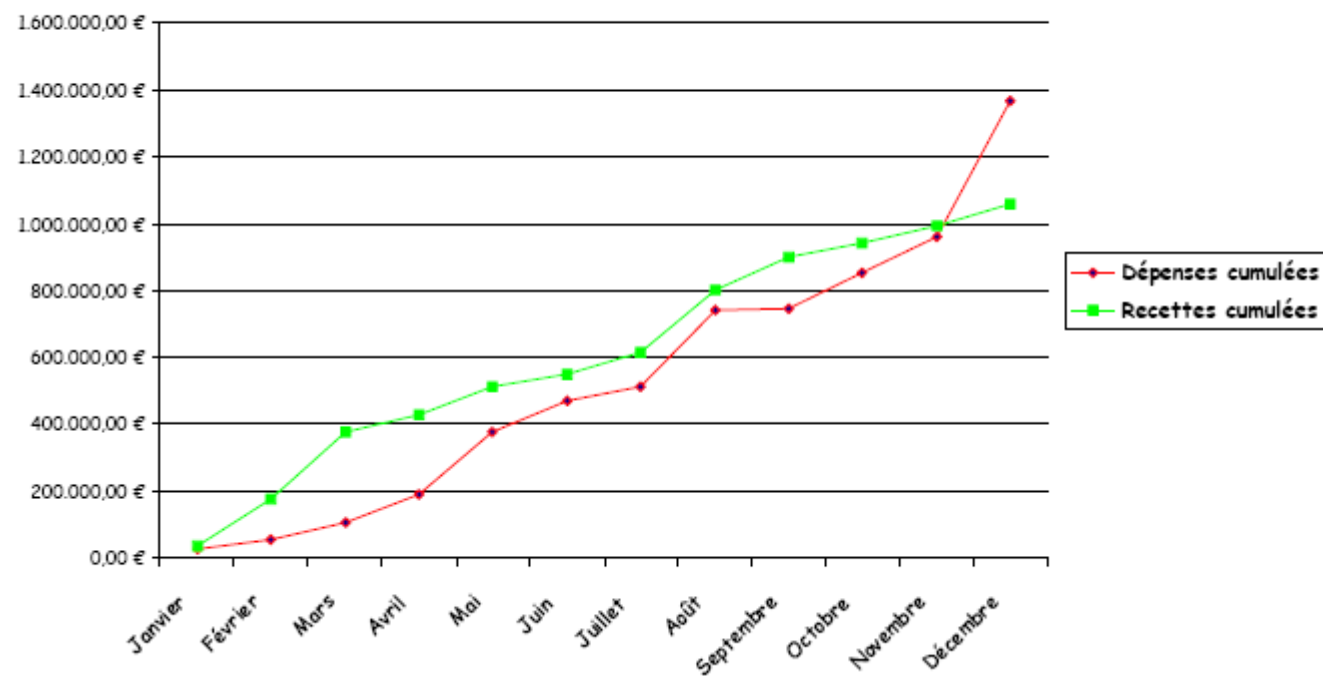
	en 2009	en 2008	en 2007
Clients ordinaires	73 358,36	59 374,48	57 536,48
Clients douteux	129 710,34	195 437,73	231 908,01

4.7. Situation de trésorerie

La situation de la trésorerie est satisfaisante puisqu'il n'a pas été fait appel au crédit de caisse au cours de l'année 2009. Le détail de la situation de trésorerie figure en annexe 3

Par ailleurs le graphique ci-dessous témoigne de la bonne situation de la trésorerie puisque la courbe des dépenses se situe en dessous de celle des recettes, à l'exception du mois de décembre, en raison de paiements pour le déplacement de canalisations Air Liquide, dont la subvention a été reçue en janvier 2010.

Dépenses et recettes - Situation au 31/12/2009



4.8. Situation des emprunts

Pour rappel, en 2003, le Conseil d'administration avait marqué son accord sur le recours à plusieurs lignes de crédit :

- un crédit de trésorerie : 500.000 €
- reconstitution d'un fonds propre de réserve permanent se subdivisant en :
 - ⇒ réserves minimales légales de 375.000 € via un crédit à moyen terme (5 ans)
 - ⇒ refinancement partiel d'investissements déjà réalisés sur fonds propres à concurrence de 375.000 € via un crédit à long terme (10 ans)
- financement d'investissements (acquisitions et/ou travaux) sur une base annuelle de 175.000 €

Jusqu'à la fin de l'année 2005, seules les 2 premières lignes de crédit ont été mobilisées, soit :

- le crédit de trésorerie : 500.000 €
- l'emprunt de 375.000 € à 5 ans.

Ils ont servi à faire face aux problèmes de trésorerie et à rembourser le crédit de pont de 500.000 € qui avait été souscrit auprès de Dexia en 2001.

Face aux problèmes rencontrés en 2005. Le conseil d'Administration a décidé d'activer le 2^{ème} emprunt de 375.000 € à 10 ans. Ce 2^{ème} emprunt a été initié à la fin du mois de décembre 2005.

Il convient de noter que lors de l'accord marqué par le Conseil d'administration en 2003 quant aux recours aux différentes lignes de crédit, l'impact des charges financières relatives au recours à cet emprunt avait été chiffré et jugé supportable pour l'équilibre des finances du PAN. La simulation effectuée à cet égard est toujours d'actualité, ainsi que le montre le tableau en annexe 3 .

Au 31/12/2009, il ne reste plus qu'un seul emprunt en cours jusqu'en décembre 2015, puisque le premier emprunt de 375.000 € à 5 ans a été clôturé en juin 2008.

Il est toutefois à noter que dans le cadre du financement des travaux de la plate-forme à Auvelais (Plan Marshall), un emprunt de 400.000 € sur une durée de 20 ans vient d'être souscrit auprès de SOWAFINAL, dont les premiers remboursements interviendront à la fin des travaux, soit à partir du 1^{er} semestre 2011. Le taux ne sera connu qu'à ce moment. Actuellement, ce taux se situe en dessous de 4%.

Annexe

1

Localisation des zones portuaires

ZONE PORTUAIRE DE TAMINES



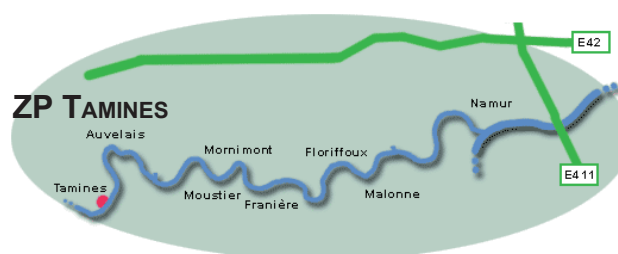
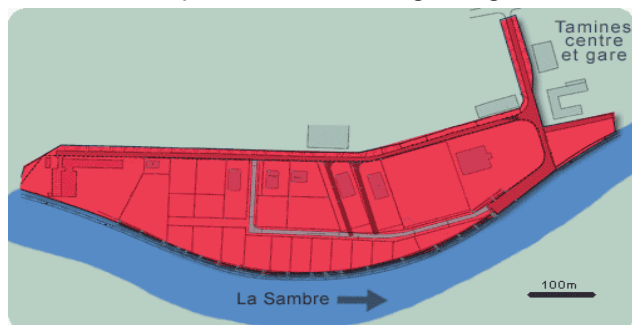
Localisation : Commune de Sambreville, rive gauche de la Sambre

Accès : par voirie communale à partir de la R.N. 988

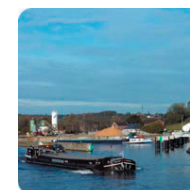
Superficie totale : 136.477 m²

Classée en zone artisanale, de P.M.E. et de services au plan de secteur, la zone portuaire de Taminés a pour objectif d'accueillir des P.M.E. dont l'activité n'est pas liée à la voie d'eau.

A cette fin, la zone portuaire est spécialement équipée de services en eau potable, en force motrice et en égouts. Sa situation à un jet de pierre du centre commercial de Taminés offre un accès aisé et rapide aux gares T.E.C. et S.N.C.B. de cette ville. De plus, cette zone est proche de routes à grand gabarit.



ZONE PORTUAIRE D'AUVELAIS



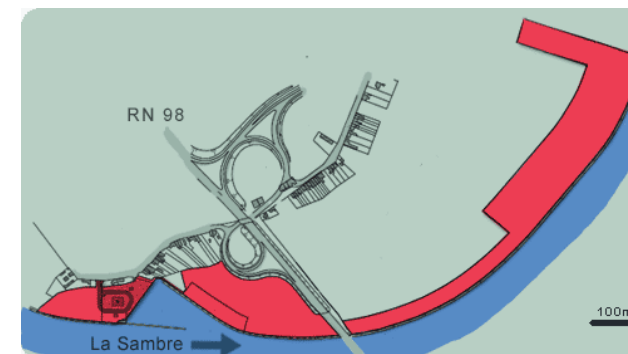
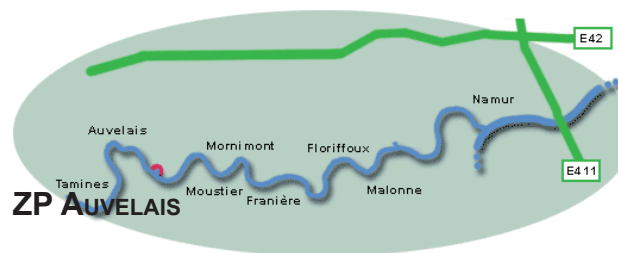
Localisation : Commune de Sambreville, rive gauche de la Sambre

Accès : par voirie communale à partir de la R.N. 98

Superficie totale : 40.495 m²

Classée en zone industrielle et d'habitat au plan de secteur et au carrefour de deux routes à grand gabarit, la zone portuaire d'Auvelais est destinée aux entreprises utilisatrices de la voie d'eau.

Un projet de création d'un nouveau mur de quai et d'une dalle d'échange bi-modale en relation avec la dalle d'échange tri-modale de Châtelet est en cours.



ZONE PORTUAIRE DE MORNIMONT



Localisation : Commune de Jemeppe-sur-Sambre, rives gauche et droite de la Sambre

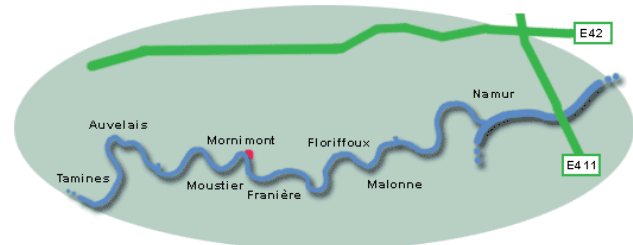
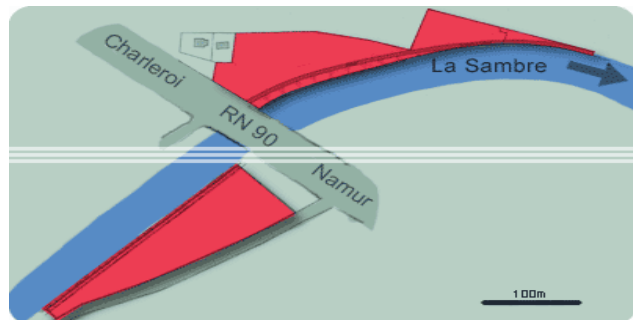
Accès : par voirie communale à partir de la R.N. 90

Superficie totale : 21.502 m²

Classée en zone artisanale, de P.M.E. et de services au plan de secteur, la zone portuaire de Mornimont est le point de déchargement de matériaux et matières premières.

Le terrain est disponible pour une entreprise occasionnellement utilisatrice de la voie d'eau.

Son accès routier se fait aisément par la nationale 90. Ainsi, le centre-ville de Namur ou d'Auvelais se trouvent à égale distance : une vingtaine de kilomètres.



ZONE PORTUAIRE DE MOUSTIER

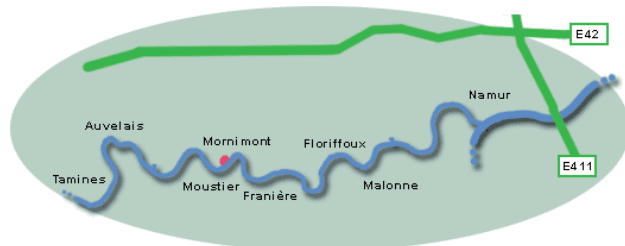
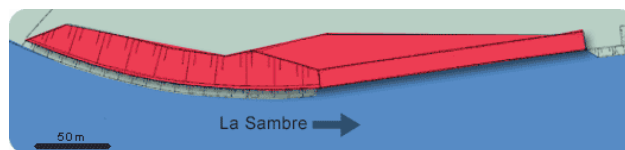


Localisation : Commune de Jemeppe-sur-Sambre, rive gauche de la Sambre

Accès : par voirie communale à partir de la R.N. 98

Superficie totale : 8.090 m²

Classé en zone industrielle au plan de secteur, le port de Moustier est concédé à une entreprise verrière pour la manutention de sa matière première.



ZONE PORTUAIRE DE FLORIFFOUX

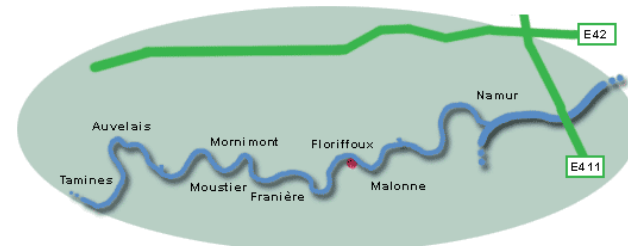
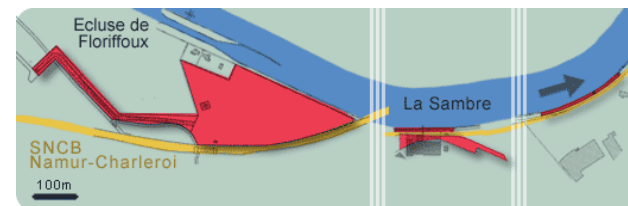


Localisation : Commune de Florefe, rive droite de la Sambre

Accès : par voirie communale à partir de la R.N. 958

Superficie totale : 55296 m²

Classée en zone industrielle au plan de secteur, la zone portuaire de Floriffoux, facilement accessible à partir de la route nationale 90, est actuellement occupée par une entreprise de génie civil.

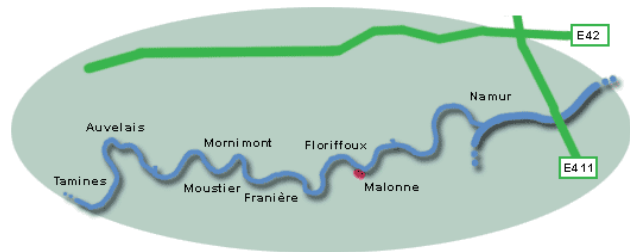
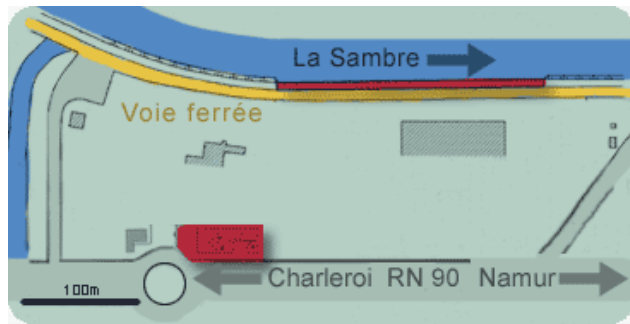


ZONE PORTUAIRE DU ZONING DE MALONNE



Localisation : Ville de Namur, rive droite de la Sambre
Accès : par voirie communale à partir de la R.N. 90
Superficie totale : 2620 m²

Classée en zone industrielle au plan de secteur, cette zone est destinée aux P.M.E. Son accès routier se fait aisément par la nationale 90. Ainsi, le centre-ville de Namur se trouve à une petite dizaine de kilomètres.

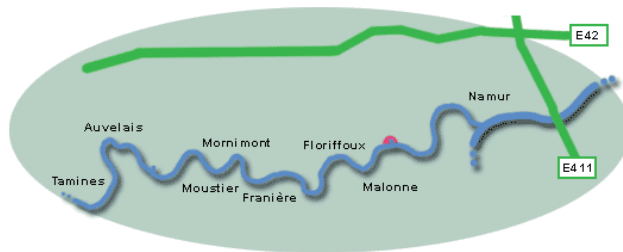
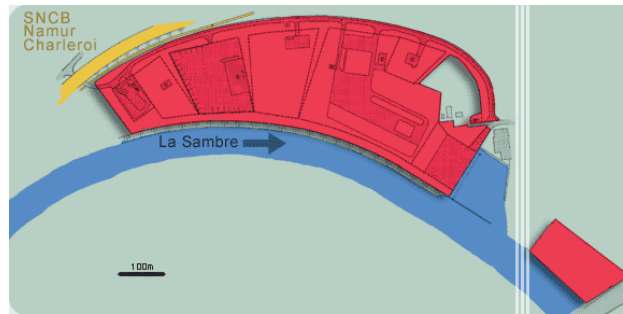


ZONE PORTUAIRE DE MALONNE



Localisation : Ville de Namur, rive gauche de la Sambre
Accès : par voirie communale à partir de la R.N. 90
Superficie totale : 2620 m²

Classée en zone industrielle au plan de secteur, cette zone portuaire se caractérise par une possibilité de raccordement au réseau S.N.C.B. par une voirie aboutissant à la gare de Flawinne. Elle est spécialement équipée en eau portable, en force motrice et en égouts. Son accès routier se fait aisément par la nationale 90. Ainsi, le centre-ville de Namur se trouve à une petite dizaine de kilomètres.

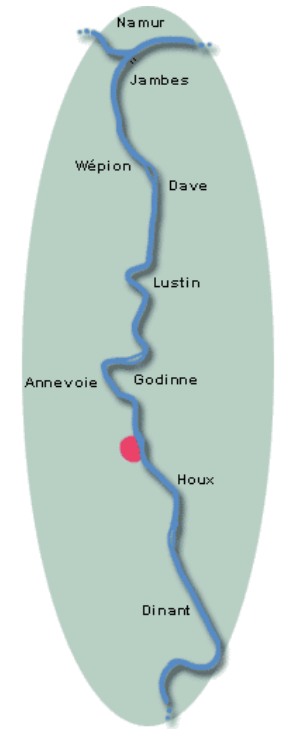
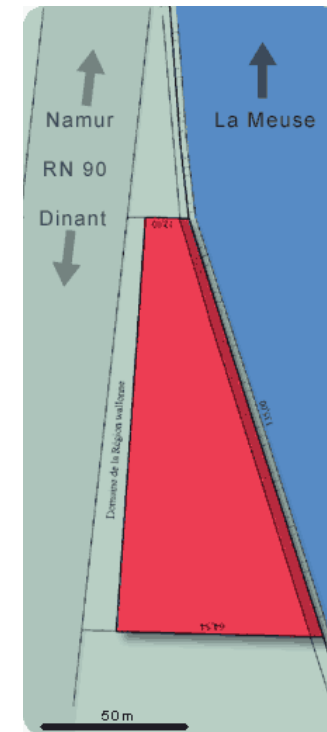


PORT D'ANHÉE



Localisation : Commune d'Anhée, rive gauche de la Meuse
Accès : situé le long de la R.N. 92
Superficie totale : 5.166 m²

Le port d'Anhée est facilement accessible à partir de la route nationale 92. C'est actuellement le point de chargement de produits carriers.



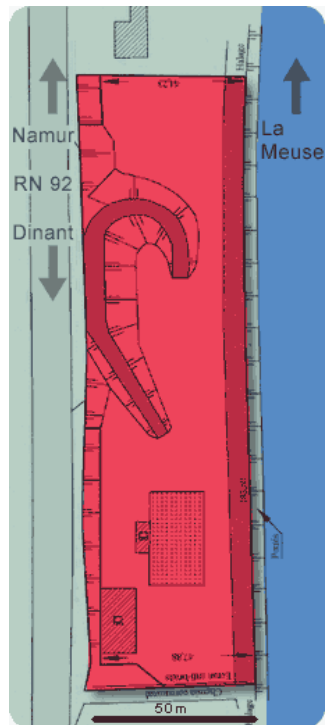
ZONE PORTUAIRE DE BASBARAS



Localisation : Commune de Profondeville, rive gauche de la Meuse
Accès : situé le long de la R.N. 92
Superficie totale : 8.384 m²

Classée en zone d'équipement communautaire au plan de secteur.

Son accès routier se fait aisément par la route nationale 92. Ainsi, le centre-ville de Namur se trouve à 13 kilomètres.



ZONE PORTUAIRE D'ENHAIVE

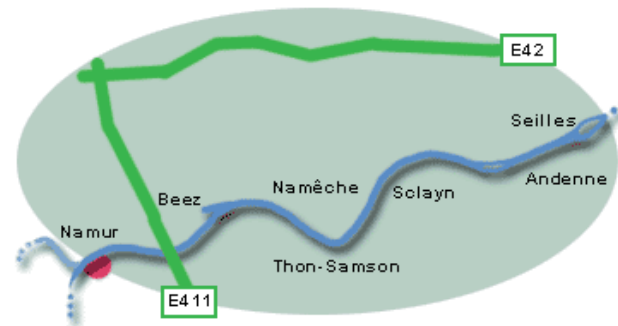


Localisation : Ville de Namur, rive droite de la Meuse
Accès : situé le long de la R.N. 4
Superficie totale : 10.285 m²

Classée en zone d'habitat au plan de secteur, elle se trouve à proximité de l'autoroute E411.



Située dans un noyau commercial et d'habitat, sa vocation est essentiellement axée sur le développement commercial.

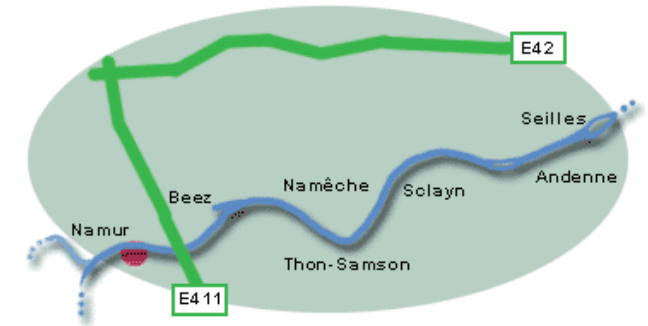
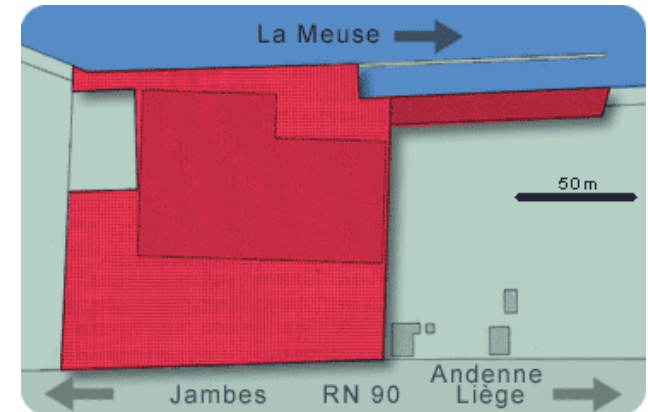


ZONE PORTUAIRE DE JAMBES



Localisation : Ville de Namur, rive droite de la Meuse
Accès : situé le long de la R.N. 90
Superficie totale : 15.806 m²

Classée en zone industrielle au plan de secteur. Elle se trouve à proximité de l'autoroute E411.



ZONE PORTUAIRE DE BEEZ



Localisation : Ville de Namur, rive gauche de la Meuse
Accès : situé le long de la R.N. 959
Superficie totale : 58.853 m²

Classée en zone industrielle au plan de secteur.
 Elle se trouve à proximité de l'autoroute E411.
 Cette zone située sous le viaduc de l'autoroute Bruxelles-Luxembourg a une vocation uniquement industrielle.

PORT DE LIVES



Localisation : Ville de Namur, rive droite de la Meuse
Accès : situé le long de la R.N. 90
Superficie totale : 5.411 m²

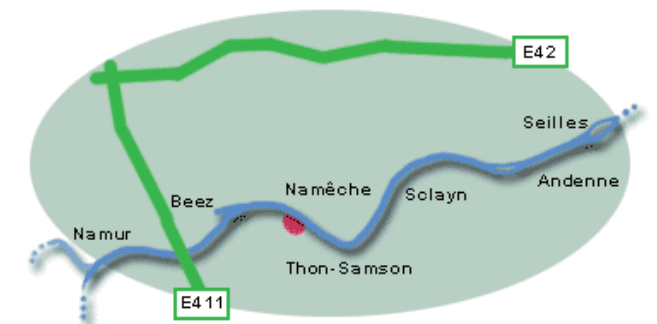
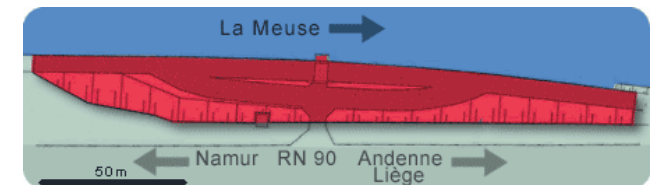
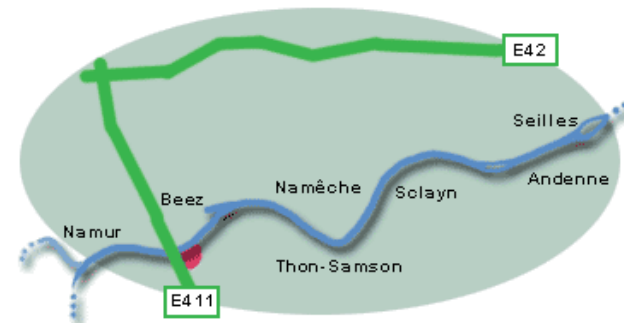
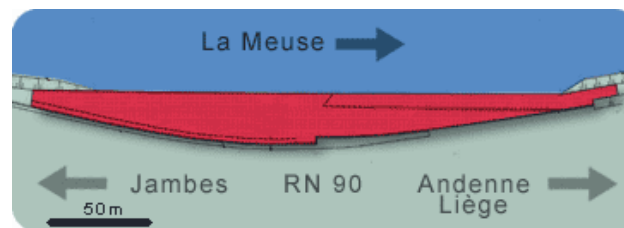
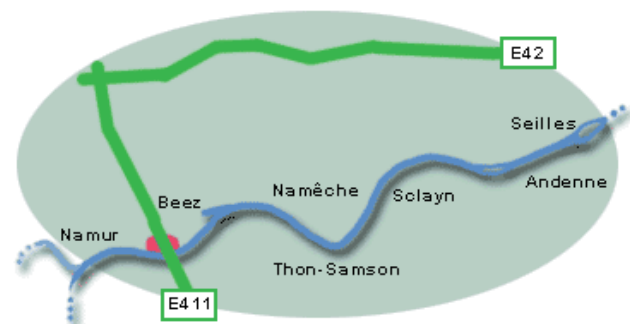
Classée en zone industrielle au plan de secteur.
 Il se trouve à proximité de l'autoroute E411.
 Cette zone située sous le viaduc de l'autoroute Bruxelles-Luxembourg a une vocation uniquement industrielle.

PORT DE MAIZERET



Localisation : Ville d'Andenne, rive droite de la Meuse
Accès : situé le long de la R.N. 90
Superficie totale : 4.261 m²

Classée en zone industrielle au plan de secteur.
 Il se trouve à proximité de l'autoroute E411.
 La situation de ce point de chargement hors zone d'habitat permet une manutention aisée.

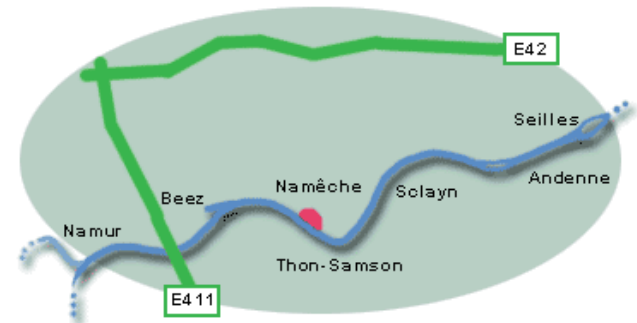
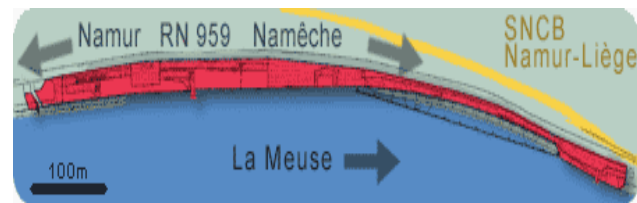


PORT DE MARCHE-LES-DAMES



Localisation : Ville d'Andenne, rive gauche de la Meuse
Accès : situé le long de la R.N. 959
Superficie totale : 16.029 m²

Classé en zone industrielle au plan de secteur.
 Il se trouve à proximité de l'autoroute E42.
 Plate-forme de transbordement à la voie d'eau, il est une des infrastructures les plus performantes du Port autonome de Namur.

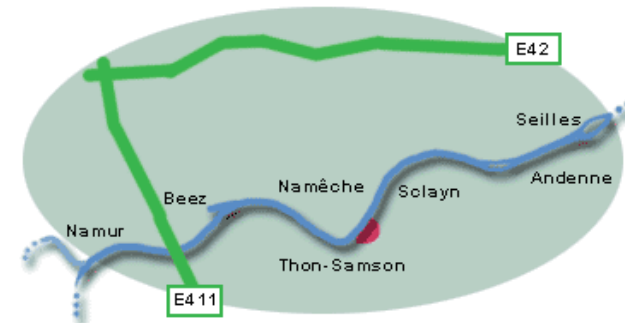
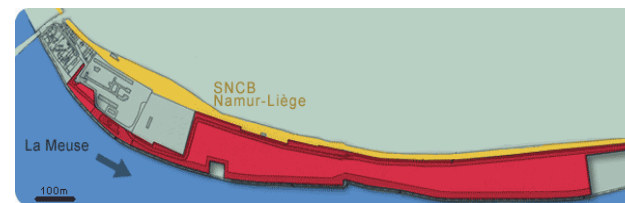


ZONE PORTUAIRE DE NAMÈCHE



Localisation : Ville d'Andenne, rive gauche de la Meuse
Accès : par la route communale à partir de la R.N. 942
Superficie totale : 147.794 m².
 Une extension est prévue

Classée en zone industrielle au plan de secteur.
 Elle se trouve à moins de 10 km de l'autoroute E42.
 Cette vaste plaine alluvionnaire doit encore faire l'objet d'un plan d'aménagement avant de pouvoir être équipée.

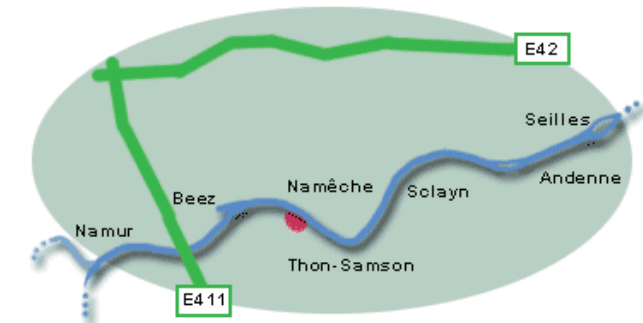
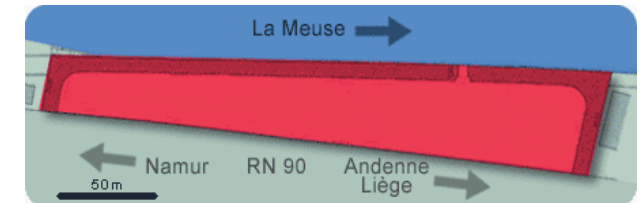


PORT DE SAMSON



Localisation : Ville d'Andenne, rive droite de la Meuse
Accès : situé le long de la R.N. 90
Superficie totale : 10.045 m²

Classé en zone industrielle au plan de secteur.
 Il se trouve à moins de 10 km de l'autoroute E42.
 Plate-forme de transbordement à la voie d'eau.

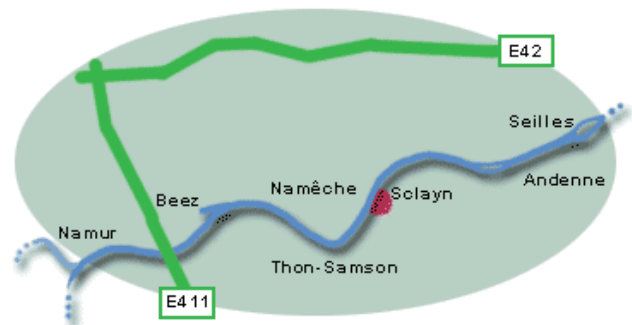
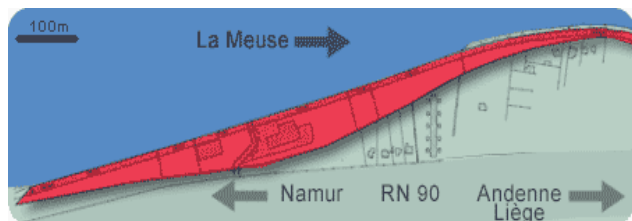


ZONE PORTUAIRE DE SCLAYN



Localisation : Ville d'Andenne, rive droite de la Meuse
Accès : situé le long de la R.N. 90
Superficie totale : 36.329 m²

Classée en zone industrielle au plan de secteur.
 Elle se trouve à moins de 10 km de l'autoroute E42.
 Zone à vocation industrielle sise à proximité d'un noyau d'habitat.

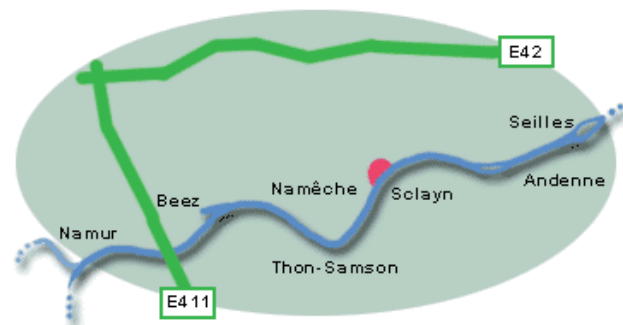
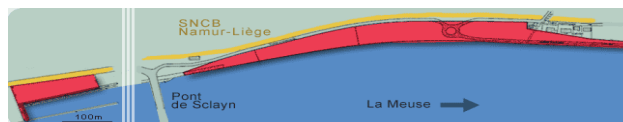


PORT DE VEZIN

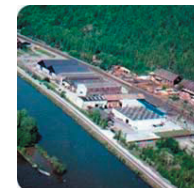


Localisation : Ville d'Andenne, rive gauche de la Meuse
Accès : par voirie communale à partir du pont de Sclayn
Superficie totale : 41.524 m²

Classée en zone industrielle au plan de secteur.
 Il se trouve à moins de 10 km de l'autoroute E42.
 Zone de transbordement à la voie d'eau.

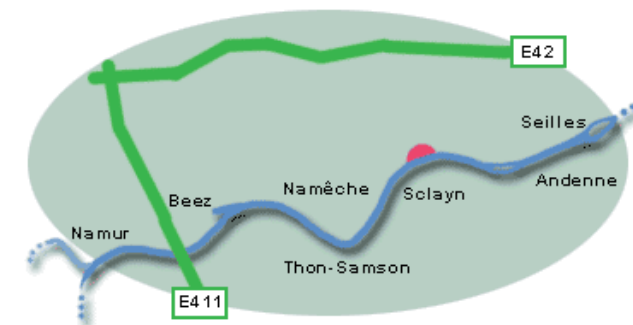
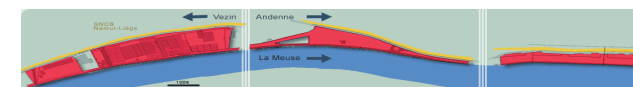


PORT PUBLIC DE SCLAIGNEAUX



Localisation : Ville d'Andenne, rive gauche de la Meuse
Accès : par voirie communale à partir du pont de Sclayn

Classée en zone industrielle au plan de secteur.
 Il se trouve à moins de 10 km de l'autoroute E42.
 Support à la zone portuaire industrielle voisine de Sclaigaux.

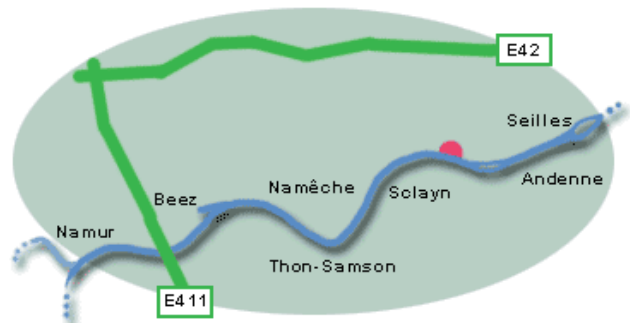
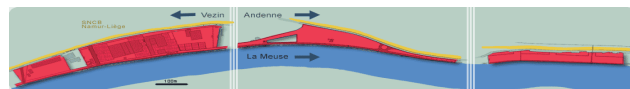


ZONE PORTUAIRE DE SCLAIGNEAUX



Localisation : Ville d'Andenne, rive gauche de la Meuse
Accès : par voirie communale à partir du pont de Sclayn
Superficie totale : 71.484 m²

Classée en zone industrielle au plan de secteur.
 Elle se trouve à moins de 10 km de l'autoroute E42.
 Zone à vocation exclusivement industrielle.
 Site S.A.E.D.

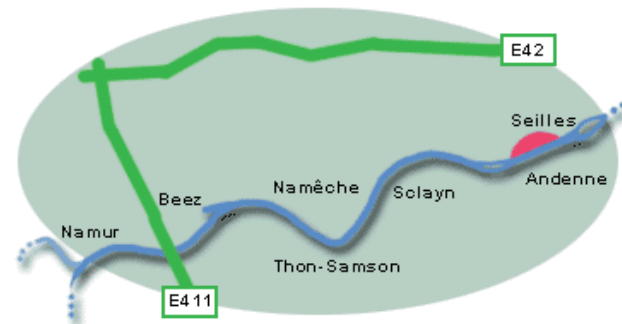
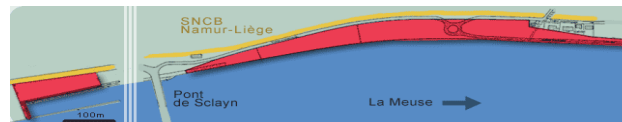


ZONE PORTUAIRE DE SEILLES



Localisation : Ville d'Andenne, rive gauche de la Meuse
Accès : par voirie communale à partir du pont d'Andenne.
Superficie totale : 474.746 m²

Classée en zone industrielle au plan de secteur, cette zone portuaire est spécialement équipée en eau portable, en force motrice et en égouts. Une zone à la fois industrielle et portuaire, proche de l'autoroute Liège-Mons, elle est une des zones les plus recherchées du Port autonome de Namur.

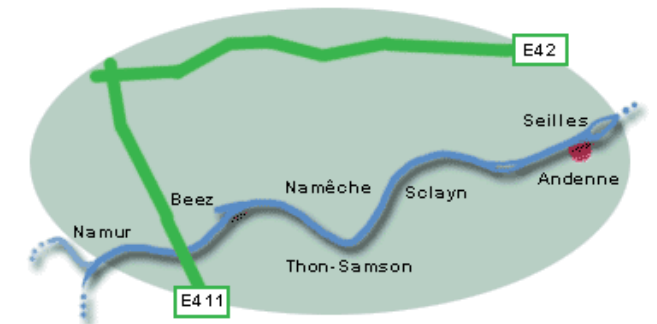
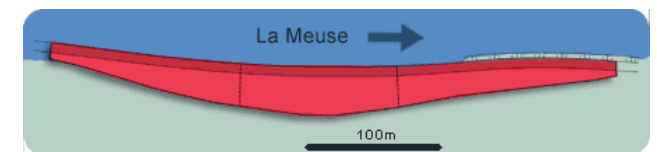


PORT D'ANDENNE



Localisation : Ville d'Andenne, rive droite de la Meuse
Accès : par voirie le chemin de halage à partir de la R.N.90
Superficie totale : 20.567 m²

Classé en zone industrielle au plan de secteur. III se trouve à moins de 10 km de l'autoroute E42.
 Plate-forme de transbordement à la voie d'eau.

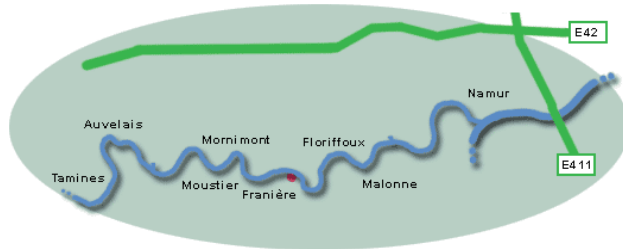


PORT PUBLIC D'AMPTIA



Localisation : Commune de Florefe, rive droite de la Sambre
Accès : par voirie communale à partir de la R.N. 90
Superficie : 9.000 m²
Longueur de quai : 100 m.

L'accès au mur de quai est peu aisé.

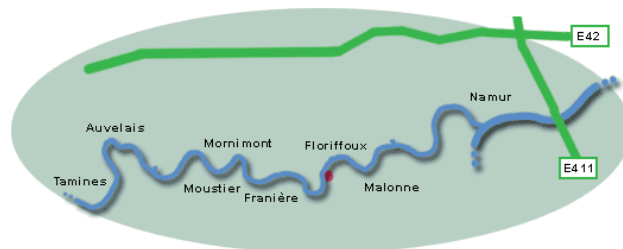


PORT PUBLIC DE FLOREFFE



Localisation : Commune de Florefe, rive droite de la Sambre
Accès : par voirie communale à partir de la R.N. 90
Superficie : 1.275 m²
Longueur de quai : 100 m.

Le port public de Florefe se trouve au cœur du village. Il est peu propice à la manutention.

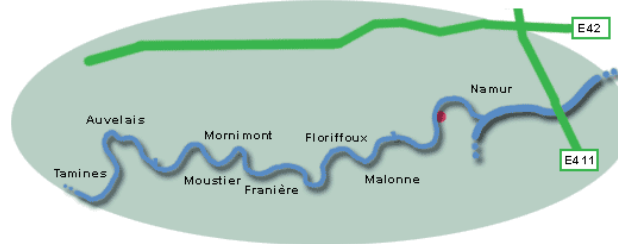


PORT PUBLIC D'HIVER DE NAMUR



Localisation : Ville de Namur, rive droite de la Sambre
Accès : par voirie communale à partir de la R.N. 90
Superficie : 1.440 m²
Longueur de quai : 100 m.

Le port public d'hiver de Namur se trouve au cœur d'un noyau d'habitat. Ainsi, il est peu propice à la manutention.

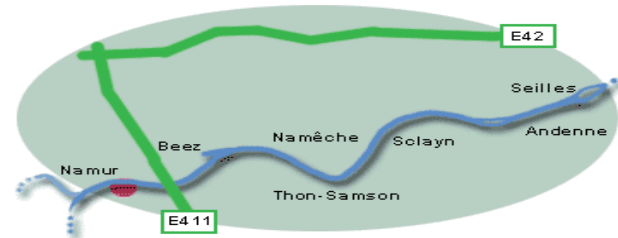


PORT PUBLIC DE JAMBES-VELAINE



Localisation : Ville de Namur, rive droite de la Meuse
Accès : par voirie communale à partir de la R.N. 947
Superficie : 1.204 m²
Longueur de quai : 100 m.

Il se trouve à proximité de l'autoroute E411. Situé dans un noyau d'habitations, le port public de Jambes-Velaine est peu propice à la manutention.



PORT PUBLIC DE FROIDEVEAUX, DINANT



Localisation : Ville de Dinant, rive droite de la Meuse
Accès : Situé le long de la R.N. 95
Superficie : 700 m²
Longueur de quai : 70 m.

Le port public de Froidevaux à Dinant se trouve au pied du rocher Bayard. Il est donc peu propice à la manutention.



Annexe 2

Occupation des zones portuaires et liste des concessionnaires

Occupation des zones portuaires - Situation au 31/12/2009

	Concessionnaires	Statut des terrains	Surfaces	Quais	Date de début de concession	Date fin contractuelle	Date fin réelle
Zone portuaire de Tamines							
Terrain 1	BEP-EXPANSION ECONOMIQUE	Terrain occupé	13.458,00	0,00	01/08/1985	01/08/2015	
Terrain 2	NEW LABORATOIRES REUNIS	Terrain occupé	1.056,00	0,00	01/01/1992	01/01/2022	
Terrain 3	MG POSE	Terrain occupé	2.414,00	0,00	01/01/2007	01/01/2037	
Terrain 6	MG POSE	Terrain occupé	2.400,00	0,00	01/05/2000	01/05/2030	
Terrain 7	CINERGEC	Terrain occupé	3.000,00	0,00	01/05/2000	01/05/2030	
Terrain 8	BOFFE RAYMOND	Terrain occupé	2.812,50	0,00	01/10/1994	01/10/2084	
Terrain 9	ROMAN JESUS	Terrain occupé	2.812,50	0,00	01/10/1994	01/10/2084	
Terrain 10	DEBROUX & FILS SPRL	Terrain occupé	5.625,00	0,00	01/10/1992	01/10/2082	
Terrain 11	PRONESERVIM S.A.	Terrain occupé	12.500,00	0,00	01/01/2000	01/01/2030	
Terrain 12	MESTDAGH S.A.	Terrain occupé	13.975,00	0,00	01/01/1992	01/01/2082	
Terrain 13	ARDEN'HUMUS (2)	Terrain occupé	5.233,00	0,00	01/10/1994	01/10/2024	
Terrain 14	ELECTROS & CUISINES DEFITEC SPRL	Terrain occupé	349,00	0,00	01/03/2002	01/03/2092	
Terrain 15	AUTOMAT 2000	Terrain occupé	675,00	0,00	01/11/1999	01/11/2029	
Terrain 16	DEBILDE BRICOLAGE S.A.	Terrain occupé	591,00	0,00	01/01/2000	01/01/2030	
Terrain 17	B.B.G.A. SPRL	Terrain occupé	3.582,00	0,00	01/06/2004	01/06/2034	01/06/2034
Terrain 18	NIKOLIC DANIEL	Terrain occupé	1.625,00	0,00	01/01/2007	01/01/2037	
Terrain 19	PNEUS Z SPRL	Terrain occupé	3.847,00	0,00	01/01/2006	01/01/2036	
Terrain 20	TOUFANE SPRL	Terrain occupé	5.380,00	0,00	01/01/2006	01/01/2036	
Terrain 21	I.S. NAILS DISTRIBUTION	Terrain occupé	1.653,00	0,00	01/04/2006	01/04/2036	
Terrain 25	A.M.S. DÉMÉNAGEMENT	Terrain occupé	1.945,00	0,00	01/06/2006	01/06/2036	
Terrain 26	MONSIEUR PASCAL CORNILLE	Terrain occupé	1.637,00	0,00	01/01/2006	01/01/2036	
Terrain 27	I.D.E.G.	Terrain occupé	16,00	0,00	01/07/2006	01/07/2036	
Terrain 28	BRIGODE FINANCIAL SPRL	Terrain occupé	2.700,00	0,00	01/01/2008	01/01/2038	
Terrain 29	HUBEAUX PIERRE	Terrain occupé	1.422,00	0,00	01/11/2007	01/11/2037	
Totaux Zone portuaire de Tamines			90.708,00	0,00			
Zone portuaire d'Auvelais							
Terrain 1	SOBEMO S.A.	Terrain occupé	6.427,00	0,00	01/01/1992	01/01/2022	
Terrain 2	CARMEUSE S.A.	Terrain occupé	1.152,00	130,00	01/12/2006	01/12/2036	
Terrain 3	I.D.E.G.	Terrain occupé	25,00	0,00	01/01/2006	01/01/2036	

Occupation des zones portuaires - Situation au 31/12/2009

	Concessionnaires	Statut des terrains	Surfaces	Quais	Date de début de concession	Date fin contractuelle	Date fin réelle
Terrain 4	PAYSAGES ET PATRIMOINE ASBL	Terrain occupé	100,00	0,00	01/08/2006	01/08/2036	
Totaux Zone portuaire d'Auvelais			7.704,00	130,00			
Zone portuaire d'Auvelais / St Gobain							
Terrain 1	SAINT GOBAIN	Terrain occupé	770,00	110,00	01/07/2009	01/07/2039	
Totaux Zone portuaire d'Auvelais / St Gobain			770,00	110,00			
Zone portuaire de Mornimont							
Terrain 1	SANDREA SPRL	Terrain occupé	1.025,00	90,00	01/12/2007	01/12/2037	
Totaux Zone portuaire de Mornimont			1.025,00	90,00			
Port de Moustier							
Terrain 1	AGC FLAT GLASS EUROPE SA	Terrain occupé	1.598,00	170,00	01/07/1997	01/07/2027	
Totaux Port de Moustier			1.598,00	170,00			
Zone portuaire de Floriffoux							
Terrain 1	BPMN	Terrain occupé	1.200,00	200,00	01/01/2001	01/01/2031	
Terrain 2	HUBLET	Terrain occupé	40.551,00	0,00	01/07/1997	01/07/2027	
Terrain 3	LES SILOS DE FLOREFFE S.C.R.L.	Terrain occupé	4.151,00	120,00	01/07/1999	01/07/2089	
Totaux Zone portuaire de Floriffoux			45.902,00	320,00			
Zone portuaire de Malonne							
Terrain 1	BEP-ENVIRONNEMENT	Terrain occupé	4.264,00	0,00	01/01/1999	01/01/2089	
Terrain 2	WILMET S.A.	Terrain occupé	9.170,00	0,00	01/07/2009	01/07/2039	
Terrain 3	WILMET S.A.	Terrain occupé	20.025,00	0,00	01/07/1998	01/07/2088	
Terrain 4	VEOLIA NV	Terrain occupé	20.928,00	0,00	01/06/2009	01/04/2030	
Terrain 5	T.E.C.	Terrain occupé	51.300,00	0,00	01/07/1998	01/07/2088	
Terrain 6	DENIMAT SPRL	Terrain occupé	6.680,00	0,00	01/07/1997	01/07/2087	
Terrain 7	ATELIERS CLASSIC BOATS	Terrain occupé	10.599,00	95,00	01/01/2007	01/01/2037	

Occupation des zones portuaires - Situation au 31/12/2009

	Concessionnaires	Statut des terrains	Surfaces	Quais	Date de début de concession	Date fin contractuelle	Date fin réelle
Terrain 8	DE GREEF DÉPANNAGE	Terrain occupé	2.638,00	0,00	01/05/2005	01/05/2035	
Terrain 9	ATELIERS CLASSIC BOATS	Terrain occupé	442,00	0,00	01/01/2008	01/01/2038	
Terrain 10	HYDROCAR S.A.	Terrain occupé	16.703,00	0,00	01/07/2008	01/07/2038	
Totaux Zone portuaire de Malonne			142.749,00	95,00			
Zoning de Malonne							
Terrain 1	GILLAIN MARCEL	Terrain occupé	1.820,00	0,00	01/01/2003	01/01/2033	
Totaux Zoning de Malonne			1.820,00	0,00			
Port d'Anhée							
Terrain 1	CARRIERES DE HAUT-LE-WASTIA S.A.	Terrain occupé	5.166,00	135,00	01/07/2001	01/07/2031	
Totaux Port d'Anhée			5.166,00	135,00			
Zone portuaire de Basbaras							
Terrain 1	BASBARAS DISTRIBUTION	Terrain occupé	7.950,00	100,00	01/01/1992	01/01/2022	
Totaux Zone portuaire de Basbaras			7.950,00	100,00			
Zone portuaire d'Enhaive							
Terrain 1	THOMAS & PIRON S.A.	Terrain occupé	65,76	0,00	12/05/2004	01/01/2029	
Terrain 2	VILLE DE NAMUR	Terrain occupé	2.440,00	0,00	01/01/2000	01/01/2030	
Terrain 3	FOREM	Terrain occupé	3.748,32	0,00	01/07/2007	01/07/2037	
Terrain 4	WESTIA	Terrain occupé	2.761,92	0,00	01/01/2009	01/01/2039	
Totaux Zone portuaire d'Enhaive			9.016,00	0,00			
Zone portuaire de Jambes							
Terrain 1	INTERBETON S.A.	Terrain occupé	908,00	103,00	01/06/1987	01/06/2017	
Terrain 2	INDUCOM S.A.	Terrain occupé	14.898,00	107,00	01/01/1999	01/01/2089	
Totaux Zone portuaire de Jambes			15.806,00	210,00			

Occupation des zones portuaires - Situation au 31/12/2009

	Concessionnaires	Statut des terrains	Surfaces	Quais	Date de début de concession	Date fin contractuelle	Date fin réelle
Zone portuaire de Beez							
Terrain 1	GENIEMAT SPRL	Terrain occupé	2.191,00	0,00	01/11/1999	01/11/2089	
Terrain 2	DE GRAEVE	Terrain occupé	18.727,00	100,00	01/01/1992	01/01/2082	
Terrain 3	SAGREX S.A.	Terrain occupé	14.960,00	244,00	01/05/2009	01/05/2009	01/01/2021
Terrain 4	MEUSE & SAMBRE S.A.	Terrain occupé	6.617,00	0,00	01/01/1986	01/01/2016	
Terrain 5	I.D.E.G.	Terrain occupé	764,40	0,00	01/03/2003	01/03/2033	
Terrain 6	VILLE DE NAMUR	Terrain occupé	6.300,00	0,00	01/01/2009	01/01/2039	
Totaux Zone portuaire de Beez			49.559,40	344,00			
Port de Lives							
Terrain 1	SAGREX S.A.	Terrain occupé	3.811,00	233,00	01/10/1997	01/10/2027	
Totaux Port de Lives			3.811,00	233,00			
Port de Maizeret							
Terrain 1	CARRIÈRES DE LEFFE (CAM)	Terrain occupé	4.246,00	200,00	01/07/1995	01/07/2025	
Totaux Port de Maizeret			4.246,00	200,00			
Port de Marche-les-Dames							
Terrain 1	DOLOMIES DE MARCHE-LES-DAMES S.A.	Terrain occupé	9.023,20	272,00	01/10/1987	01/10/2017	
Terrain 2	DOLOMIES DE MARCHE-LES-DAMES S.A.	Terrain occupé	6.796,00	137,00	01/10/1992	01/10/2022	
Totaux Port de Marche-les-Dames			15.819,20	409,00			
Zone portuaire de Namêche							
Terrain 1	PANISTAR S.A.	Terrain occupé	8.781,00	0,00	01/01/2000	01/01/2030	
Terrain 2	BAV SPRL	Terrain occupé	422,55	0,00	01/01/2009	01/01/2039	
Totaux Zone portuaire de Namêche			9.203,55	0,00			
Port de Samson							

Occupation des zones portuaires - Situation au 31/12/2009

	Concessionnaires	Statut des terrains	Surfaces	Quais	Date de début de concession	Date fin contractuelle	Date fin réelle
Terrain 1	CARMEUSE (EX CARFIN)	Terrain occupé	10.045,00	249,00	01/04/1999	01/04/2029	
Totaux Port de Samson			10.045,00	249,00			
Zone portuaire de Sclayn							
Terrain 1	DOLOMIES DE MARCHE-LES-DAMES S.A.	Terrain occupé	5.812,00	200,00	01/01/1992	01/01/2022	
Terrain 2	DOLOMIES DE MARCHE-LES-DAMES S.A.	Terrain occupé	2.319,00	59,00	01/07/1992	01/07/2022	
Terrain 3	IMMOBILIERE BLATON S.A.	Terrain occupé	5.177,00	97,00	01/11/2001	01/11/2091	
Terrain 4	ANDENNE PRO SERVICES ASBL	Terrain occupé	10.593,00	152,00	01/09/2000	01/09/2090	
Totaux Zone portuaire de Sclayn			23.901,00	508,00			
Port de Vezin							
Terrain 1	PH BOIS SPRL	Terrain occupé	4.500,00	150,00	01/04/2008	01/04/2013	
Terrain 2	DOLOMIES DE MARCHE-LES-DAMES S.A.	Terrain occupé	7.878,00	200,00	01/01/1992	01/01/2022	
Totaux Port de Vezin			12.378,00	350,00			
Zone portuaire de Sclaigieux							
Terrain 1	CARMEUSE	Terrain occupé	9.440,00	300,00	01/04/1999	01/04/2029	
Terrain 2	S.W.D.E.	Terrain occupé	1.313,00	0,00	01/11/1998	01/11/2088	
Terrain 3	H.B.B. SA	Terrain occupé	1.942,00	0,00	01/01/2006	01/01/2036	
Terrain 4	ALG	Terrain occupé	188,00	0,00	01/07/2002	01/07/2032	
Terrain 5	GERDAY TRAVAUX S.A.	Terrain occupé	9.334,00	0,00	01/03/2001	01/03/2091	
Terrain 6	VILLE D'ANDENNE	Terrain occupé	26.124,00	0,00	01/07/2003	01/07/2013	
Terrain 7	VANOTRA SPRL	Terrain occupé	4.825,00	95,00	01/08/2009	01/08/2039	
Terrain 8	VILLE D'ANDENNE	Terrain occupé	6.863,00	0,00	01/07/2003	01/07/2013	
Totaux Zone portuaire de Sclaigieux			60.029,00	395,00			
Zone portuaire de Seilles							
Terrain 1	METAL PROTECTION	Terrain occupé	5.790,00	0,00	01/09/2000	01/09/2090	
Terrain 2	DUMOULIN S.A	Terrain occupé	820,00	100,00	01/04/1999	01/04/2029	
Terrain 3	S.C.A.M. S.C.	Terrain occupé	1.640,00	152,00	01/06/1999	01/06/2029	

Occupation des zones portuaires - Situation au 31/12/2009

	Concessionnaires	Statut des terrains	Surfaces	Quais	Date de début de concession	Date fin contractuelle	Date fin réelle
Terrain 5	TRANSPORTS ABRAHAM	Terrain occupé	27.864,00	290,00	01/03/2005	01/03/2035	
Terrain 6	CARMA	Terrain occupé	3.600,00	0,00	01/01/1992	01/01/2082	
Terrain 7	METAL PROTECTION	Terrain occupé	2.128,00	0,00	01/11/2002	01/11/2032	
Terrain 9	D.L.M. & PARTNERS	Terrain occupé	1.787,00	0,00	01/05/2000	01/05/2030	
Terrain 10	DELTALAK	Terrain occupé	3.788,00	120,00	01/03/2004	01/03/2034	
Terrain 11	METAL PROTECTION	Terrain occupé	2.076,00	0,00	01/03/2007	01/03/2037	
Terrain 12	NORLAND S.A.	Terrain occupé	41.539,00	219,00	01/07/2000	01/07/2090	
Terrain 13	CHAUDRONNERIES & TUYAUTERIES INDUST	Terrain occupé	4.583,00	0,00	16/04/2002	16/04/2032	
Terrain 15	FONDERIES LECOMTE S.A.	Terrain occupé	8.530,00	100,00	01/03/2009	01/03/2039	
Terrain 16	FOURNIPAC SCRL	Terrain occupé	5.633,00	0,00	01/06/2007	01/06/2040	
Terrain 17	CUISITEC	Terrain occupé	1.666,00	0,00	01/01/2001	01/01/2091	
Terrain 18	MEUSE & SAMBRE S.A.	Terrain occupé	23.348,00	0,00	01/06/2001	01/06/2091	
Terrain 19	MOBISTAR	Terrain occupé	99,00	0,00	01/11/2000	01/11/2015	
Terrain 20	LOUIS CAROSSERIE	Terrain occupé	500,00	0,00	01/01/2001	01/01/2031	
Terrain 21	CEREMONIE SPRL	Terrain occupé	4.085,00	0,00	01/01/2008	01/01/2013	
Terrain 22	MEUSE & SAMBRE S.A.	Terrain occupé	10.612,00	0,00	01/01/2002	01/01/2092	
Terrain 23	STRASUD SPRL	Terrain occupé	1.725,00	0,00	01/03/2007	01/03/2037	
Terrain 24	CHERICOUX S.A.	Terrain occupé	1.125,00	0,00	01/05/2000	01/05/2090	
Terrain 25	T.W.T. S.A.	Terrain occupé	18.463,11	136,00	01/01/2008	01/01/2038	
Terrain 26	DEVOS	Terrain occupé	3.209,00	0,00	01/01/1993	01/01/2083	
Terrain 27	PERE OLIVE S.A.	Terrain occupé	58.672,00	0,00	01/03/2006	01/03/2036	
Terrain 28	ALG	Terrain occupé	330,00	0,00	01/04/1994	01/04/2024	
Terrain 29	SPLETINCX CHRISTOPHE	Terrain occupé	2.212,00	0,00	01/03/2008	01/03/2038	
Terrain 33	PIROTTE V.	Terrain occupé	874,00	0,00	01/07/1995	01/07/2085	
Terrain 34	SERV. PUBLIC FEDERAL JUSTICE	Terrain occupé	660,00	0,00	01/09/1995	01/09/2085	
Terrain 35	TECHNO METAL INDUSTRIE SPRL	Terrain occupé	4.737,00	0,00	01/08/1997	01/08/2087	
Terrain 36	MOSSOUX S.A.	Terrain occupé	5.408,00	0,00	01/05/1998	01/05/2088	
Terrain 37	DRIVIT S.A.	Terrain occupé	4.832,00	0,00	01/03/2008	01/03/2038	
Terrain 38	ATELIERS ROBERT S.A.	Terrain occupé	22.012,00	0,00	01/01/1999	01/01/2089	
Terrain 39	TECH SIGN	Terrain occupé	2.415,00	0,00	01/03/1999	01/03/2089	
Terrain 40	CHERICOUX S.A.	Terrain occupé	3.500,00	0,00	01/05/1998	01/05/2088	
Terrain 41	MONIQUET SERGE	Terrain occupé	3.989,00	0,00	01/07/2005	01/07/2035	

Occupation des zones portuaires - Situation au 31/12/2009

	Concessionnaires	Statut des terrains	Surfaces	Quais	Date de début de concession	Date fin contractuelle	Date fin réelle
Terrain 43	AUTO-ECOLE HUY MOTOR	Terrain occupé	0,00	0,00	15/04/2003	15/04/2023	
Terrain 44	DEMOULIN	Terrain occupé	0,00	0,00	25/01/2005	25/01/2015	
Terrain 45	DENIS PAUL	Terrain occupé	0,00	0,00	19/01/2005	19/01/2015	
Terrain 49	ANCION ALBERT SPRL	Terrain occupé	3.344,00	0,00	01/09/2006	01/09/2011	
Terrain 50	CHERICOUX S.A.	Terrain occupé	1.085,00	0,00	01/11/2007	01/11/2037	
Terrain 51	TECHNO METAL INDUSTRIE SPRL	Terrain occupé	2.856,00	0,00	01/01/2002	01/01/2032	
Terrain 53	MS3 SPRL	Terrain occupé	21.617,00	252,00	01/01/2009	01/01/2039	
Terrain 54	IDPAK SA	Terrain occupé	3.263,00	0,00	01/07/2009	01/07/2039	
Terrain 55	MASSA AGRI SPRL	Terrain occupé	7.400,00	0,00	01/07/2009	01/07/2039	
Terrain 57	A.I.E.G.	Terrain occupé	12.468,00	0,00	01/10/2009	01/10/2099	
Totaux Zone portuaire de Seilles			336.284,11	1.369,00			
Port d'Andenne							
Terrain 1	ANDENNE-MAT S.A.	Terrain occupé	4.116,00	123,00	01/05/2009	01/05/2039	
Totaux Port d'Andenne			4.116,00	123,00			

Récapitulation

Nombre de concessions accordées : 126
Surface totale concédée (m2) : 859.606,26

Activité des concessionnaires - Situation au 31/12/2009

Concessionnaire	Adresse	Activité
A. L. G. S.A.	Rue Sainte-Marie, 11 4000 LIEGE 1	Cabine de détente de gaz
A.I.E.G.	Rue Fernand Marchand 44 5020 FLAWINNE	Bureau, atelier et dépôt de matériaux
A.M.S. Déménagement	Rue des Combattants, 34 5060 FALISOLLE	Atelier de réparation et de vente de meubles
ADMINIST COMMUNALE DE SAMBREVILLE	Rue Pont Ste-Maxence,1 5060 SAMBREVILLE	Zone de parking et activités diverses
AGC Flat Glass Europe SA	Rue de la Glacerie 167 5190 MOUSTIER-SUR-SAMBRE	Déchargement de carburant et de sable
ANDENNE PRO SERVICES asbl	Quai de Marche-en-Pré, 2 5300 ANDENNE	Atelier de menuiserie
ANDENNE-MAT s.a.	Rue Gabriel de Moriamé 21 5020 MALONNE	Matériaux de construction
ATELIERS CLASSIC BOATS	Rue Maurice Brossius, 62 5020 MALONNE	Bureau et conciergerie pour chantier naval
ATELIERS ROBERT S.A.	Rue de Reppe, 20 E 5300 SEILLES	Fabrication de matériel agricole
AUTO-ECOLE HUY MOTOR	Rue Rioul, 9RCH1 4500 HUY	
AUTOMAT 2000 S.A.	Rue de la Station, 51 5060 TAMINES	Station de lavage de voitures
B.B.G.A. sprl	Rue Pré des Haz, 26 5060 TAMINES	Magasin de fournitures de bureau et de fournitures scolaire
B.P.M.N.	Av. E. Rousseau, 40 6001 MARCINELLE	Déchargement de sable
BASBARAS DISTRIBUTION S.A.	Chaussée de Marche, 730 5100 NANINNE	Négoce de matériaux d construction
BAV sprl	Rue Denis Georges Bayar 53 5000 NAMUR	Construction et rénovation de bateaux de plaisance
BEP-ENVIRONNEMENT	Avenue Sergent Vrithoff, 2 5000 NAMUR	Atelier de réparation et de vente de véhicules
BEP-EXPANSION ECONOMIQUE	Av. Sergent Vrithoff, 2 5000 NAMUR	Hall-relais pour PME à Tamines
BOFFE Raymond	Rue Conrad d'Argenteau, 13 5140 LIGNY	Pose de canalisations et de câbles électriques
BRIGODE FINANCIAL sprl	Rue François Dives, 51 5060 FALISOLLE	Programmation de logiciels
CARMA SPRL	Zoning Industriel, rue de Géron 5300 SEILLES	Réparation de matériel de génie civil
CARMEUSE S.A.	Rue du Château, 13a 5300 SEILLES	Chargement de produits de carrière
CARRIERES DE HAUT-LE-WASTIA S.A.	Grand'Route, 71 4367 CRISNEE	Chargement de produits de carrière
CARRIERES DE LEFFE S.A.	Avenue Reine Astrid, 92 1310 LA HULPE	Chargement de produits de carrière
CHAUDRONNERIES & TUYAUTERIES INDUST	R. de Géron, 40 5300 SEILLES	Atelier de chaudronnerie et de tuyauteries
CHERICOUX S.A.	Tige de Strée, 1 4577 VIERSET-BARSE	

Concessionnaire	Adresse	Activité
CHERICOUX S.A.	Tige de Strée, 1 4577 VIERSET-BARSE	Construction de pavillon de sécurité
CINERGEK S.A.	Rue Pré des Haz, 48 5060 TAMINES	Matériel électrique et électronique
CORNILLE Pascal	Rue Haute 83 5140 LIGNY	Montage et entretien de chauffage
CUISITEC	Rue d'Horseilles, 46 5300 ANDENNE	Cuisines équipées
D.L.M. & PARTNERS S.A.	Rue des Roseurs, 18 5300 SEILLES	Fabrication de papiers peints
DE GRAEVE S.A.	Avenue Reine Elisabeth, 16 5000 BEEZ	Entreprise de construction
DE GREEF Dépannage	Rue Camille Dessinius, 3 5020 FLAWINNE	Déchargement de sable
DEBILDE BRICOLAGE S.A.	Rue Pré des Haz, 1 5060 TAMINES	Négoce de matériaux de construction
DEBROUX & Fils sprl	Rue Pré des Haz, 1 5060 SAMBREVILLE	Produits alimentaires
DELTALAK	Rue du Géron, 17 5300 SEILLES	Atelier de sablage et de métallisation
DEMOULIN	Rue des Marais, 41 5300 SEILLES	
DENIMAT SPRL	Chaussée de Namur, 168 5030 GEMBLOUX	Entreprise de transport routier
DENIS Paul	Rue des Marais, 45 5300 SEILLES	
DEVOS	Rue de Gemine, 446 5218 PETIT-WARET	Grossiste en produits d'entretien
DOLOMIES DE MARCHE-LES-DAMES S.A.	Rue du Haigneaux, 1 5024 MARCHE-LES-DAMES	Chargement de produits de carrière
DRIVIT s.a.	Rue de Géron, 32 5300 SEILLES	Fabrication de chambres bancaires
DUMOULIN S.A	Parc Industriel, 18 5300 SEILLES	Manutention de produits agricoles
Electros & Cuisines DEFITEC sprl	Rue Pré des Haz, 9 5060 TAMINES	Accès à un atelier de réparation
Fonderies LECOMTE s.a.	Rue de Reppe, 3 5300 SEILLES	Produits métallurgiques
FOREM	Boulevard Tirou, 104 6000 CHARLEROI	Activité de services
FOURNIPAC scri	Rue du Fournil 5300 SCLAYN	Production et fourniture d'emballage alimentaire et non alim
GENIEMAT SPRL	Av. Reine Elisabeth, 10 5000 BEEZ	Vente de matériel de génie civil
GERDAY TRAVAUX s.a.	Rue André Renard, 2C 5300 SEILLES	Entreprise de travaux publics et privés
GILLAIN Marcel	Rue de la Chapelle, 7 5000 NAMUR	Atelier de réparation et de vente de véhicules
H.B.B. SA	Rue André Renard, 5a 5300 SCLAYN	Entreprise de travaux et négoce de matériaux
HUBEAUX Pierre	R. du Bosquet, 60 6181 GOUY-LEZ-PIETON	Exploitant forain
HUBLET SPRL	Rue des Artisans, 12 5150 FLORIFFOUX	Centre de tri et de recyclage

Concessionnaire	Adresse	Activité
HYDROCAR S.A.	Rue M. Brossius, 47 5020 FLAWINNE	Fabrication de produits hydrocarbonés
I.D.E.G.	Avenue Albert 1er, 19 5000 NAMUR	Cabine électrique
I.G.E.T.C. SPRL	Rue des Prairies, 3 5060 TAMINES	Matériel électrique et sanitaire
I.S. NAILS DISTRIBUTION	Rue de la Station, 36 5060 TAMINES	Vente de produits pour coiffeurs et esthéticiens
IDPAK SA	Chaussée de la Vilette, 405 5300 ANDENNE	Transformation et stockage de produits alimentaires
IMMOBILIERE BLATON S.A.	Rue de Marche-en Pré, 23a 5300 SCLAYN	Vente de matériel de génie civil
INDUCOM S.A.	Chaussée de Zellik, 65 1080 BRUXELLES 8	Négoce de matériaux
INTERBETON S.A.	Chssée de la Hulpe, 185 1170 BRUSSEL 17	Déchargement de sable
LES SILOS DE FLOREFFE s.c.r.l.	Parc Industriel, 16 5300 SEILLES	Manutention de produits agricoles
LOUIS Carrosserie	Rue des Marais, 126 5300 SEILLES	Atelier de carrosserie
MASSA AGRISprl	Voie du Bosquet, 1 4537 VERLAINE	Engrais et produits agricoles
MESTDAGH S.A.	Rue du Colombier, 9 6041 GOSSELIES	Distribution de produits alimentaires
METAL PROTECTION	Rue de Géron, 17 5300 SEILLES	Atelier de sablage et de métallisation
MEUSE & SAMBRE S.A.	Rue de Namur, 16 5000 BEEZ	Construction et réparation de bateaux
MG POSE	Rue B. Molet, 129 c 5060 TAMINES	Fabrication de portes et de châssis
MONIQUET Serge	Rue du Levant, 7 5300 SEILLES	exploitant forain
MOSSOUX S.A.	Sur les Vignes, 7 5300 ANDENNE	Entreprise de construction
MS3 sprl	Z.I. rue de la Science 25 4530 VILLERS-LE-BOUILLET	Exploitation d'une piste de crash test
NEW LABORATOIRES REUNIS	Rue Inzébamonts, 2 5070 AISEMONT	Fabrication de produits cosmétiques
NIKOLIC Daniel	Rue Adémar Biot, 21 6250 ROSELIES	Atelier de construction (chaudronnerie, fabrication de tuyaut
NORLAND S.A.	Rue de Reppe 20b 5300 SEILLES	Fabrication de substrats horticoles
PANISTAR S.A.	Rue Sous-Meuse, 18 5300 NAMECHE	Boulangerie et pâtisserie industrielle
PAYSAGES et PATRIMOINE asbl	Rue Van Cutsem, 23 5190 JEMEPPE-SUR-SAMBRE	ASBL de promotion touristique
PERE OLIVE S.A.	Rue de Géron, 43 5300 SEILLES	Usine de produits alimentaires
PH BOIS sprl	Loneux 15 4601 ARGENTEAU	Transport de bois
PIROTTE V.	Rue de Géron, 38 5300 SEILLES	Commerce de légumes
PNEUS Z sprl	Rue Pré des Haz, 22 5060 TAMINES	Vente et montage de pneus

Concessionnaire	Adresse	Activité
PRONESERVIM s.a.	Route des Isnes, 15 5020 TEMPLoux	Surfaces commerciales
ROMAN Jesus	Rue de l'Abattoir, 36 5060 SAMBREVILLE	Pose de canalisations et de câbles électriques
S.C.A.M. S.C.	Parc Industriel 16 5300 SEILLES	Manutention de produits agricoles
S.W.D.E.	Rue de la Concorde 41 4800 VERVIERS	Captage et distribution d'eau potable
SAGREX	Chssée de La Hulpe 185 1170 BRUXELLES 17	Chargement de produits de carrière
SAINT-GOBAIN GLASS BENELUX SA	Rue des Glaces nationales, 169 5060 SAMBREVILLE	Chargement/déchargement de bateaux
SANDREA sprl	Rue Latérale, 7D 6020 DAMPREMY	Chargement et déchargement de bateaux
SERV. PUBLIC FEDERAL JUSTICE	Rue du Géron 2 5300 ANDENNE	Prison d'Andenne
SOBEMO S.A.	Chssée de Dinant, 13 5537 ANHEE	Fabrication de béton préparé
SPLETINCX Christophe	Rue Léon Simon 10 5300 ANDENNE	Société informatique
T.E.C.	Avenue de Stassart, 12 5000 NAMUR	Dépôt et atelier pour autobus
T.W.T. S.A.	Rue de Géron, 50 A 5300 SEILLES	Entreprise de génie civil
TECH SIGN	Rue du Géron, 15 5300 SEILLES	Impressions publicitaires
TECHNO METAL INDUSTRIE SPRL	Rue de Géron, 40 5300 SEILLES	Atelier de constructions métalliques
TECHNO METAL INDUSTRIE SPRL	Rue de Géron, 40 5300 SEILLES	Chaudronnerie et chauffage industriel
THOMAS & PIRON s.a.	La Besace, 14 6852 OUR PALISEUL	Agence immobilière
TOUFANE sprl	Rue Victor Lagneau 31 5060 TAMINES	Stockage et vente de matériaux
TRANSPORTS ABRAHAM	Rue Docteur Defossé, 26 5300 ANDENNE	Atelier de réparation et de vente de véhicules
TRASUD sprl	Rue de Géron, 8 5300 SEILLES	Entreprise de construction
VANOTRA Sprl	Eendenstraat, 11 3350 LINTER	Matériaux de construction
VEOLIA nv	Mechelsesteenweg 642 1800 VILVOORDE	Tri de déchets
VILLE D'ANDENNE	Place du Chapitre, 7 5300 ANDENNE	Ateliers et garage communaux
VILLE DE NAMUR	Esplanade de l'Hôtel de Ville 5000 NAMUR	Hall sportif
VILLE DE NAMUR	Esplanade de l'Hôtel de Ville 5000 NAMUR	Maison des jeunes
WHESTIA	Rue de l'Ecluse, 21 6000 CHARLEROI	
WILMET S.A.	Chemin de la Vieille Sambre, 63 5020 MALONNE	Négoce de métaux ferreux et non ferreux

Annexe 3 Bilan financier

Compte de résultat de l'année comptable 2009

	Année comptable 2009	Année comptable 2008
1. Produits d'exploitation	716.659,58	600.557,04
A. Chiffre d'affaires	710.654,88	598.763,77
B. Production immobilisée	0,00	0,00
C. Autres produits d'exploitation	6.004,70	1.793,27
2. Coût des produits d'exploitation	894.525,61	814.988,44
A. Approvisionnements et fournitures	478,35	12.657,10
1. Achats	478,35	12.657,10
2. Variation des stocks	0,00	0,00
B. Services et biens divers	354.309,77	310.303,22
C. Rémunérations, charges sociales et pensions	91.672,93	58.787,64
D. Amortissements et réduction de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations corporelles et incorporelles	441.232,19	434.573,52
E. Réduction de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution, et sur créances résultant de la mission statutaire	-55.113,10	-2.221,27
F. Provisions pour risques et charges	59.737,27	0,00
G. Autres charges d'exploitation	2.208,20	888,23
3. Bénéfice d'exploitation (+)	0,00	0,00
Perte d'exploitation (-)	-177.866,03	-214.431,40

Compte de résultat de l'année comptable 2009

	Année comptable 2009	Année comptable 2008
4. Produits financiers	336.525,58	347.413,25
A. Produits des immobilisations financières	0,00	0,00
B. Produits des actifs circulants	5.377,04	15.783,07
C. Autres produits financiers	331.148,54	331.630,18
5. Charges financières	20.196,87	18.518,42
A. Charges des dettes	10.899,63	11.993,96
B. Réductions de valeur sur actifs autres que ceux visés sous 2. E. (Dotations +, reprises -)	0,00	0,00
C. Autres charges financières	9.297,24	6.524,46
6. Bénéfice courant (+)	138.462,68	114.463,43
Perte courante (-)	0,00	0,00
7. Produits exceptionnels	0,00	0,00
A. Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations corporelles et incorporelles	0,00	0,00
B. Reprises de réduction de valeur sur immobilisations financières	0,00	0,00
C. Reprises de provisions sur risques et charges et charges exceptionnels	0,00	0,00
D. Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés	0,00	0,00
E. Autres produits exceptionnels	0,00	0,00

Compte de résultat de l'année comptable 2009

	Année comptable 2009	Année comptable 2008
8. Charges exceptionnelles	7.996,11	17.082,17
A. Amortissements et réductions de valeurs exceptionnels sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	0,00	0,00
B. Réductions de valeur sur immobilisations financières	0,00	0,00
C. Provisions pour risques et charges exceptionnelles	0,00	0,00
D. Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés	5.776,96	0,00
E. Autres charges exceptionnelles	2.219,15	17.082,17
9. Bénéfice de l'exercice avant impôts (+)	130.466,57	97.381,26
Perte de l'exercice avant impôts (-)	0,00	0,00
10. Impôts	0,00	0,00
A. Impôts sur le résultat	0,00	0,00
B. Régularisation d'impôts estimés	0,00	0,00
11. Bénéfice de l'exercice (+)	130.466,57	97.381,26
Perte de l'exercice (-)	0,00	0,00

Compte de résultat de l'année comptable 2009

	Année comptable 2009	Année comptable 2008
Affectation du résultat		
A. Bénéfice à affecter	416.460,70	285.994,13
Perte à affecter	0,00	0,00
1. Bénéfice de l'exercice à affecter	130.466,57	97.381,26
Perte de l'exercice à affecter	0,00	0,00
2. Bénéfice reporté de l'exercice précédent	285.994,13	188.612,87
Perte reportée de l'exercice précédent	0,00	0,00
B. Prélèvements sur capitaux propres	0,00	0,00
1. Sur le capital et les primes d'émission	0,00	0,00
2. Sur les réserves	0,00	0,00
C. Affectation aux capitaux propres	0,00	0,00
1. Au capital et aux primes d'émission	0,00	0,00
2. Aux réserves	0,00	0,00
11. Résultat à reporter	-416.460,70	-285.994,13
1. Bénéfice à reporter (+)	416.460,70	285.994,13
2. Perte reporter (-)	0,00	0,00
E. Intervention de tiers dans la dette	0,00	0,00

Compte de résultat - évolution entre 2005 et 2009

	2009	2008	2007	2006	2005
1. Produits d'exploitation	716.659,58	600.557,04	674.227,00	531.490,01	534.915,42
A. Chiffre d'affaires	710.654,88	598.763,77	658.455,75	525.453,56	522.691,40
B. Production immobilisée	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
C. Autres produits d'exploitation	6.004,70	1.793,27	15.771,25	6.036,45	12.224,02
2. Coût des produits d'exploitation	894.525,61	814.988,44	901.069,89	771.747,10	1.006.521,91
A. Approvisionnements et fournitures	478,35	12.657,10	12.323,32	9.067,02	19.157,72
1. Achats	478,35	12.657,10	12.323,32	9.067,02	19.157,72
2. Variation des stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
B. Services et biens divers	354.309,77	310.303,22	348.566,06	311.636,99	453.364,46
C. Rémunérations, charges sociales et pensions	91.672,93	58.787,64	52.752,72	41.848,56	32.428,23
D. Amortissements et réduction de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations corporelles et incorporelles	441.232,19	434.573,52	404.310,19	397.766,13	482.659,56
E. Réduction de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution, et sur créances résultant de la mission statutaire	-55.113,10	-2.221,27	74.845,67	11.212,38	18.808,80
F. Provisions pour risques et charges	59.737,27	0,00	7.500,00	0,00	0,00
G. Autres charges d'exploitation	2.208,20	888,23	771,93	216,02	103,14
3. Bénéfice d'exploitation (+)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Perte d'exploitation (-)	-177.866,03	-214.431,40	-226.842,89	-240.257,09	-471.606,49

Compte de résultat - évolution entre 2005 et 2009

	2009	2008	2007	2006	2005
4. Produits financiers	336.525,58	347.413,25	301.663,63	364.480,08	370.419,75
A. Produits des immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
B. Produits des actifs circulants	5.377,04	15.783,07	3.877,92	1.440,14	687,56
C. Autres produits financiers	331.148,54	331.630,18	297.785,71	363.039,94	369.732,19
5. Charges financières	20.196,87	18.518,42	15.965,32	26.620,74	14.630,58
A. Charges des dettes	10.899,63	11.993,96	15.879,78	26.445,64	14.290,34
B. Réductions de valeur sur actifs autres que ceux visés sous 2. E. (Dotations +, reprises -)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
C. Autres charges financières	9.297,24	6.524,46	85,54	175,10	340,24
6. Bénéfice courant (+)	138.462,68	114.463,43	58.855,42	97.602,25	0,00
Perte courante (-)	0,00	0,00	0,00	0,00	-115.817,32
7. Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A. Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations corporelles et incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
B. Reprises de réduction de valeur sur immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
C. Reprises de provisions sur risques et charges et charges exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
D. Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
E. Autres produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Compte de résultat - évolution entre 2005 et 2009

	2009	2008	2007	2006	2005
8. Charges exceptionnelles	7.996,11	17.082,17	4.585,63	0,00	39.020,35
A. Amortissements et réductions de valeurs exceptionnels sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
B. Réductions de valeur sur immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
C. Provisions pour risques et charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
D. Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés	5.776,96	0,00	0,00	0,00	0,00
E. Autres charges exceptionnelles	2.219,15	17.082,17	4.585,63	0,00	39.020,35
9. Bénéfice de l'exercice avant impôts (+)	130.466,57	97.381,26	54.269,79	97.602,25	0,00
Perte de l'exercice avant impôts (-)	0,00	0,00	0,00	0,00	-154.837,67
10. Impôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A. Impôts sur le résultat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
B. Régularisation d'impôts estimés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
11. Bénéfice de l'exercice (+)	130.466,57	97.381,26	54.269,79	97.602,25	0,00
Perte de l'exercice (-)	0,00	0,00	0,00	0,00	-154.837,67

Compte de résultat - évolution entre 2005 et 2009

	2009	2008	2007	2006	2005
Affectation du résultat					
A. Bénéfice à affecter	416.460,70	285.994,13	188.612,87	134.343,08	36.740,83
Perte à affecter	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1. Bénéfice de l'exercice à affecter	130.466,57	97.381,26	54.269,79	97.602,25	0,00
Perte de l'exercice à affecter	0,00	0,00	0,00	0,00	-154.837,67
2. Bénéfice reporté de l'exercice précédent	285.994,13	188.612,87	134.343,08	36.740,83	191.578,50
Perte reportée de l'exercice précédent	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
B. Prélèvements sur capitaux propres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1. Sur le capital et les primes d'émission	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2. Sur les réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
C. Affectation aux capitaux propres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1. Au capital et aux primes d'émission	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2. Aux réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
11. Résultat à reporter	-416.460,70	-285.994,13	-188.612,87	-134.343,08	-36.740,83
1. Bénéfice à reporter (+)	416.460,70	285.994,13	188.612,87	134.343,08	36.740,83
2. Perte reporter (-)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
E. Intervention de tiers dans la dette	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Evolution des dépenses de 2005 à 2009

	2005	2006	2007	2008	2009
1. Rémunérations et frais divers					
1.01. Administrateurs et Président	52.473,68 €	51.774,13 €	53.560,95 €	47.215,93 €	59.229,20 €
1.02. Commissaires	1.936,94 €	1.969,18 €	2.001,76 €	2.072,70 €	2.124,32 €
1.03. Personnel de gestion	30.996,43 €	41.388,12 €	53.421,14 €	59.328,59 €	81.265,67 €
1.04. Ecoconseillère	36.656,21 €	47.607,56 €	48.582,24 €	54.307,32 €	36.597,47 €
1.05. Cotisations INASTI pour administrateurs publics	0,00 €	0,00 €	9.386,33 €	9.859,80 €	8.681,66 €
1.05. Personnel intérimaire	1.740,85 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
1.06. Cotisations INASTI pour administrateurs publics	0,00 €	9.595,23 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<i>Sous-totaux</i>	123.804,11 €	152.334,22 €	166.952,42 €	172.784,34 €	187.898,32 €
2. Frais de fonctionnement					
—	133.789,46 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
2.01. Frais de fonctionnement du Conseil	0,00 €	186,17 €	975,73 €	1.596,11 €	2.927,61 €
2.02. Frais de représentations, missions	0,00 €	4.706,72 €	5.605,86 €	6.921,53 €	7.971,28 €
2.03. Frais de déplacements	0,00 €	320,78 €	303,56 €	470,31 €	2.364,88 €
2.04. Loyer des locaux du PAN	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
2.05. Entretien des locaux du PAN	0,00 €	685,02 €	4.662,17 €	2.496,03 €	5.520,40 €
2.06. Eau, électricité, tél., internet pour locaux du PAN	0,00 €	9.167,23 €	9.292,56 €	16.252,62 €	12.099,11 €
2.06.a Eau, électricité, pour bâtiments des zones portuaires	0,00 €	0,00 €	6.194,19 €	10.109,33 €	-4.803,77 €
2.07. Chauffage des locaux du PAN	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	179,94 €
2.08. Voiture de service (carburant, entretiens)	0,00 €	0,00 €	63,00 €	0,00 €	0,00 €
2.09. Fournitures de bureau	0,00 €	3.806,80 €	3.597,78 €	5.111,82 €	2.175,74 €
2.09.a Frais de correspondance	0,00 €	0,00 €	578,37 €	449,82 €	270,94 €
2.09.b Fournitures photographiques	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
2.10. Mobilier et matériel de bureau	0,00 €	14.319,35 €	6.390,36 €	1.150,34 €	15.475,26 €
2.11. Entretien du matériel de bureau	0,00 €	3.169,58 €	2.194,17 €	7.054,52 €	1.253,16 €
2.12. Honoraires architectes et géomètre	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
2.13. Honoraires d'avocats	0,00 €	34.224,22 €	11.944,86 €	6.080,21 €	7.953,53 €
2.14. Honoraires de réviseur d'entreprise	0,00 €	6.050,00 €	6.957,50 €	6.243,60 €	6.050,00 €
2.15. Entretien ordinaire dans les zones portuaires	0,00 €	1.127,40 €	1.534,06 €	0,00 €	0,00 €

	2005	2006	2007	2008	2009
2.16. Entretien des bâtiments dans les zones portuaires	0,00 €	2.328,67 €	2.048,56 €	0,00 €	124,26 €
2.17. Assurance des bâtiments dans les zones portuaires	0,00 €	12.158,83 €	13.499,80 €	13.944,77 €	12.756,23 €
2.18. Cotisations	0,00 €	1.434,90 €	3.231,95 €	3.198,24 €	3.339,30 €
2.19. Frais de documentation, revues	0,00 €	2.762,37 €	1.003,79 €	902,98 €	584,58 €
2.19.a Frais d'annonces et insertions	0,00 €	0,00 €	0,00 €	750,00 €	0,00 €
2.19.b Frais de publicité	0,00 €	0,00 €	522,28 €	0,00 €	471,90 €
2.20. Frais administratifs divers	0,00 €	1.492,80 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
2.20. Frais d'enregistrement des concessions	0,00 €	0,00 €	225,00 €	400,00 €	75,00 €
2.21. Frais pour diverses manifestations	0,00 €	2.015,84 €	4.923,77 €	5.075,16 €	14.130,25 €
2.22. Assurance pour administrateurs et personnel de gestion	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	5.055,60 €
Sous-totaux	133.789,46 €	99.956,68 €	85.749,32 €	88.207,39 €	95.975,20 €
3. Frais financiers					
3.01. Intérêts sur crédit mixte trésorerie	0,00 €	6.239,33 €	25,00 €	0,00 €	488,10 €
3.02. Intérêts sur emprunt 375.000 € à 5 ans	0,00 €	6.475,03 €	3.365,88 €	480,33 €	0,00 €
3.03. Intérêts sur emprunt 375.000 € à 10 ans	0,00 €	13.731,28 €	12.513,90 €	11.282,15 €	9.937,10 €
3.04. Intérêts sur emprunt Plan Marshall	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	179,24 €
3.05. Remboursement en capital sur emprunt 375.000 € à 5 ans	6.861,22 €	76.401,17 €	79.510,32 €	40.957,77 €	0,00 €
3.06. Remboursement en capital sur emprunt 375.000 € à 10 ans	0,00 €	31.421,84 €	32.639,22 €	33.870,97 €	35.216,02 €
3.07. Remboursement en capital sur emprunt Plan Marshall	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
3.08. Charges diverses	0,00 €	360,23 €	322,20 €	1.130,82 €	1.656,75 €
3.1. Crédit mixte trésorerie	4.827,82 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
3.2. Crédit 375.000 € à 5 ans	82.876,20 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
3.4. Charges diverses	901,44 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Sous-totaux	95.466,68 €	134.628,88 €	128.376,52 €	87.722,04 €	47.477,21 €
4. Gestion des ports de plaisance					
4.01. Concession de service	0,00 €	108.967,71 €	108.134,56 €	105.260,27 €	105.776,40 €
4.02. Assurances incendie des bâtiments des ports de plaisance	0,00 €	1.158,18 €	3.540,15 €	-1.007,19 €	1.327,57 €
4.03. Mobilier et matériel de bureau	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	127,00 €
4.04. Maintenance des équipements	0,00 €	10.431,41 €	5.116,12 €	3.007,62 €	2.581,18 €
4.05. Déplacements pontons et capitainerie flottante	0,00 €	4.304,47 €	12.512,81 €	12.280,30 €	12.469,10 €

	2005	2006	2007	2008	2009
4.06. Redevances concessions domaniales DG2	0,00 €	17.150,44 €	26.704,54 €	10.313,51 €	9.330,80 €
4.07. Clôture contrat 2005	0,00 €	-1.994,55 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
4.1. Rémunération capitaine	124.630,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
4.2. Frais divers	28.971,63 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Sous-totaux	153.601,63 €	140.017,66 €	156.008,18 €	129.854,51 €	131.612,05 €
5. Restaurant plage d'Amée					
–	6.370,58 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
5.01. Assurance incendie du bâtiment	0,00 €	3.063,29 €	3.382,96 €	3.474,21 €	3.624,22 €
5.02. Entretien du bâtiment	0,00 €	7.383,63 €	4.631,56 €	4.931,96 €	2.533,84 €
Sous-totaux	6.370,58 €	10.446,92 €	8.014,52 €	8.406,17 €	6.158,06 €
6. Autres charges					
6.01. Charges exceptionnelles (abandon de subsides à recevoir,...)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	11.203,24 €	6.495,02 €
6.02. Abandon de créances	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Sous-totaux	0,00 €	0,00 €	0,00 €	11.203,24 €	6.495,02 €
7. Travaux et études					
7.01. Aménagement des zones portuaires	0,00 €	449.660,32 €	155.990,74 €	146.387,19 €	480.824,30 €
7.02. Programme SAED	0,00 €	15.367,00 €	31.028,13 €	1.179,75 €	1.646,21 €
7.03. Ports de plaisance (CGT)	0,00 €	2.156,82 €	117.231,48 €	28.454,03 €	0,00 €
7.04. Travaux sur fonds propres du PAN	0,00 €	83.684,57 €	40.628,26 €	126.233,62 €	133.468,49 €
7.05. Intérêts de retard	0,00 €	0,00 €	0,00 €	5.731,29 €	865,96 €
7.1. Aménagement des zones portuaires	783.484,37 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
7.4. Ports de plaisance (CGT)	167.536,11 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
7.5. Travaux sur fonds propres du PAN	171.106,36 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Sous-totaux	1.122.126,84 €	550.868,71 €	344.878,61 €	307.985,88 €	616.804,96 €
8. Acquisitions immobilières					
8.01. Subventionnées par le MET	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	230.300,00 €
8.02. Subventionnées par la DGATLP	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
8.03. Subventionnées par le CGT	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Sous-totaux	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	230.300,00 €

		2005	2006	2007	2008	2009
9. TVA due						
-		64.556,89 €	122.713,37 €	113.217,40 €	135.995,22 €	41.808,90 €
	<i>Sous-totaux</i>	64.556,89 €	122.713,37 €	113.217,40 €	135.995,22 €	41.808,90 €
<i>Récapitulation</i>	<i>Dépenses totales</i>	1.699.716,19 €	1.210.966,44 €	1.003.196,97 €	942.158,79 €	1.364.529,72 €

Evolution des recettes de 2005 à 2009

	2005	2006	2007	2008	2009
1. Recettes de concessions					
1.01. Redevances	445.570,77 €	433.999,42 €	500.486,60 €	491.173,94 €	591.568,91 €
1.02. Péages	61.458,98 €	75.060,42 €	82.654,92 €	102.583,08 €	111.983,23 €
1.03. Tonnages manquants	45.903,82 €	49.774,03 €	66.119,24 €	60.656,64 €	59.545,51 €
1.04. Autorisations à titre précaire	12.197,66 €	20.168,99 €	16.836,93 €	12.277,49 €	12.140,08 €
1.05. Recettes sur projets SAED	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
1.06. Location de terrains	3.951,61 €	4.420,26 €	6.121,51 €	8.213,64 €	11.418,58 €
1.07. Récupération de frais administratifs	210,00 €	1.516,73 €	1.205,00 €	-775,00 €	2.211,93 €
1.08. Récupération de créances	0,00 €	0,00 €	28.666,28 €	4.155,97 €	17.013,18 €
1.09. Intérêts de retard	2.039,81 €	1.578,82 €	630,13 €	1.606,97 €	513,39 €
2.01. Redevances	7.002,79 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<i>Sous-totaux</i>	578.335,44 €	586.518,67 €	702.720,61 €	679.892,73 €	806.394,81 €
2. Recettes Restaurant Plage d'Amée					
2.01. Loyer appartement	0,00 €	8.651,50 €	7.320,50 €	7.986,00 €	8.268,39 €
2.02. Redevance fixe	0,00 €	21.292,62 €	20.020,32 €	20.638,32 €	24.740,20 €
2.03. Redevance variable	0,00 €	7.743,55 €	7.072,79 €	6.816,32 €	9.701,15 €
2.04. Remboursement eau, gaz, électricité	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
2.1. Loyer appartement	8.651,50 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
2.2. Redevance fixe	17.548,74 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
2.3. Redevance variable	5.383,03 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
2.4. Remboursement eau, gaz, électricité	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<i>Sous-totaux</i>	31.583,27 €	37.687,67 €	34.413,61 €	35.440,64 €	42.709,74 €
3. Recettes des ports de plaisance					
—	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<i>Sous-totaux</i>	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
4. Produits financiers					
—	3.712,91 €	1.060,66 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
4.01. Produits de placement de trésorerie	0,00 €	0,00 €	0,00 €	14.247,34 €	5.212,53 €

		2005	2006	2007	2008	2009
4.02. Autres produits		0,00 €	0,00 €	1.378,43 €	2.926,33 €	1.145,76 €
	<i>Sous-totaux</i>	3.712,91 €	1.060,66 €	1.378,43 €	17.173,67 €	6.358,29 €
5. Régularisations (Notes de crédit ...)						
–		0,00 €	37,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	<i>Sous-totaux</i>	0,00 €	37,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
6. Récupération de frais						
–		2.659,48 €	596,67 €	4.208,12 €	380,30 €	10.855,20 €
	<i>Sous-totaux</i>	2.659,48 €	596,67 €	4.208,12 €	380,30 €	10.855,20 €
7. Subsidés reçus						
7.01. Aménagement des zones portuaires		0,00 €	585.148,13 €	326.777,34 €	101.748,63 €	134.805,89 €
7.02. Programme SAED		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
7.03. Ports de plaisance (CGT)		0,00 €	219.845,00 €	65.234,91 €	36.399,59 €	0,00 €
7.1. Aménagement des zones portuaires		223.608,74 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
7.2. Programme SAED		93.009,26 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
7.3. Ports de plaisance (MET)		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
7.4. Ports de plaisance (CGT)		133.861,50 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	<i>Sous-totaux</i>	450.479,50 €	804.993,13 €	392.012,25 €	138.148,22 €	134.805,89 €
8. TVA récupérée						
–		69.233,82 €	43.997,08 €	25.519,62 €	77.594,27 €	45.361,11 €
	<i>Sous-totaux</i>	69.233,82 €	43.997,08 €	25.519,62 €	77.594,27 €	45.361,11 €
9. Vente de matériel						
–		3.025,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	10.095,04 €
	<i>Sous-totaux</i>	3.025,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	10.095,04 €
Récapitulation	<i>Dépenses totales</i>	1.139.029,42 €	1.474.890,88 €	1.160.252,64 €	948.629,83 €	1.056.580,08 €

Travaux et études réalisés en 2009

Libellé	Entrepreneur	Montant (HTVA)	Montant (TVAC)	Montant comptable
NB: montant comptable = Montant HTVA si TVA co-contractant ; = Montant TVAC dans le cas contraire ;				
1. Aménagement des zones portuaires - Subventions DGO 2 (ex MET)				
Aménagements divers dans les zones portuaires de la Meuse - étude	LOUIS Hubert Bureau d'Etudes s.a	12.300,00	14.883,00	14.883,00
Floriffoux : aménagements dans la concession Hublet	HUBLET	52.156,00	63.108,76	63.108,76
Sambreville : aménagement de la plate forme d'Auvelais : études	GREISCH S.A.	0,00	17.533,64	17.533,64
Sambreville : aménagement de la plate forme d'Auvelais : déplacements canalisations Air Liquide	AIR LIQUIDE INDUSTRIES BELGI	94.912,00	154.901,02	154.901,02
Seilles : Démolition de l'immeuble Brenner	PIECK	43.994,86	53.233,78	43.994,86
Seilles : nivellement de la concession du Père Olive	GERDAY	186.403,02	225.547,66	186.403,02
Seilles : Terrassement et enlèvement d'une butte de terre sur la concession Père Olive	GERDAY	96.499,84	116.764,81	96.499,84
Total chapitre 1. Aménagement des zones portuaires - Subventions DGO 2 (ex MET) :		486.265,72	645.972,67	577.324,14
2. Programme SAED - Subventions DGO 4 (ex DGATLP)				
Franière : inventaire de l'amiante sur le site de l'ancienne boulonnerie	FIBRECOUNT N.V.	580,50	702,41	702,41
Sclaigneaux : mission de coordination dossier réhabilitation Beaugnée, Panistar, Decceuninck	SIXCO	780,00	943,80	943,80
Total chapitre 2. Programme SAED - Subventions DGO 4 (ex DGATLP) :		1.360,50	1.646,21	1.646,21
5. Dépenses autofinancées par le PAN				
Amée : réalisation d'un revêtement époxy dans la cuisine	CUSUMANO Entreprise	15.573,00	18.843,33	18.843,33
Auvelais : expertise des terrains d'Electrabel	CORNERSTONE Environmental A	1.956,00	2.366,76	2.366,76
Bâtiment d'Amée : placement de cloisons et de portes dans les locaux sanitaires	PIERARD	2.700,00	3.267,00	3.267,00
Bâtiment d'Amée : réparation diverses en 2009	RONVEAUX	1.994,00	2.412,74	2.412,74
Divers bornages dans les zones portuaires en 2009	SMOOS	5.392,00	6.524,32	6.524,32
Entretien des plantations dans diverses zones portuaires	ARBEL	1.934,00	2.340,14	1.934,00
Entretien des plantations, tontes et élagages dans les zones portuaires en 2010	ANDENNE PRO SERVICES	3.024,00	3.659,04	3.659,04
Floreffe : Analyse des terres de la concession Hublet - facture Tradecowall	HUBLET	975,00	1.179,75	1.179,75
Halte nautique de Lives : Placement de chambre de visite	GENETEC	4.106,00	4.968,26	4.968,26
Namourettes : fourniture d'un nouveau ponton en remplacement du pontons endommagé	BAECK & JANSSEN	10.700,00	12.947,00	12.947,00
Namur : remplacement de boiler locaux du PAN	RONVEAUX	788,10	953,60	953,60
Port de Jambes : remplacement pompe capitainerie flottante	MEUSE et SAMBRE	3.214,00	3.888,94	3.888,94
Port Hallet : élagage de 4 tilleuls	L'ARGOUSIER SNC POILVACHE	1.000,00	1.210,00	1.210,00
Ports de Jambes et d'Amée : Divers travaux de remise en état des installations électriques	AGELEC	480,00	580,80	480,00
Remplacement de la chaudière du bâtiment d'Amée	RONVEAUX	9.183,00	11.111,43	11.111,43

Travaux et études réalisés en 2009

Libellé	Entrepreneur	Montant (HTVA)	Montant (TVAC)	Montant comptable
NB: montant comptable = Montant HTVA si TVA co-contractant ; = Montant TVAC dans le cas contraire ;				
Sambreville : Abattage de 3 peupliers à la rue de la Vacherie	L'ARGOUSIER SNC POILVACHE	825,00	874,50	874,50
Seilles : collecte de déchets sur le site de la concession MS3	SITA WALLONIE S.A.	14.355,06	17.369,62	17.369,62
Seilles : démolition de l'annexe rue des Rseurs	HUBLET	3.685,00	4.458,85	4.458,85
Seilles : dépannage chauffage bâtiment rue Wanhériffe	RONVEAUX	428,80	518,85	518,85
Seilles : immeuble rue Géron 23/25 fourniture et pose châssi double vitrage et de porte en PVC	VITRERIE ANDENNAISE	3.319,45	4.016,54	3.319,45
Seilles : réaménagement des bâtiments sis 23 et 25 rue de Géron	CLOET Serge sprl	14.371,00	17.388,91	14.371,00
Seilles : Réparation de clôture propriété Charlot	MARQUAGE NAMUROIS	4.859,84	5.880,41	5.880,41
Seilles : réparation de glissières	STASSART J-M. S.A.	579,00	700,59	700,59
Seilles : Réparation des gouttières de l'immeuble Spletincx	Docquier	1.472,49	1.781,71	1.472,49
Seilles : travaux de plafonnage immeuble EGON	GYN CONSTRUCT SPRL	3.220,00	3.413,20	3.413,20
Tamines : aménagement d'un trottoir en gravier	EUROGREEN	4.416,00	5.343,36	5.343,36
Total chapitre 5. Dépenses autofinancées par le PAN :		114.550,74	137.999,65	133.468,49
Total des travaux et études réalisés en 2009 :		602.176,96	785.618,53	712.438,84

Subventions reçues en 2009

Intitulé	Entrepreneur	Montant	Date de paiement	Année comptable
----------	--------------	---------	------------------	-----------------

Subventions reçues sur année 2009

1. Aménagement des zones portuaires - Subventions DGO 2 (ex MET)

C. Travaux

Seilles : Démolition de l'immeuble Brenner	PIECK	34.294,80	2/12/2009	2009
--	-------	-----------	-----------	------

Total du chapitre - 1. Aménagement des zones portuaires - Subventions DGO 2 (ex MET)		34.294,80		
---	--	------------------	--	--

Total des subventions reçues sur année 2009 :		34.294,80		
--	--	------------------	--	--

Subventions reçues sur années antérieures

1. Aménagement des zones portuaires - Subventions DGO 2 (ex MET)

B. Equipement

Tamines : équipement en eau	AIE	3.396,79	12/10/2009	2007
-----------------------------	-----	----------	------------	------

Tamines : équipement en électricité	IDEG	80.303,42	16/02/2009	2006
-------------------------------------	------	-----------	------------	------

C. Travaux

Seilles : Amélioration de l'égouttage sur le site BELREF	LAMBERT	16.810,88	14/01/2009	2008
--	---------	-----------	------------	------

Total du chapitre - 1. Aménagement des zones portuaires - Subventions DGO 2 (ex MET)		100.511,09		
---	--	-------------------	--	--

Total des subventions reçues sur années antérieures :		100.511,09		
--	--	-------------------	--	--

Total général au cours de l'année 2009 :		134.805,89		
---	--	-------------------	--	--

Subventions à recevoir sur l'exercice comptable 2009 et années antérieures

Intitulé	Montant
Année 2009	
Subventions DGO 2 (ex MET)	
Aménagements divers dans les zones portuaires de la Meuse - étude - LOUIS Hubert Bureau d'Etudes s.	9.840,00
Total - Subventions DGO 2 (ex MET)	9.840,00
Subventions DGO 4 (ex DGATLP)	
Franière : inventaire de l'amiante sur le site de l'ancienne boulonnerie - FIBRECOUNT N.V.	580,50
Scaigneaux : mission de coordination dossier réhabilitation Beaugnée, Panistar, Decceuninck - SIXCO	780,00
Scaigneaux : Réhabilitation du site des fours à chaux - coordination et sécurité - SIXCO	390,00
Total - Subventions DGO 4 (ex DGATLP)	1.750,50
Total des subventions à recevoir sur année 2009	11.590,50
Années antérieures	
Subventions DGO 2 (ex MET)	
Anhée :Acquisition d'un terrain - -	10.244,94
Scaigneaux : alimentation en eau de la concession HBB - SWDE	4.636,62
Sclayn : alimentation en eau de 2 terrains - SWDE	13.294,61
Démolitions, évacuation de déchets - HUBLET	2.219,15
Seilles : nivellement de la concession du Père Olive - GERDAY	149.122,42
Tamines : Aménagement d'une voirie dans la zone portuaire - WANTY/Rousseaux	0,00
Malonne : Réparation de toiture immeuble concession Gillain - Docquier	0,00
Aménagements divers dans les zones portuaires de la Meuse - étude - LOUIS Hubert Bureau d'Etudes s.	10.560,00
Seilles : chantier Brenner - mission de coordination sécurité de chantier - SIXCO	0,00
Total - Subventions DGO 2 (ex MET)	190.077,74
Subventions DGO 4 (ex DGATLP)	
Franière : Réhabilitation de la boulonnerie - Etudes - ARIADE	1.160,00
Franière : Réhabilitation de la boulonnerie - Levés préliminaires - SMOOS	0,00
Scaigneaux : Etude de réhabilitation des imeubles Beaugnée, Panistar, Deceuninck - UNIT	4.500,00
Scaigneaux : Réhabilitation des bâtiments - Etudes - DEHALU	40.232,48
Scaigneaux : Réhabilitation du site des fours à chaux - coordination et sécurité - SIXCO	975,00
Scaigneaux : Réhabilitation du site des fours à chaux : études - DEHALU	33.843,08
Total - Subventions DGO 4 (ex DGATLP)	80.710,56
Subventions CGT	
Port de Beez : extension du réseau électrique - GENETEC	34,89
Port de Jambes - Raccordement eau, électricité - SEIJSENER	0,00
Relais de Lives: étude d'aménagement d'une passerelle - ARIADE	6.739,50
Relais de Lives : levés - SMOOS	2.166,00
Total - Subventions CGT	8.940,39
Total des subventions à recevoir sur années antérieures	279.728,69
Total général:	291.319,19

Situation des créances des clients ordinaires au 31/12/2009

<i>Clients ordinaires</i>	<i>Montant</i>
CEREMONIE sprl	12.694,99 €
MS3 sprl	11.882,22 €
DOLOMIES DE MARCHE-LES-DAMES S.A.	11.401,12 €
MOORS Fondations Sprl	9.075,00 €
CARMEUSE S.A.	5.369,57 €
SPLETINCX Christophe	3.666,49 €
HUBEAUX Pierre	2.240,94 €
VILLE DE NAMUR	2.117,12 €
PH BOIS sprl	1.956,67 €
A.I.E.G.	1.902,36 €
SAGREX	1.882,09 €
CARRIERES DE LEFFE S.A.	1.750,47 €
B.P.M.N.	1.548,04 €
T.W.T. S.A.	1.240,36 €
CLUB NAUTIQUE LIVOIS asbl	1.100,00 €
INTERBETON S.A.	1.095,53 €
I.S. NAILS DISTRIBUTION	1.073,15 €
INDUCOM S.A.	1.051,71 €
ATELIERS CLASSIC BOATS	978,33 €
AGC Flat Glass Europe SA	977,14 €
IMMOBILIERE BLATON S.A.	948,99 €
SOCOGETRA S.A.	882,00 €
TRANSPORTS ABRAHAM	846,46 €
LES SILOS DE FLOREFFE s.c.r.l.	841,10 €
SOBEMO S.A.	838,13 €

*Clients ordinaires**Montant*

VILLE D'ANDENNE	803,01 €
PAYSAGES et PATRIMOINE asbl	738,96 €
DANHEUX & MAROYE S.A.	701,32 €
SANDREA sprl	648,40 €
CARRIERES DE HAUT-LE-WASTIA S.A.	611,38 €
CORNILLE Pascal	512,21 €
DUMOULIN S.A	309,67 €
ANDENNE-MAT s.a.	162,73 €
FRANSEN Jean-Luc	150,82 €
TECH SIGN	120,72 €
H.B.B. SA	87,68 €
Voil'à NAMUR asbl	30,25 €
Autocars DUPASQUIER	14,59 €
B.B.G.A. sprl	-1.002,80 €
RETRO SNACK	-9.890,56 €

Total : 73.358,36 €

Situation des clients douteux au 31/12/2009

<i>Clients douteux</i>	<i>Montant</i>
CLIENT DOUTEUX SOGEMAT	57.178,19 €
CLIENT DOUTEUX MOREAU H.	23.944,41 €
CLIENT DOUTEUX D. AMAND	18.340,10 €
CLIENT DOUTEUX FRISON BRASSEUR	9.885,67 €
CLIENT DOUTEUX EASY HOME/MOREAU	8.977,88 €
TRASUD sprl	3.513,54 €
CLIENT DOUTEUX VAN PRAET	3.127,70 €
Nouveau Continent sprl	2.103,15 €
CLIENT DOUTEUX TECH SIGN	2.010,84 €
Client douteux LOPES GAMA	530,60 €
CLIENT DOUTEUX FIRST MOTOR SPORT	98,26 €
Total :	129.710,34 €

Situation des comptes bancaires en 2009

	Avoirs sur comptes bancaires								Crédit de caisse		Avoirs réels	
	CBC compte courant	CBC SICAV de trésorerie	CBC compte travaux	CBC compte capitainerie	ING compte courant	Ing compte épargne	Dexia cpte courant	Dexia carnet de dépôts	Total avoirs bancaires	Montant à rembourser		Remboursé le
Au 01/01/2009	14.023,68	261.351,83	4.688,84	3.628,07	2.971,10	55.761,63	402,42	2.925,26	345.752,83	0,00		345.752,83
Au 31/01/2009	16.520,28	262.350,00	5.935,25	3.628,07	2.878,07	56.689,10	995,45	6.079,68	355.075,90	0,00		355.075,90
Au 28/02/2009	97.381,99	262.350,00	5.172,49	2.823,85	2.878,07	56.689,10	31.492,20	9.372,42	468.160,12	0,00		468.160,12
Au 31/03/2009	138.660,57	262.350,00	6.409,73	2.823,85	83.960,30	106.882,78	31.492,20	17.003,59	649.583,02	0,00		649.583,02
Au 10/04/2010	13.744,26	263.606,62	7.646,97	23,85	19.497,37	255.382,78	450,57	20.536,38	580.888,80	0,00		580.888,80
Au 31/05/2009	9.470,52	163.606,62	3.884,21	4.885,13	44.090,81	230.382,78	450,57	23.532,06	480.302,70	0,00		480.302,70
Au 30/06/2009	24.516,98	163.606,62	5.121,45	2.503,61	4.194,06	200.382,78	450,57	23.865,60	424.641,67	0,00		424.641,67
Au 31/07/2009	46.457,17	163.606,62	6.358,69	2.503,61	4.194,06	200.382,78	422,39	25.432,90	449.358,22	0,00		449.358,22
Au 31/08/2009	42.119,29	43.606,62	7.595,93	974,65	63.687,59	210.746,20	422,39	39.760,43	408.913,10	0,00		408.913,10
Au 30/09/2009	145.880,65	173.606,62	3.833,17	6.476,07	1.187,75	113.746,20	9.940,96	44.914,66	499.586,08	0,00		499.586,08
Au 31/10/2009	25.114,35	223.606,62	6.070,41	3.226,78	1.187,75	113.746,20	9.878,16	49.404,50	432.234,77	0,00		432.234,77
Au 30/11/2009	255.027,92	43.606,62	4.307,65	5.977,49	111.187,75	3.908,58	65.223,95	3.229,73	492.469,69	0,00		492.469,69
Au 31/12/2009	11.558,27	1.473,15	5.539,66	4.426,82	3.581,92	408,58	6.223,95	4.640,84	37.853,19	0,00		37.853,19

Recours aux lignes de crédit et d'emprunt : capacité de remboursement - actualisation au 31 décembre 2008

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Capacité annuelle de remboursement	467.028	434.706	352.325	371.915	484.433	454.342	565.231,03	570.000	570.000	570.000	570.000	570.000	570.000
coût annuel crédit court terme - 500,000 € (1)	8.266	9.329	4.828	6.239	0	0	0	2.000	2.000	2.000	2.000	2.000	2.000
coût annuel reconstitution des réserves - 375,000 € (2)	40.300	75.982	82.876	82.876	82.876	41.438	0	0	0	0	0	0	0
coût annuel refinancement acquisitions - 375,000 € (3)	0	0	0	45.153	45.153	45.153	45.153	45.153	45.153	45.153	45.153	45.153	45.153
Emprunt Plan Marshall 400.000€ en 20 ans (plate-forme d'Auvevais) : (4)	0	0	0	0	0	0	0	0	43.822	43.822	43.822	43.822	43.822
Solde annuel disponible affecté aux réserves (5)	418.462	349.395	264.621	237.647	356.403	367.751	520.078	522.847	479.025	479.025	479.025	479.025	479.025
Impact sur réserves de l'opération 2003 (6)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
niveau réserves (7)	418.462	767.857	1.032.478	1.270.125	1.626.528	1.994.279	2.514.357	3.037.204	3.516.228	3.995.253	4.474.278	4.953.303	5.432.328

Capacité annuelle de remboursement : Recettes de concessions et du restaurant - Rémunérations du Président, des Administrateurs et du personnel de gestion - Frais de fonctionnement

(1) charge calculée sur base d'un taux de 4% et d'une utilisation à 100 % de la ligne pendant tout l'exercice.

(2) charge calculée sur base d'un taux de 3,786% et complètement remboursée après 5 ans

(3) charge calculée sur base d'un taux de 4,42 % et complètement remboursée après 10 ans

(5) égal ligne 1 moins lignes 2 à 4

(6) les opérations de reconstitution des réserves et de refinancement des acquisitions déjà réalisées sur fonds propres entraînent un cash-flow immédiat mais unique

Ce poste est réduit à zéro en 2003 puisque l'emprunt de 375.000€ à 5 ans et le crédit de caisse de 500.000€ ont été affectés au remboursement du crédit de pont Dexia et à l'apurement de dettes

(7) cumulé

Annexe

4

Rémunérations des administrateurs publics

Conformément aux prescriptions de l'article 15 du décret du 12 février 2004 ainsi qu'à la note de cabinet du Ministre-Président du 15 juin 2005 concernant le statut de l'administrateur public, les données complémentaires suivantes sont jointes au rapport d'activités 2009.

Monsieur Bernard Anselme, Président

Indemnité mensuelle brute : 2.292,20 € (montant mensuel brut)

Monsieur Marc BAUVIN, directeur

Indemnité mensuelle brute : 1.626,66 € (montant mensuel brut)

Membres du Conseil d'administration représentant la Région wallonne

Montants annuels bruts suivant nombre de présences aux réunions du Conseil

Tanguy AUSPERT	1.563,80 €
Fabienne BALFROID	1.787,20 €
Alain GENETTE	1.563,80 €
Jean-Pierre GILLIS	0,00 € jusqu'au 30/04/2009
Sandrine LACROIX	893,60 € à partir du 01/05/2009
Frédéric LALOUX	1.787,20 €

Gauthier Le BUSSY	670,20 €	jusqu'au 30/04/2009
Luc VANDENDORPE	893,60 €	à partir du 01/05/2009
Jean-Marc VAN ESPEN	1.117,00 €	à partir du 01/05/2009
Sylvie WODON	670,20 €	jusqu'au 30/04/2009

Membres suppléants du Conseil d'administration représentant la Région wallonne

Jean-Michel BAIJOT	223,40 €	à partir du 01/05/2009
Michel COLLINGE	0,00 €	jusqu'au 30/04/2009
Francis COLLOT	223,40 €	à partir du 01/05/2009
Christophe DELANGUE	446,80 €	jusqu'au 30/04/2009
Dominique HICGUET	0,00 €	à partir du 01/05/2009
Dimitri LHOSTE	0,00 €	à partir du 01/05/2009
Bernard GARCEZ	0,00 €	
Jacques MOISSE	0,00 €	

Michel NICOLAS	0,00 €	
René ROBAYE	0,00 €	jusqu'au 30/04/2009
Jean-Marc VAN ESPEN		jusqu'au 30/04/2009

N.B. : Les montants ci-dessus représentent les indemnités ou jetons de présence augmentés des frais de représentation sur lesquels est désormais retenu un pourcentage de précompte professionnel